Les partis politiques tunisiens : état des lieux

par Tunisie-Etudes.info - 12/07/2011

PDF générés en utilisant l'atelier en source ouvert « mwlib ». Voir http://code.pediapress.com/ pour plus d'informations.
PDF generated at: Tue, 12 Jul 2011 10:46:18 UTC

Contenus

Articles

Les partis politiques : aperçu général **1**

Partis politiques tunisiens 1

Les partis politiques : Détails **12**

Mouvement des démocrates socialistes 12

Parti de l'unité populaire 15

Parti démocrate progressiste (Tunisie) 16

Parti social-libéral (Tunisie) 20

Union démocratique unioniste 21

Mouvement Ettajdid 22

Forum démocratique pour le travail et les libertés 24

Parti des verts pour le progrès 25

Tunisie verte 27

Parti socialiste de gauche (Tunisie) 28

Parti du travail patriotique et démocratique 29

Ennahda 30

Congrès pour la république 34

Parti communiste des ouvriers de Tunisie 36

Parti libéral maghrébin 37

Al Majd 38

Les chefs politiques tunsiens : parcours **39**

Abderrazak Cheraït 39

Ahmed Ben Salah 40

Ahmed Brahim 44

Ahmed Inoubli 47

Ahmed Néjib Chebbi 50

Hamma Hammami 55

Kamel Morjane 56

Maya Jribi 59

Mohamed Jegham 61

Moncef Marzouki 63

Mustapha Ben Jaafar 65

Rached Ghannouchi 67
Tarak Mekki 70

Références

Sources et contributeurs de l'article 72
Source des images, licences et contributeurs 73

Licence des articles

Licence 74

Les partis politiques : aperçu général

Partis politiques tunisiens

Tunisie



Cet article fait partie de la série sur la **politique de la Tunisie**, sous-série sur la politique.

- Constitution
- Président de la République
  - Fouad Mebazaa *(par intérim)*
- Premier ministre
  - Béji Caïd Essebsi
- Gouvernement
  - Gouvernement Caïd Essebsi
- Parlement
  - Chambre des députés
  - Chambre des conseillers
- Élections
- Partis politiques
- Subdivisions administratives
  - Gouvernorats
  - Délégations
  - Municipalités
  - Imadas

94 **partis politiques tunisiens** peuvent exercer leurs activités en date du 24 juin 2011. La Tunisie connaissant une phase de transition, le gouvernement est composé de technocrates et le parlement a été suspendu. Leur représentativité est limitée au sein de la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique.

Puisque 86 d'entre eux ont été créés à partir de mars 2011, leur priorité est de se positionner en vue de l'élection de l'assemblée constituante.

Histoire

La Tunisie possède, avant la révolution de 2011, un système politique caractérisé par un parti politique dominant, le Rassemblement constitutionnel démocratique, héritier du mouvement indépendantiste mené par Habib Bourguiba. Certains partis d'opposition étaient autorisés mais n'étaient pas en mesure de prendre le pouvoir.

Cette situation évolue suite à la révolution : un premier gouvernement d'union nationale est formé à partir d'indépendants et de certains partis d'opposition légalisés. Le 20 janvier 2011, la légalisation de tous les partis politiques et associations autrefois interdits est proclamée[1] . En date du 24 juin, 86 nouveaux partis politiques ont été créés[2] .

En outre, des élections libres, « surveillées par un comité indépendant et des observateurs internationaux », sont planifiées à l'origine dans les soixante jours selon la constitution de 1959[3] ; ces élections doivent finalement avoir lieu le 23 octobre 2011[4] afin d'élire une assemblée constituante. L'« atomisation » de l'échiquier politique aurait pu être favorable aux islamistes d'Ennahda, c'est pourquoi la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique a adopté le mode de scrutin proportionnel selon la méthode du plus fort reste, laquelle empêche un parti d'être prédominant dans l'assemblée et favorise la représentativité de la plupart des partis en compétition[5] . En outre, pour empêcher que le Rassemblement constitutionnel démocratique, parti du président déchu désormais dissous, puisse réapparaître sous une autre étiquette politique[6] , la même instance a proposé de proclamer inéligibles ses anciens membres ayant assumé des postes de responsabilité durant les 23 années précédentes, une décision fortement controversée et qui risque d'exclure près de trois millions de Tunisiens et de les priver d'un droit universel[7] .

Partis actuels

Partis pré-révolutionnaires

Le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), fondé le 27 février 1988 en remplacement du Parti socialiste destourien, est au pouvoir de 1988 à 2011. Dirigé par le président Zine el-Abidine Ben Ali, il est dissous le 9 mars 2011, suite à la révolution tunisienne.

Voici une liste des autres partis politiques présents sur la scène politique tunisienne avant la révolution :

Partis politiques légalisés avant la révolution

Nom	Acronyme	Nom original	Date de légalisation	Orientation politique	Dirigeant	Notes
Mouvement des démocrates socialistes	MDS	حركة الديمقراطيين الاشتراكيين	19 novembre 1983	Social-démocratie	Ahmed Khaskhoussi (secrétaire général)[8]	
Parti de l'unité populaire	PUP	حزب الوحدة الشعبية	19 novembre 1983	Socialisme Panarabisme	Hassine Hammami	
Parti démocrate progressiste	PDP	الحزب الديمقراطي التقدمي	12 septembre 1988	Social-démocratie	Maya Jribi	
Parti social-libéral	PSL	الحزب الاجتماعي التحرري	12 septembre 1988	Social-libéralisme	Hosni Lahmar[9]	
Union démocratique unioniste	UDU	الاتحاد الديمقراطي الوحدوي	30 novembre 1988	Socialisme Panarabisme	Ahmed Inoubli	
Mouvement Ettajdid	ME	حركة التجديد	14 septembre 1993[10]	Centre-gauche	Ahmed Brahim	Héritier du PCT

Forum démocratique pour le travail et les libertés	FDTL	التكتل الديمقراطي من أجل العمل والحريات	25 octobre 2002	Social-démocratie	Mustapha Ben Jaafar	
Parti des verts pour le progrès	PVP	حزب الخضر للتقدم	3 mars 2006	Écologisme	Mongi Khamassi	Scission du PSL[11]

Partis post-révolutionnaires

Partis légalisés

Plus de 85 partis politiques non reconnus sous le régime du président Ben Ali ou nouvellement constitués sont légalisés à la suite de la révolution[2] :

Partis politiques légalisés après la révolution

Nom	Acronyme	Nom original	Date de légalisation	Orientation politique	Dirigeant	Notes
Parti Tunisie verte	PTV	حزب تونس الخضراء	17 janvier 2011[12]	Écologisme Socialisme	Abdelkader Zitouni	Son chef a fait partie de l'ancien PCT
Parti socialiste de gauche	PSG	الحزب الاشتراكي اليساري	17 janvier 2011[12]	Socialisme scientifique[13]	Mohamed Kilani	Scission du PCOT
Parti du travail patriotique et démocratique	PTPD	حزب العمل الوطني الديمقراطي	19 janvier 2011[12]	Socialisme scientifique	Abderrazek Hammami	
Mouvement Baath	MB	حركة البعث	22 janvier 2011[14]	Socialisme Panarabisme	Othmen Bel Haj Amor	Obédience irakienne du Parti Baas
Mouvement Ennahda	ME	حركة النهضة	1er mars 2011[15]	Islamisme	Rached Ghannouchi	
Parti du centre social	PCS	حزب الوسط الاجتماعي	3 mars 2011[16]	Centrisme	Ammar Slama	
Parti de la dignité et de l'égalité	PDE	حزب الكرامة والمساواة	3 mars 2011[16]	Centrisme Islamisme	Riadh Amri	
Mouvement des unionistes libres	MUL	حركة الوحدويين الاحرار	3 mars 2011[16]	Socialisme Panarabisme	Béchir Béjaoui	Scission de l'UDU
Parti des jeunes démocrates	PJD	حزب الشباب الديمقراطي	3 mars 2011[16]	Centrisme Libéralisme[17]	Chaker Said	Scission du PVP
Parti de l'équité et de l'égalité	PEE	حزب العدالة و المساواة	3 mars 2011[16]	Centre-droit[18]	Chokri Ghadhab	Basé à Sousse
Mouvement de la réforme et de la justice sociale	MRJS	حركة الاصلاح و العدالة الاجتماعية	3 mars 2011[16]	Centrisme Réformisme	Mustapha Bedri	
Mouvement national de la justice et du développement	MNJD	الحركة الوطنية للعدالة و التنمية	3 mars 2011[16]	Centrisme	Mourad Rouissi	

Al Watan	AW	حزب الوطن	4 mars 2011[19]	Centrisme	Mohamed Béchir M'halla (premier secrétaire général)[20]	Scission du RCD
Mouvement du peuple (Echaâb)	MP	حركة الشعب	8 mars 2011[21]	Socialisme Panarabisme	Mohamed Brahmi (coordinateur général)[22] ,[23]	Scission du Mouvement du peuple qui a rejoint le MPUP
Parti des libéraux tunisiens	PLT	حزب الاحرار التونسي	8 mars 2011[21]	Libéralisme[24]	Mounir Baatour	Scission du PSL
Parti de la liberté et du développement	PLD	حزب الحرية و التنمية	8 mars 2011[21]	Centrisme	Badreddine Rabaii	
Parti de la liberté pour la justice et le développement	PLJD	حزب الحرية من أجل العدالة والتنمية	8 mars 2011[21]	Social-libéralisme	Hatem Yahyaoui	
Mouvement de la jeunesse libre de Tunisie	MJLT	حركة شباب تونس الاحرار	8 mars 2011[21]	Centre-gauche	Sahbi Mokhtari	
Mouvement de l'unité populaire	MUP	حركة الوحدة الشعبية	8 mars 2011[21]	Socialisme	Ahmed Ben Salah (secrétaire général) Brahim Hayder (coordinateur)	
Congrès pour la république	CPR	المؤتمر من أجل الجمهورية	8 mars 2011[21]	Centre-gauche	Moncef Marzouki	
Parti de l'avenir (Al Mustakbal)	PA	حزب المستقبل	9 mars 2011[25]	Libéralisme[26]	Sahbi Basly[27]	Scission du RCD
Parti de la justice et de la liberté	PJL	حزب العدالة والحرية	12 mars 2011[28]	Libéralisme	Souheil Salhi[29]	Scission du RCD
Parti de l'avenir pour le développement et la démocratie	PADD	حزب المستقبل من أجل التنمية والديمقراطية	12 mars 2011[28]	Socialisme scientifique[30]	Samih S'himi	
Mouvement des patriotes démocrates[31] .	MOUPAD[32]	حركة الوطنيين الديموقراطيين	12 mars 2011[28]	Marxisme Panarabisme	Chokri Belaïd	
Parti de la jeunesse pour la révolution et la liberté	PJRL	حزب الشباب للثورة و الحرية	14 mars 2011[33]	Centre-droit	Hamadi Gaâoud	
Parti de la dignité pour la justice et le développement	PDJD	حزب الكرامة من أجل العدالة والتنمية	14 mars 2011[33]	Centre-droit	Fakhr Ghodhban-Ben Salem	
Parti communiste des ouvriers de Tunisie	PCOT	حزب العمال الشيوعي التونسي	18 mars 2011[34]	Communisme Marxisme-léninisme	Hamma Hammami	
Parti républicain pour la liberté et l'équité	PRLE	الحزب الجمهوري للحرية والعدالة	18 mars 2011[34]	Centre-droit	Béchir Fathallah	Son chef a été membre du comité central du RCD
Parti de la rencontre de la jeunesse libre	PRJL	حزب اللقاء الشبابي الحر	18 mars 2011[34]	Social-démocratie ?[35]	Mohamed Ayari	Scission du RCD

Parti de la justice et du développement	PJD	حزب العدل والتنمية	18 mars 2011[34]	Islamisme	Mohamed Salah Hedri	
Parti d'avant-garde arabe démocratique	PAAD	حزب الطليعة العربي الديمقراطي	18 mars 2011[34]	Socialisme Panarabisme	Kheireddine Souabni	Obédience irakienne du Parti Baas
Parti de la dignité et du développement	PDD	حزب الكرامة والتنمية	18 mars 2011[34]	Centrisme Islamisme	Abdelwahed Yahiaoui	
Parti de la lutte progressiste	PLP	حزب النضال التقدمي	18 mars 2011[34]	Marxisme-léninisme	Mohamed Lassoued[36]	
Mouvement du peuple unioniste progressiste	MPUP	حركة الشعب الوحدوية التقدمية	20 mars 2011	Socialisme Panarabisme	Béchir Essid (coordinateur général) Khaled Krichi (porte-parole officiel)[37]	Issu de la fusion du MUP et du MP (Echaâb)[38]
Parti de la gauche moderne	PGM	حزب اليسار الحديث	22 mars 2011[39]	Centre-gauche	Fayçal Zemni	Scission de l'UDU puis du MUL
Parti libéral maghrébin	PLM	الحزب الليبرالي المغاربي	22 mars 2011[39]	Libéralisme	Mohamed Bouebdelli	
Rencontre réformatrice démocratique (Al Liqaa)	RRD	اللقاء الإصلاحي الديمقراطي	22 mars 2011[39]	Islamisme Réformisme	Khaled Traouli[40]	
Parti populaire pour la liberté et le progrès	PPLP	الحزب الشعبي للحرية والتقدم	22 mars 2011[39]	Socialisme	Jelloul Azzouna	Scission du PUP
Parti des forces du 14 janvier 2011	PR14	حزب قوى الرابع عشر من جانفي 2011	22 mars 2011[39]	Centre-gauche[41]	Wahid Dhiab	Basé à Sfax
Al Majd	AM	حزب المجد	24 mars 2011[42]	Centrisme	Abdelwahab El Hani[43]	
Afek Tounes	AT	آفاق تونس	28 mars 2011[44]	Progressisme Libéralisme	Mohamed Louzir et Emna Mnif	
L'Initiative (Al Moubadara)	LI	حزب المبادرة	1er avril 2011[45]	Centrisme	Kamel Morjane	Scission du RCD
Mouvement de la dignité et de la démocratie	MDD	حركة الكرامة و الديمقراطية	21 avril 2011[46]	Centrisme Libéralisme	Mohamed Ghammadh	
Union populaire républicaine	UPR	الحزب الشّعبي الجمهوري	22 avril 2011[47]	Social-libéralisme	Lotfi Mraihi	
Alliance nationale pour la paix et la prospérité	ANPP	التحالف الوطني للسلام و النماء	22 avril 2011[47]	Centrisme	Skander Rekik	
Front populaire unioniste	FPU	الجبهة الشعبية الوحدوية	22 avril 2011[47]	Marxisme Panarabisme	Amor Mejri	Scission du PDP
Parti de la réforme et du développement	PRD	حزب الإصلاح و التنمية	22 avril 2011[47]	Centre-gauche Réformisme	Mohamed Koumani	Scission du PDP

Parti réformiste destourien	PRD	الحزب الإصلاحي الدستوري	22 avril 2011[47]	Centre-droit Réformisme	Mohamed Ben Saad[48]	Scission du RCD
Parti des républicains libres	PRL	حزب الجمهوريين الأحرار	22 avril 2011[47]	Centre-droit	Nazih Souaï	
Parti de l'indépendance pour la liberté	PIL	حزب الإستقلال من أجل الحرية	22 avril 2011[47]	Centrisme	Mohamed Lamine Kaouache[49]	Scission du RCD
Alliance pour la Tunisie	AT	التحالف من أجل تونس	22 avril 2011[47]	Centrisme	Karim Missaoui	
Justice and Developpement Party[50]	JDP	حزب العدالة والتنمية	22 avril 2011[47]	Islamisme	Abderrazak Belarbi	
Parti de la dignité et de l'action	PDA	حزب الكرامة و العمل	22 avril 2011[47]	Centrisme	Mohamed Adel Hentati	
Alliance républicaine	AR	حزب الوفاق الجمهوري	27 avril 2011[51]	Centre-droit	Mustapha Saheb-Ettabaa (président exécutif) Abdelaziz Belkhodja (président d'honneur)	Issu de la fusion du PC (Al Wifak) et du PR[52]
Parti du travail tunisien	PTT	حزب العمل التونسي	28 avril 2011[53]	Travaillisme	Abdeljelil Bedoui	
Parti Tounes El Karama	PTEK	حزب تونس الكرامة	28 avril 2011[53]	Centrisme	Lazhar Ben Habib Bali	
Parti de la fidélité pour la Tunisie	PFT	حزب الوفاء لتونس	28 avril 2011[53]	Social-démocratie	Anouar Tahri	Basé à Meknassy
Mouvement démocratique d'édification et de réformes	MDER	الحركة الديمقراطية للإصلاح والبناء	28 avril 2011[53]	Centrisme	Emna Mansour Karoui	
Mouvement réformateur tunisien[54]	MRT	الحركة الإصلاحية التونسية	2 mai 2011[55]	Centrisme Réformisme	Omar S'habou	
Mouvement de la vertu	MV	حركة الفضيلة	19 mai 2011[54]	Centre-droit	Ramzi Khelifi	Scission du PVP
Parti de l'unité et de la réforme	PUR	حزب الوحدة والإصلاح	19 mai 2011[54]	Islamisme Réformisme	Mohamed Hédi Ayeb et Ezzedine Bouafia	
Parti du peuple pour la patrie et la démocratie	PPPD	حزب الشعب من أجل الوطن والديمقراطية(دوشح)[56]	19 mai 2011[54]	Socialisme scientifique	Zine El Abidine El Ouertatani[56]	
Mouvement Bledi	MB	حركة بلادي	19 mai 2011[54]		Kamel Louhichi	
Parti pour le progrès	PPP	حزب التقدم	19 mai 2011[54]	Centre-gauche	Fethi Touzri	Scission du PDP

Parti de la nation, culturel et unioniste	PNCU	حزب الأمة الثقافي الوحدوي	19 mai 2011[54]	Panarabisme	Mohamed Hamdi	Basé à Sousse
Al Irada	AI	الإرادة	19 mai 2011[54]	Centrisme Réformisme	Mohamed Lotfi Lejri	
Mouvement citoyenneté	MC	حركة المواطنة	19 mai 2011[54]	Centre-droit Écologisme	Ameur Jeridi	
Parti pour la justice social-démocrate	PJSD	حزب العدالة الاجتماعي الديمقراطي	19 mai 2011[54]	Social-démocratie	Amine Manai	
Mouvement de la citoyenneté et de la justice	MCJ	حركة المواطنة والعدالة	19 mai 2011[54]	Nouvelle gauche	Jamel Tlili[57]	
Union nationale libre[58]	UNL	الاتحاد الوطني الحر	19 mai 2011[54]	Centrisme Libéralisme	Mourad Koubâa	
Parti de la responsabilité nationale	PRN	حزب المسؤولية الوطنية	19 mai 2011[54]		Zouhair Harbaoui	
Parti démocratique pour la justice et la prospérité	PDJP	الحزب الديمقراطي للعدالة والرخاء	19 mai 2011[54]		Mourad Khemiri[59]	
Mouvement de la démocratie et du développement	MDD	حركة الديمقراطية والتنمية	24 mai 2011[60]	Centrisme Libéralisme	Abderrahman Bahloul	
Parti libre destourien tunisien démocratique	PLDTD	الحزب الحر الدستوري التونسي الديمقراطي	24 mai 2011[60]	Centrisme Réformisme	Abdelmajid Chaker	Destouriens et cadres de l'ancien RCD
Al Amana	AA	الأمانة	30 mai 2011[61]	Centre-droit	Fethi Laâyouni	
Mouvement de la deuxième république	M2R	حركة الجمهورية الثانية	30 mai 2011[61]	Centre-gauche	Tarak Mekki	
La Tunisie moderne	LTM	تونس الحديثة	24 mai 2011[61]	Centrisme	Mohamed Amine Limam	Basé à Ksour Essef
Mouvement tunisien de l'action maghrébine	MTAM	الحركة التونسية للعمل المغاربي	24 mai 2011[61]	Centrisme Islamisme	Mohamed Ennouri	
Parti de la voix de la république	PVR	حزب صوت الجمهورية	30 mai 2011[62]	Centre-droit	Abderrazak Cheraït	Personnalités indépendantes et cadres de l'ancien RCD
Parti progressiste républicain tunisien	PPRT	الحزب التقدمي الجمهوري التونسي	4 juin 2011[62]	Gauche	Mohamed Boukhari	
Parti de la modernité	PM	حزب الحداثة	4 juin 2011[62]	Centrisme	Abderraouf Baâzaoui	Formé par des cadres de l'ancien RCD
Mouvement de la Tunisie nouvelle	MTN	حركة تونس الجديدة	16 juin 2011[63]		Mustapha Masmoudi (secrétaire général)	Formé par des cadres de l'ancien RCD

Congrès démocratique social	CDS	المؤتمر الديمقراطي الاجتماعي	16 juin 2011[63]	Centre-droit	Houcine Mhamdi	Scission de l'ancien RCD
Courant Al Ghad	CAG	تيار الغد	16 juin 2011[63]		Khélifa Ben Salem et Samir Maghraoui	Formé par des cadres de l'ancienne mouvance présidentielle
Parti de la jeunesse libre	PJL	حزب الشباب الحر	16 juin 2011[63]	Centrisme[30]	Faouzi Ben Jannet	Formé par des cadres proches de l'ancien RCD

Partis en attente de légalisation

Une trentaine de partis ont déposé une demande[2] mais ne sont pas encore légalisés. Parmi eux se trouvent :

- la Voie du Centre (Youssef Chahed) ;
- le Mouvement démocrate tunisien (Jamel Ben Jemiaâ)[64] ;
- le Mouvement des démocrates libres (Adel Zitouni) ;
- le Mouvement populaire pour une démocratie directe (Mohamed Fateh Kefi) ;
- le Mouvement pour le changement social (Belgacem Ben Abdallah) ;
- le Nouveau parti nationaliste tunisien (Samy Charrad) ;
- le Parti de la citoyenneté et du travail (Mohamed Tahar Chaïeb) ;
- le Parti de la culture et du travail (Hafnaoui Amairia) ;
- le Parti de la démocratie directe (Saber Ben Ammar) ;
- le Parti de la femme tunisienne (Essia Abdallah) ;
- le Parti de la jeunesse de la Tunisie de demain (Hosni Tayeb) ;
- le Parti de la liberté et de la solidarité (Mohamed Salah Kasmi)[65] ;
- le Parti de la nation (Abdessalem Elferjani) ;
- le Parti de la nation sociale-démocrate (Moncef Chebbi) ;
- le Parti de la science et du travail (Mourad Ben Turkia) ;
- le Parti de la voix du peuple (Naïm Zbidi) ;
- le Parti des conservateurs progressistes (Mohamed Hachmi Hamedi) ;
- le Parti des libéraux (Nader Ben Turkia) ;
- le Parti des paumés (Fatma Ouerghi) ;
- le Parti des républicains démocrates (Nedra Ben Mahfoudh) ;
- le Parti du centre démocratique (Jawhar Ben Frej) ;
- le Parti néo-destourien (Ahmed Mansour) ;
- le Parti pirate tunisien (Slaheddine Kchouk) ;
- l'Union des forces populaires (Leila Toukabri).

Partis non légalisés

118 partis ont déposé une demande qui s'est vue rejetée par le ministère de l'Intérieur[2] dont :

- le Parti Attahrir de Tunisie, le 12 mars 2011[28] ;
- le Parti Assalam, le 12 mars 2011[28] ;
- le Parti sunnite tunisien, le 12 mars 2011[28] ;
- le Parti libre populaire démocratique, le 12 mars 2011[28] ;
- le Parti démocratique libéral tunisien, le 12 mars 2011[28] ;
- le Parti de la liberté et de la dignité, le 14 mars 2011[33] ;
- le Parti de l'unité arabe et islamique, le 14 mars 2011[33] ;
- le Parti de l'unicité et de la réforme, le 14 mars 2011[33] .

Un parti, les Démocrates libéraux (حزب الديمقراطيين الأحرار), refuse de demander un visa car la loi a été rédigée sous le régime de Ben Ali[66] .

Notes et références

[1] **(fr)** « Le gouvernement de transition redouble d'efforts pour faire oublier le passé », *France 24*, 20 janvier 2011 (http://www.france24.com/fr/20110120-tunisie-amnistie-prisonniers-politiques-ennahdha-islamiste-ben-ali-gouvernement-conseil-manifestations-rcd)

[2] **(fr)** « Tunisie. Autorisation de 158 associations, 86 partis et 122 publications », *Kapitalis*, 25 juin 2011 (http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/4546-tunisie-autorisation-de-158-associations-86-partis-et-122-publications-.html)

[3] **(fr)** « La Tunisie en proie à des affrontements armés », *Le Monde*, 16 janvier 2011 (http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/01/16/tunisie-tunis-est-calme-mais-la-nervosite-reste-palpable_1466285_3212.html#ens_id=1245377)

[4] **(fr)** « Tunisie : les élections reportées au 23 octobre », *Les Échos*, 8 juin 2011 (http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/reuters_00350490-tunisie-les-elections-reportees-au-23-octobre-173909.php?xtor=RSS-2053)

[5] **(fr)** Mounir Ben Mahmoud, « Le "peuple" a choisi "sa" démocratie : 50 % de femmes, 0 % de RCDistes », *Business News*, 12 avril 2011 (http://www.businessnews.com.tn/Le--peuple--a-choisi--sa--démocratie--50-de-femmes,-0-de-RCDistes,519,24307,1)

[6] **(fr)** Arielle Thedrel, « La course électorale est ouverte en Tunisie », *Le Figaro*, 7 mars 2011 (http://www.lefigaro.fr/international/2011/03/06/01003-20110306ARTFIG00267-la-course-electorale-est-ouverte-en-tunisie.php)

[7] **(ar)** « Mohamed Jegham : l'article 15 de la loi d'élection de l'Assemblée constituante est un article d'injustice et d'accusation à tort », *Al Chourouk*, 16 avril 2011

[8] Ahmed Khaskhoussi est reconnu comme secrétaire général par les dissidents du parti qui ont repris la direction le 27 février 2011 ; les anciens membres du comité exécutif ont remplacé Ismaïl Boulahya par Taïeb Mohsni qui continue de se considérer comme le secrétaire général légitime.

[9] Hosni Lahmar est élu comme nouveau secrétaire général au cours du congrès extraordinaire tenu le 1er mai 2011 selon « Congrès extraordinaire », Assabah, 3 mai 2011, p. 5 (http://wwww.assabah.com.tn/pdf/1304411287_03052011-ASSABAH.pdf).

[10] Bruno Callies de Salies, *Le Maghreb en mutation : entre tradition et modernité*, éd. Maisonneuve et Larose, Paris, 1999, p. 159 (ISBN 978-2-7068-1419-8)

[11] Le PVP obtient ainsi un des deux sièges du PSL à sa fondation.

[12] « Tunisie : trois partis d'opposition légalisés en trois jours », *Agence France-Presse*, 19 janvier 2011

[13] **(fr)** Walid Khefifi, « PSG : Le combat continu pour une Tunisie démocratique et laïque », *Le Quotidien*, date inconnue (http://www.tunisia-today.com/archives/64583)

[14] **(ar)** « Visa pour le parti Baas - Tunisie », *Blog Al-Baâth*, 22 janvier 2011 (http://alb3th1947.wordpress.com/2011/01/22/ØªØ§Ø¨Ù‘Ø±Ø©-Ø§Ù„Ø¨Ø¹Ø«-Ø§Ù‡Ù‘Ø·Ø±-Ø§Ù‡Ù‘Ø³Ù‡Ù‘-ØªØ-Øª-Ø§Ø³/)

[15] **(fr)** « Tunisie : une Assemblée constituante pourrait être créée », *Le Monde*, 1er mars 2011 (http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/03/01/tunisie-le-mouvement-islamiste-ennahda-legalise_1486869_3212.html)

[16] **(fr)** « Avec l'octroi de 8 autorisations, le nombre de partis monte à 21 en Tunisie », *Business News*, 3 mars 2011 (http://www.businessnews.com.tn/Avec-lâ□□octroi-de-8-autorisations,-le-nombre-de-partis-monte-Ã -21-en-Tunisie,520,23788,1)

[17] **(ar)** « Le mouvement des jeunes démocrates : renforcer la place des jeunes et assurer la dignité et la justice pour tous les citoyens », *Al Chourouk*, 23 mars 2011 (http://www.tunipresse.com/article.php?id=55315)

[18] **(ar)** « Le Parti de l'équité et de l'égalité : concrétiser les droits fondamentaux de l'homme dans la citoyenneté, l'emploi, la santé publique, le logement, l'éducation et la libre expression », *Al Chourouk*, 4 avril 2011 (http://www.alchourouk.com/detailarticle.asp?IDX=186787&IDXRUB=3id=55315)

[19] **(fr)** « Mohamed Jegham : le parti Al Watan mise sur les jeunes, les femmes et les régions », *Leaders*, 8 mars 2011 (http://www.leaders.com.tn/article/mohamed-jegham-le-parti-al-watan-mise-sur-les-jeunes-les-femmes-et-les-regions?id=4394)

[20] **(fr)** « Mohamed Béchir M'halla, désigné premier secrétaire général », *La Presse de Tunisie*, 5 juillet 2011 (http://www.lapresse.tn/04072011/32597/mohamed-bechir-mhalla-designe-premier-secretaire-general.html)

[21] **(fr)** « Tunisie - 31 partis politiques autorisés », *Business News*, 8 mars 2011 (http://www.businessnews.com.tn/Tunisie---31-partis-politiques-autorisÃ©s,520,23859,1)

[22] **(fr)** « Tunisie – Constitution d'un nouveau parti : le Mouvement du Peuple », *Business News*, 26 avril 2011 (http://www.businessnews.com.tn/Tunisie-â□□-Constitution-dâ□□un-nouveau-parti--le-Mouvement-du-Peuple,520,24505,1)

[23] Suite à l'intégration du Mouvement du peuple au Mouvement du peuple unioniste progressiste, une majorité des membres, dont Amor Chahed, refusent l'unification et sont à l'origine de la désignation d'un nouveau comité pour le parti.

[24] **(fr)** « Conférence de presse du Parti des libéraux tunisiens », *Tunis Afrique Presse*, 16 février 2011 (http://www.tap.info.tn/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=32806&Itemid=187)

[25] **(fr)** « Autorisation pour la constitution d'un nouveau parti : "le Parti de l'avenir" », *Tunis Afrique Presse*, 9 mars 2011 (http://www.tap.info.tn/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=34487&Itemid=52)

[26] **(fr)** « Tunisie. Al-Moustaqbal, un nouveau parti libéral », *Kapitalis*, 11 mars 2011 (http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/3022-tunisie-al-moustaqbal-un-nouveau-parti-liberal.html)

[27] Médecin et frère de Néziha Zarrouk, membre du bureau politique du RCD, il a occupé le poste de gouverneur puis d'ambassadeur avant d'être désigné comme membre de la Chambre des députés.

[28] **(fr)** « Autorisation pour 3 nouveaux partis, autorisation refusée pour 5 autres (ministère de l'Intérieur) », *Tunis Afrique Presse*, 12 mars 2011 (http://www.tap.info.tn/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=34725&Itemid=63)

[29] Ancien président de la Fédération tunisienne de taekwondo, il a fait partie des structures du Parti socialiste destourien mais n'a pas occupé de poste important au sein du RCD.

[30] **(ar)** « Samih Essehimi : les luttes pour le leadership ont vidé les idéologies de leur contenu », *Essahafa*, 22 mars 2011 (http://www.essahafa.info.tn/fileadmin/template/images/pdf/pdf_test/220311.pdf)

[31] La fusion avec le Parti du travail patriotique et démocratique est annoncée en avril 2011 selon « Chokri Belaïd sur Express FM : Nous fusionnons avec le Parti du travail patriotique démocratique », *Express FM*, 17 avril 2011 (http://www.radioexpressfm.com/index.php?id=23&tx_ttnews[tt_news]=4131&tx_ttnews[backPid]=1&no_cache=1).

[32] Le parti a officiellement adopté cet acronyme selon *Journal officiel de la République tunisienne - Annonces légales, réglementaires et judiciaires*, n°71, 14 juin 2011, pp. 3424-3425 ; la publication de l'annonce de son officialisation confirme la poursuite de ses activités propres au moins jusqu'au 23 octobre 2011.

[33] **(fr)** « Trois nouveaux partis autorisés et quatre autres rejetés », *Tunis Afrique Presse*, 14 mars 2011 (http://www.tap.info.tn/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=34868&Itemid=63)

[34] **(fr)** « Sept nouveaux partis politiques autorisés », *Leaders*, 18 mars 2011 (http://www.leaders.com.tn/article/sept-nouveaux-partis-politiques-autorises?id=4540)

[35] L'orientation du parti est difficile à déterminer car c'est un ensemble d'objectifs sans ligne directrice claire selon « Le Parti de la rencontre de la jeunesse libre : exprimer la véritable volonté des jeunes dans la conception de leur avenir et pour assumer un rôle central dans le leadership de la Tunisie » *Al Chourouk*, 6 avril 2011

[36] Mohamed Lassoued est élu lors du congrès du parti, qui a eu lieu le 22 mai 2011, en remplacement de Mongi Hammami.

[37] **(fr)** « Fusion du parti Achaab et le Mouvement unioniste progressiste », *Mosaïque FM*, 20 mars 2011 (http://www.mosaiquefm.net/index/a/ActuDetail/Element/13657-Fusion-du-parti-Achaab-et-le-Mouvement-unioniste-progressiste.html)

[38] Le Mouvement unioniste progressiste (الحركة الوحدوية التقدمية) de Béchir Essid et le Mouvement du peuple (حركة الشعب) de Khaled Krichi ont été légalisés le 8 mars 2011 ; leur fusion est annoncée (http://www.youtube.com/watch?v=RR9iHP8nfW8) le 20 mars 2011.

[39] **(fr)** « Cinq nouveaux partis politiques autorisés », *Leaders*, 22 mars 2011 (http://www.leaders.com.tn/article/cinq-nouveaux-partis-politiques-autorises?id=4570)

[40] **(ar)** Le mouvement de la Rencontre réformatrice démocratique obtient le visa légal (Liqaa) (http://www.liqaa.net/spip.php?article676)

[41] **(ar)** « Le Parti des forces du 14 janvier 2011 : la contribution à l'établissement d'une justice sociale et culturelle dans tout le pays et la sauvegarde de la liberté du citoyen tunisien », *Al Chourouk*, 2 avril 2011 (http://www.alchourouk.com/detailarticle.asp)

[42] **(fr)** « "El Majd", 50e parti tunisien », *Business News*, 24 mars 2011 (http://www.businessnews.com.tn/-El-Majd-,-50Ã¨me-parti-tunisien,520,24069,1)

[43] **(fr)** « Tunisie. Abdelwaheb El Hani présente le parti Al Majd », *Kapitalis*, 11 mars 2011 (http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/3024-tunisie-abdelwaheb-el-hani-presente-le-parti-al-majd.html)

[44] **(fr)** « 52 et pas 51 partis », *Ajidoo News*, 13 avril 2011 (http://www.ajidoo.com/actualites/speciale-elections/52-et-pas-51-partis.htm)

[45] **(fr)** « Tunisie - Kamel Morjane obtient le visa pour son parti L'Initiative », *Business News*, 1er avril 2011 (http://www.businessnews.com.tn/Tunisie---Kamel-Morjane-obtient-le-visa-pour-son-parti-Lâ□□Initiative,520,24164,1)

[46] **(fr)** « Autorisation légale accordée au nouveau parti "Mouvement de la dignité et de la démocratie" », *Babnet*, 21 avril 2011 (http://www.babnet.net/cadredetail-34660.asp)

[47] Arrêté du ministre de l'Intérieur du 19 avril 2011, *Journal officiel de la République tunisienne*, n°28, 22 avril 2011, pp. 523-524

[48] Il est nommé en remplacement de Ridha Ayed, décédé le 2 mai 2011 selon « Décès de Ridha Ayed », *Babnet*, 3 mai 2011 (http://www.babnet.net/festivaldetail-34983.asp).

[49] Kaouache est élu lors du congrès du parti, qui a lieu le 26 mai 2011, en remplacement de Nabil Gorgi.

[50] Le parti a adopté l'appellation anglophone selon *Journal officiel de la République tunisienne - Annonces légales, réglementaires et judiciaires*, n°62, 24 mai 2011, p. 2899

[51] **(fr)** « Al Wifak et le Parti républicain fusionnent et donnent naissance à l'« Alliance Républicaine » », *Business News*, 27 avril 2011 (http://www.businessnews.com.tn/Al-Wifak-et-le-Parti-rÃ©publicain-fusionnent-et-donnent-naissance-Ã -lâ□□Â«-Alliance-RÃ©publicaine-Â»,520,24519,1)

[52] Le Parti de la concorde (حزب قافول) de Mustapha Saheb Ettabaâ avait été légalisé le 5 mars 2011 (http://www.tap.info.tn/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=34319&Itemid=187/) et le Parti républicain (الحزب الجمهوري) d'Abdelaziz Belkhodja le 14 mars 2011 (http://www.tap.info.tn/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=34868&Itemid=63).

[53] **(ar)** « Autorisation pour 4 nouveaux partis », *Attounissia*, 5 mai 2011 (http://www.attounissia.com.tn/details_article.php?t=64&a=35597&temp=1&lang=)

[54] Arrêté du ministre de l'Intérieur du 19 mai 2011, *Journal officiel de la République tunisienne*, n°37, 24 mai 2011, p. 746

[55] **(ar) [pdf]** « Le visa du mouvement des réformistes », *Essahafa*, 3 mai 2011 (http://www.essahafa.info.tn/fileadmini/template/images/pdf/pdf_test/030511.pdf)

[56] Avis de constitution d'un parti politique, *Journal officiel de la République tunisienne - Annonces légales, réglementaires et judiciaires*, n°68, 7 juin 2011, pp. 3243-3244

[57] Ancien chef de la faction dissidente de l'Union générale des étudiants de Tunisie en 2002

[58] Le parti modifie son nom en remplaçant le terme « libéral » par « libre » selon l'arrêté du ministre de l'Intérieur du 16 juin 2011, *Journal officiel de la République tunisienne*, n°45, 21 juin 2011, p. 955.

[59] *Journal officiel de la République tunisienne - Annonces légales, réglementaires et judiciaires*, n°67, 4 juin 2011, p. 3180

[60] Arrêté du ministre de l'Intérieur du 24 mai 2011, *Journal officiel de la République tunisienne*, n°38, 27 mai 2011, p. 776

[61] Arrêté du ministre de l'Intérieur du 30 mai 2011, *Journal officiel de la République tunisienne*, n°40, 3 juin 2011, pp. 816-817

[62] Arrêté du ministre de l'Intérieur du 4 juin 2011, *Journal officiel de la République tunisienne*, n°42, 10 juin 2011, pp. 885-886

[63] Arrêté du ministre de l'Intérieur du 16 juin 2011, *Journal officiel de la République tunisienne*, n°45, 21 juin 2011, p. 955

[64] **(fr)** « Tunisie - Création d'un nouveau parti politique, le "Mouvement démocrate tunisien" », *Business News*, 10 février 2011 (http://www.businessnews.com.tn/Tunisie---CrÃ©ation-dun-nouveau-parti-politique,-le--Mouvement-dÃ©mocrate-tunisien-,520,23479,1)

[65] **(ar)** « Le Parti de la liberté et de la solidarité présente sa demande de visa », *Al Chourouk*, 28 avril 2011

[66] *Tunis Hebdo*, 16 mai 2011[réf. incomplète]

Lien externe

- **(fr)** Riadh Guerfali, « Le multipartisme d'État en Tunisie : la débâcle », *Nawaat*, 12 décembre 2002 (http://astrubal.nawaat.org/2002/12/12/le-multipartisme-detat-en-tunisie-la-debacle/), publié sous le pseudonyme de Mohammed Ali Ben Mehdi dans *Horizons maghrébins*, n°46/2002 « Réalités tunisiennes : L'État de manque ; politique, économie, société, culture », éd. Presses universitaires du Mirail, pp. 12-27

Les partis politiques : Détails

Mouvement des démocrates socialistes

Mouvement des démocrates socialistes	
 Logo officiel	
Présentation	
Secrétaire général	Ahmed Khaskhoussi
Fondation	10 juin 1978
Siège	25, avenue Jean-Jaurès 1001 Tunis
Députés	**16 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Légalisation	19 novembre 1983
Idéologie	social-démocratie
Site internet	www.mds.org.tn [1]

Le **Mouvement des démocrates socialistes** (MDS) (حركة الديمقراطيين الاشتراكيين) est un parti politique tunisien fondé le 10 juin 1978 par Ahmed Mestiri qui en devient le premier secrétaire général.

Histoire

La naissance du MDS remonte au milieu des années 1970. Il est fondé par des militants appartenant au courant libéral au sein du Parti socialiste destourien (PSD) du président Habib Bourguiba, parti unique de l'époque, qui se réunissent autour d'Ahmed Mestiri, ancien ministre de l'Intérieur.

Mestiri avait annoncé sa volonté de créer un parti d'opposition pour instaurer le pluralisme politique en Tunisie[2] . En 1981, le parti participe aux premières élections pluralistes. Le 19 novembre 1983, il est officiellement reconnu par le gouvernement.

Années 1980 et consécration par les urnes

Au début des années 1980, à la faveur des tentatives de libéralisation démocratique de la Tunisie, le MDS gagne en popularité. En 1981, le parti participe aux élections législatives, les premières élections pluralistes en Tunisie. Ses listes de couleur verte connaissent un fort succès et, à la surprise générale, le parti remporte les élections. Cependant, le PSD empêche l'entrée au parlement du MDS et le ministère de l'Intérieur annonce de faux résultats[2] .

Suite à la fraude, Mestiri publie un article intitulé *J'accuse* dans l'organe du parti, *L'Avenir*, où il accuse le ministre de l'Intérieur et les gouverneurs des régions d'avoir ordonné et orchestré la fraude électorale[3] .

En 1983, le multipartisme est officiellement instauré en Tunisie et le parti obtient sa légalisation[2] .

En 1987, l'arrivée au pouvoir de Zine el-Abidine Ben Ali suscite un espoir d'ouverture en Tunisie. Comme tous les partis de l'opposition de l'époque, le MDS, qui est alors considéré comme le premier parti d'opposition avec Ennahda, signe le 7 novembre 1988 le Pacte national qui constitue une sorte de code de conduite pour le gouvernement et les partis de l'opposition autour des valeurs de nationalisme, d'authenticité, d'ouverture et de tolérance[3] .

En 1989, le parti croit comme toute l'opposition de l'époque à la promesse d'ouverture de Ben Ali et participe aux élections législatives sans présenter de candidats aux présidentielles. À cette occasion, le parti refuse de faire front commun contre les islamistes d'Ennahda avec le Rassemblement constitutionnel démocratique, héritier du PSD et parti du président Ben Ali. Le ministère de l'Intérieur annonce à nouveau de faux résultats qui donnent une victoire à hauteur de 99 % des voix au RCD[4] .

Années 1990 et mise au pas par le régime

Après l'échec du MDS aux élections législatives de 1989, Mestiri se retire du secrétariat général puis met fin à toute activité politique. Le 10 septembre, Mohamed Moada remplace Mestiri au poste de secrétaire général avant de prendre le titre de président en 1992.

Le parti connaît une scission avec le départ de l'un de ses fondateurs, Mustapha Ben Jaafar, membre du bureau politique qui souhaite prendre des distances à l'égard du régime dont la dérive autoritaire s'affirme, alors que le nouveau secrétaire général Moada milite pour un rapprochement avec le pouvoir pour faire face à la menace intégriste. Ben Jaafar fonde un nouveau parti : le Forum démocratique pour le travail et les libertés.

La parti conduit par Moada soutient la candidature du président Ben Ali en 1994 et présente des listes aux législatives. Les élections qui se tiennent en l'absence totale de liberté se traduisent par la victoire sans surprise de Ben Ali et du RCD avec des scores avoisinant les 99 %. Le MDS obtient dix des sièges reversés à l'opposition. Par contre, il n'obtient que six sièges sur près de 4000 aux élections municipales tenues l'année suivante.

Son secrétaire général change alors de ton face au pouvoir[2] : Moada est alors incarcéré le 11 octobre 1995 après avoir rendu publique une lettre adressée au président Ben Ali dans laquelle il dénonce la dégradation de la situation des droits de l'homme et des libertés civiles en Tunisie. Condamné en février 1996 à onze ans d'emprisonnement pour « menaces à la sûreté extérieure de l'État » et « intelligence avec des agents d'une puissance étrangère », il bénéficie en décembre d'une mesure de libération conditionnelle à la suite d'un vaste mouvement de pressions nationales et internationales.

En 1997, à l'issue d'un congrès extraordinaire controversé, Ismaïl Boulahya, dernier membre fondateur encore en fonction, est appelé à la tête du secrétariat général malgré le boycott des éléments restés fidèles à Moada. Ce dernier, libéré après 17 mois de détention, refuse de reconnaître la nouvelle direction.

En 1999, la direction du MDS soutient officiellement la candidature de Ben Ali aux élections présidentielles et obtient seize sièges à la Chambre des députés.

Années 2000 et montée de la contestation interne

Boulahya est réélu à son poste en 2001. En juin de la même année, Moada est à nouveau incarcéré après avoir noué une alliance avec Rached Ghannouchi, chef d'Ennahda, et pris position contre une nouvelle candidature du président Ben Ali à la prochaine élection présidentielle. En mars 2002, il bénéficie d'une grâce présidentielle et se voit rétabli dans ses droits politiques et civiques. Le 10 juin, aux côtés de Boulahya et d'autres cadres du mouvement, il annonce une « initiative de réconciliation ».

Sous la direction de Moada et Boulahya, le parti participe à toutes les élections législatives. Le secrétaire général Boulahya soutient à nouveau la candidature du président Ben Ali aux élections présidentielles de 2004. Au congrès tenu en août 2008, des amendements au règlement intérieur créent un poste de coordinateur général et deux postes de vice-secrétaires généraux et ramènent le nombre des membres du bureau politique de 25 à 15[5] . Boulahya est reconduit comme secrétaire général alors que Moada devient coordinateur général. Taïeb Mohsni et Sahbi Bouderbala deviennent vice-secrétaires généraux.

Quelques jours avant le congrès, un militant dissident du MDS, Mohamed Hédi Ben Said, est arrêté le 28 juillet 2008 et condamné à deux mois de prison qu'il purge à la prison de la Mornaguia sous prétexte d'une infraction au code de la route. Son procès considéré comme inéquitable par Human Rights Watch[6] . La proximité entre les deux évènements aurait visé à intimider des dissidents au sein du parti pour les obliger à adhérer à la ligne de conduite prêchant le soutien au régime. Au sein même du congrès, moins de vingt des 400 congressistes prévus initialement assistent au vote des motions. En dépit de l'annulation de fait du congrès, ses résultats sont maintenus[7] .

En 2009, Boulahya suscite à nouveau la controverse au sein du parti en soutenant la candidature de Ben Ali aux élections présidentielles qui se tiennent au mois d'octobre de la même année. Boulahya déclare à cette occasion que Ben Ali est « le plus habilité à faire avancer davantage le processus de réformes et de développement, pour que la Tunisie puisse rejoindre le concert des pays avancés »[8] .

En janvier 2011, suite à la révolution tunisienne, Boulahya est écarté de la tête du MDS et remplacé par Taïeb Mohsni, premier vice-secrétaire général qui préside le bureau politique. Il convoque un congrès extraordinaire pour le 1er mai de la même année, alors que d'anciens membres, écartés du parti pour leur refus de la ligne politique adoptée, ont constitué un comité se présentant comme le bureau exécutif du MDS et se sont d'ailleurs approprié ses locaux. Ils sont dirigés par Ahmed Khaskhoussi et Mohamed Ali Khalfallah et affirment avoir reçu le soutien de nombreuses fédérations[9] . Khalfallah tente en vain de réunir les deux parties en un congrès extraordinaire, le 27 février 2011, mais se retire après son échec ; deux congrès parallèles ont lieu le même jour[10] . Le congrès de Khaskhoussi, considéré comme le 5e du parti, réunit près de 380 congressistes au Palais des congrès de Tunis, alors que celui de Mohsni, considéré comme le 9e, réunit 200 congressistes dans une salle de fêtes à La Marsa. Chacun d'eux élit son comité directeur mais c'est celui de Khaskhoussi qui est implicitement reconnu par les autorités qui l'intègrent à la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique[11] .

Publications

Le parti publie son propre périodique en version française et arabe (*L'Avenir* et *Al Mostaqbal*).

Références

[1] http://www.mds.org.tn

[2] **(fr)** Walid Khefifi, « Congrès du MDS : la guerre des sièges éclipse le besoin de refonte », *Le Quotidien*, date inconnue (http://www.tunisia-today.com/archives/50638)

[3] Michel Camau et Vincent Geisser, *Habib Bourguiba. La trace et l'héritage*, éd. Karthala, Paris, 2004, p. 239 (ISBN 9782845865068)

[4] Michel Camau et Vincent Geisser, *op. cit.*, p. 350

[5] **(fr)** Néjib Sassi, « Le consensus pour la continuité », *Le Temps*, 15 août 2008 (http://www.letemps.com.tn/pop_article.php?ID_art=19294)

[6] **(fr)** Rapport mondial sur la Tunisie de Human Rights Watch pour l'année 2009 (http://www.hrw.org/en/world-report-2009/tunisie)

[7] **(fr)** Mokhtar Yahyaoui, « Mouvement des démocrates socialistes : la peur des urnes », *Nawaat*, 15 août 2008 (http://nawaat.org/portail/2008/08/15/tunisie-mouvement-des-democrates-socialistes-la-peur-des-urnes/)

[8] **(fr)** Pauline Tissot, « Qui sont les figures de l'opposition tunisienne ? », *L'Express*, 18 janvier 2011 (http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/qui-sont-les-figures-de-l-opposition-tunisienne_953123.html)

[9] **(fr)** « Congrès extraordinaire, le 1er mai prochain », *La Presse de Tunisie*, 8 février 2011 (http://www.lapresse.tn/08022011/22140/congres-extraordinaire-le-1er-mai-prochain.html)

[10] **(ar)** *Al Chourouk*, 5 mars 2011 (http://www.tunipresse.com/article.php?id=53178)[réf. incomplète]

[11] **(fr)** « Quels sont les membres du Conseil de l'instance supérieure pour la réalisation des objectifs de la Révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique ? », *Leaders*, 14 mars 2011 (http://www.leaders.com.tn/article/quels-sont-les-membres-du-conseil-de-l-instance-superieure-pour-la-realisation-des-objectifs-de-la-revolution-de-la-reforme-politique-et-de-la-transition-democrat

Lien externe

- **(ar)** Site officiel du Mouvement des démocrates socialistes (http://www.mds.org.tn/)

Parti de l'unité populaire

Parti de l'unité populaire	
Logo officiel	
Présentation	
Coordinateur général	Hassine Hammami[1]
Fondation	janvier 1981
Siège	37, rue de Palestine 1002 Tunis
Députés	**12 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Légalisation	19 novembre 1983
Journal	*Al Wahda*
Idéologie	socialisme panarabisme
Site internet	www.elwahda.org.tn [2]

Le **Parti de l'unité populaire** (PUP) (حزب الوحدة الشعبية) est un parti politique tunisien fondé en janvier 1981 et issu du Mouvement de l'unité populaire d'Ahmed Ben Salah.

Reconnu le 19 novembre 1983, il compte douze députés à la Chambre des députés en 2009 ; il a participé à toutes les élections législatives depuis 1986.

Mohamed Belhaj Amor représente le PUP lors de l'élection présidentielle de 1999 où il remporte 0,31 % des suffrages. Le parti présente ensuite son secrétaire général, Mohamed Bouchiha, qui remporte 3,78 % des suffrages en 2004 et 5,01 % des suffrages en 2009.

Le PUP se réclame du socialisme et du nationalisme arabe mais n'est pas membre de l'Internationale socialiste.

Le parti publie son propre périodique en version arabe (*Al Wahda*).

Références

[1] **(fr)** « PUP : Bouchiha s'en va, Hassine Hammami, coordinateur général », *Leaders*, 8 mars 2011 (http://www.leaders.com.tn/article/pup-bouchiha-s-en-va-hassine-hammami-coordinateur-general?id=4402)
[2] http://www.elwahda.org.tn

Lien externe

- **(ar)** Site officiel du PUP (http://www.elwahda.org.tn/)

Parti démocrate progressiste (Tunisie)

Parti démocrate progressiste	
Logo officiel	
Présentation	
Secrétaire générale	Maya Jribi
Fondation	13 décembre 1983
Siège	10, rue de Palestine 1000 Tunis
Députés	**0 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Légalisation	12 septembre 1988
Journal	*Al Mawkif*
Idéologie	social-démocratie
Site internet	www.pdpinfo.org [1]

Le **Parti démocrate progressiste** (الحزب الديمقراطي التقدمي) (PDP) est un parti politique tunisien fondé le 13 décembre 1983 et légalisé officiellement le 12 septembre 1988. Il participe à toutes les élections législatives de 1989 à 1999 mais boycotte celles de 2004 et 2009 ; il ne compte donc aucun représentant à la Chambre des députés.

Selon l'avocat Ahmed Néjib Chebbi, fondateur du parti, le PDP compte plusieurs centaines de membres, dont la plupart seraient issus de professions libérales. Le parti serait le seul mouvement de l'opposition reconnue, en plus du Forum démocratique pour le travail et les libertés, à ne pas recevoir de financement public. Il vit grâce à la vente de son journal, l'hebdomadaire *Al Mawkif*, qui n'est pas subventionné non plus[2] , et aux dons de ses adhérents[3] .

Histoire

Créé initialement sous le nom de **Rassemblement socialiste progressiste** par un certain nombre de groupes marxistes, le PDP est rebaptisé au début des années 2000 suite à la révision de sa ligne idéologique.

Rassemblement socialiste progressiste

À l'origine, le parti est créé dans le sillage des premières élections pluralistes que connaît la Tunisie en 1981. Ahmed Néjib Chebbi, ancien militant du Baath puis du groupe Perspectives - L'Ouvrier tunisien lourdement condamné à la prison, profite de la grâce obtenue pour fonder avec d'autres militants de gauche comme Rachid Khéchana ou Omar Mestiri une union de plusieurs groupes de gauche. En 1983, le groupe de dissidents devient un parti politique qui prend le nom de Rassemblement socialiste progressiste (RSP). Le parti n'est alors pas reconnu par le ministère de l'Intérieur tunisien[4] .

Avec l'arrivée au pouvoir de Zine el-Abidine Ben Ali, le 7 novembre 1987, le RSP obtient sa légalisation. À cette époque, un espoir démocratique est né en Tunisie suite au changement de régime. Le parti, légalisé le 12 septembre 1988[5] , signe avec d'autres partis d'opposition, le gouvernement et les organisations de la société civile, le Pacte national du 7 novembre 1988, censé définir les valeurs et les règles de la démocratie en Tunisie[6] .

Le parti participe aux élections législatives de 1989. Ces élections se traduisent par une victoire du parti au pouvoir, le Rassemblement constitutionnel démocratique, qui remporte le scrutin avec plus de 99 % des voix. Cette victoire est contestée par plusieurs partis d'opposition dont le RSP qui y voit une fraude électorale. Celui-ci boycotte avec d'autres partis d'opposition les élections municipales de juin 1990[5] . C'est surtout à l'occasion de la campagne de répression contre les islamistes d'Ennahda que le RSP prend définitivement ses distances avec le pouvoir. Cette indépendance à l'égard du gouvernement et le refus de la participation à l'opposition consensuelle vaut au parti sa marginalisation par les médias tunisiens et la privation de subventions publiques. Le parti n'obtient aucun siège au parlement lors des élections législatives de 1994 et 1999[4] .

Années 2000 et révision idéologique

Le Rassemblement socialiste progressiste est rebaptisé à l'occasion de son congrès de juin 2001 dans le but d'« étendre ses bases idéologiques ». En 2002, il conteste les modifications constitutionnelles soumises au référendum du 26 mai et qui autorisent notamment le président Ben Ali à se présenter deux fois à l'élection présidentielle.

Le 19 février 2004, la police aurait empêché un rassemblement en faveur de la liberté de la presse organisée par le parti. Une manifestation similaire, organisée par le PDP et d'autres partis de l'opposition le 27 mars, aurait également été empêchée. Lors de l'élection présidentielle du 24 octobre, la loi électorale exclut Chebbi de l'élection présidentielle du fait que son parti ne dispose d'aucun siège au parlement. Le PDP affirme alors que cette loi est « taillée sur mesure pour fermer la voie à toute candidature libre ». En conséquence, le parti, qui présente 21 candidats à l'élection législative dans 16 des 26 circonscriptions du pays, se retire trois jours avant qu'elles n'aient lieu. Le parti prétend alors qu'il est victime d'une « accumulation de violations de ses droits et de pressions durant la campagne électorale ». Selon *Le Nouvel Observateur*, le parti se retire en effet dans le but de protester contre la saisie de son manifeste politique durant la campagne et contre d'autres pressions. Chebbi affirme par ailleurs que son parti est

bâillonné par les autorités et décrie la disqualification de cinq de ses candidats ; les autorités tunisiennes qualifient alors ce retrait de « coup d'éclat médiatique »
[réf. nécessaire].

En octobre-novembre 2005, Chebbi participe à la grève de la faim de huit personnalités de la société civile tunisienne. À l'issue du congrès de décembre 2006, la biologiste Maya Jribi devient secrétaire générale et ainsi la première femme à diriger un parti politique tunisien. Elle remplace Chebbi qui continue de siéger au sein d'un bureau politique composé de 28 membres. Du 20 septembre au 20 octobre 2007, Jribi et Chebbi suivent une grève de la faim[7] pour protester contre la décision judiciaire prise le 1er octobre d'expulser leur parti des locaux qu'il occupe au centre de Tunis[8] . Un compromis est finalement trouvé avec le propriétaire qui abandonne les poursuites en contrepartie d'un nouveau contrat de bail[9] .


Maya Jribi, secrétaire générale du parti

En vue de l'élection présidentielle de 2009, Chebbi est le premier candidat à se déclarer dès le 12 février 2008[10] , tout en exigeant une réforme du Code électoral pour supprimer notamment la clause sur le parrainage des candidats[11] . Le 24 juillet, le parlement adopte un amendement constitutionnel exceptionnel qui supprime cette condition de parrainage[12] mais restreint « la possibilité de dépôt de candidature à la présidence de la république [au] premier responsable de chaque parti », ce qui écarte donc Chebbi[10] . Rachid Khéchana, autre dirigeant du PDP, déplore à l'Agence France-Presse un « amendement [...] conçu sur mesure pour écarter notre candidat »[10] . Le comité central du PDP réuni les 8 et 9 novembre décide par 39 voix contre 16 que la candidature de Chebbi est maintenue[13] ,[14] .

Organe

Le PDP dispose d'un hebdomadaire en langue arabe, *Al Mawkif*, qui est édité depuis le 12 mai 1984. Il est dirigé par Chebbi et Khéchana. Sous la présidence de Zine el-Abidine Ben Ali, le journal fait l'objet de plusieurs mesures de censure se traduisant par la saisie de numéros dans les kiosques[15] .

Idéologie

Le PDP se déclare diversifié sur les plans politique et idéologique et regroupe aussi bien des libéraux que des « islamistes progressistes réunis autour d'un même projet de gouvernement alternatif ». Ainsi, l'un de leurs principaux objectifs serait de « montrer à leurs concitoyens que le pluralisme de la Tunisie est en réalité un leurre ».

Le programme électoral du parti est ainsi composé :

- de réformes politiques dont une amnistie générale (prisonniers d'opinion et exilés), la neutralité de l'administration, une information libre, une constitution qui garantisse les libertés des individus, la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice, des lois garantissant la liberté d'association et d'expression, etc. ;
- de réformes économiques et sociales basées sur l'instauration des principes de transparence dans les affaires et de bonne gouvernance (pour redynamiser le secteur de l'emploi) et sur une distribution juste des richesses.

Références

[1] http://www.pdpinfo.org

[2] **(fr)** Tunisie (Arab Press Network) (http://www.arabpressnetwork.org/newspaysv2.php?id=140&lang=fr)

[3] Michel Camau et Vincent Geisser, *Habib Bourguiba. La trace et l'héritage*, éd. Karthala, Paris, 2004, p. 355 (ISBN 2845865066)

[4] **(fr)** Qui est Ahmed Néjib Chebbi ? (Tunisie études) (http://www.tunisie-etudes.info/index.php?option=com_content&view=article&id=738:qui-est-ahmed-nejib-chebbi&catid=43:infos-divers&Itemid=105)

[5] **(fr)** Le multipartisme d'État en Tunisie : la débâcle (Astrubal's Blog) (http://astrubal.nawaat.org/2002/12/12/le-multipartisme-detat-en-tunisie-la-debacle/)

[6] **(fr)** « Ahmed Néjib Chebbi, l'homme qui cherche à rassembler l'opposition », *France 24*, 15 janvier 2011 (http://www.france24.com/fr/20110114-tunisie-mohammed-nejib-chebbi-pdp-opposition-ben-ali-gouvernement-union-nationale)

[7] **(fr)** Florence Beaugé, « Les locaux d'un parti d'opposition sont menacés de fermeture à Tunis », *Le Monde*, 21 septembre 2007 (http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3212,36-957871@51-957994,0.html)

[8] **(fr)** « Grève de la faim à Tunis : poursuite du mouvement, le pouvoir accusé », *Agence France-Presse*, 2 octobre 2007 (http://afp.google.com/article/ALeqM5htNh6seJyDYNI6Wn6r4p9AYqVjRQ)

[9] **(fr)** « Tunisie : deux dirigeants politiques cessent une grève de la faim de 30 jours », *Agence France-Presse*, 20 octobre 2007 (http://afp.google.com/article/ALeqM5gKQNBwcWPo7PCr7y2cziZUhgNGNQ)

[10] **(fr)** « Tunisie : Ben Ali va assouplir les conditions de candidature à la présidence », *Agence France-Presse*, 22 mars 2008 (http://gaboneco.com/show_article.php?IDActu=6472)

[11] **(fr)** Jamel Arfaoui, « Chebbi veut poursuivre la campagne présidentielle tunisienne », *Magharebia*, 28 juillet 2008 (http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2008/07/28/feature-02)

[12] **(fr)** « Tunisie : six candidats potentiels pour la présidentielle de 2009 », *Associated Press*, 31 octobre 2008 (http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/international/afrique/20081031.FAP5201/tunisie_six_candidats_potentiels_pour_la_presidentielle.html)

[13] Samy Ghorbal, « Néjib Chebbi engage le bras de fer ». *Jeune Afrique*, 16 novembre 2008, p. 54

[14] **(fr)** « Tunisie : l'opposant Néjib Chebbi maintient sa candidature à la présidentielle », *Presse canadienne*, 10 novembre 2008 (http://canadianpress.google.com/article/ALeqM5gcJgKBYlxqP12j9ve8XXnTYWBulA)

[15] **(fr)** Arnaud Boisteau, « Soupçons de censure d'un hebdomadaire tunisien, absent des kiosques », *Le Nouvel Observateur*, 18 juillet 2010 (http://tempsreel.nouvelobs.com/actualite/monde/20100718.OBS7296/soupcons-de-censure-d-un-hebdomadaire-tunisien-absent-des-kiosques.html)

Lien externe

- **(fr)** Site officiel du PDP (http://www.pdpinfo.org/spip.php?lang=fr)

Parti social-libéral (Tunisie)

Parti social-libéral	
Logo officiel	
Présentation	
Secrétaire général	Hosni Lahmar
Fondation	12 septembre 1988
Siège	42, avenue Hédi Chaker 1002 Tunis
Députés	**8 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Journal	*Al Ofok*
Idéologie	social-libéralisme
Affiliation internationale	Internationale libérale
Site internet	www.organisationspsl.org [1]

Le **Parti social-libéral** (PSL) (الحزب الاجتماعي التحرري) est un parti politique tunisien d'obédience libérale. Il est membre de l'Internationale libérale et du Réseau libéral africain. Fondé le 12 septembre 1988 sous le nom de **Parti social pour le progrès** (PSP), il change de nom en octobre 1993 pour refléter son orientation libérale.

Suite à la défection de Mongi Khamassi (parti créer le Parti des verts pour le progrès), il ne compte plus qu'un seul député à la Chambre des députés. Il participe à toutes les élections législatives depuis 1989. Son fondateur Mounir Béji se présente à l'élection présidentielle de 2004 et remporte 0,79 % des suffages.

À la suite du congrès extraordinaire du 15 juillet 2006, Mondher Thabet est élu secrétaire général en remplacement de Béji. Les membres du nouveau bureau politique sont Mohamed Anis Lariani, Larbi Ben Ali, Abderrahmène Mlaouah, Jamaleddine Ben Yahia, Mourad Maâtoug, Mohamed Chiheb Lariani, Tahar Kéfi et Mohsen Oun Nabli. Ce dernier est nommé secrétaire général le 1er février 2011 ; Hosni Lahmar le remplace au terme du congrès extraordinaire tenu le 1er mai de la même année[2] .

Le bureau de l'organisation de jeunesse du PSL est constitué de Mohamed Chiheb Lariani, Tarek Khiari, Wael Raddadi, Riadh Radhouene, Shehrazad Akacha, Ahmed Jebari, Mustapha Nebli, Mohamed Ali Lassoued et Houssem Eddine Sabri.

Le parti publie son propre périodique en version arabe (*Al Ofok*).

Références

[1] http://www.organisationspsl.org

[2] **(ar)** **[pdf]** « Congrès extraordinaire », Assabah, 3 mai 2011, p. 5 (http://wwww.assabah.com.tn/pdf/1304411287_03052011-ASSABAH.pdf)

Lien externe

- **(ar)** Site officiel du Parti social-libéral (http://www.organisationspsl.org/)

Union démocratique unioniste

Union démocratique unioniste	
Présentation	
Secrétaire général	Ahmed Inoubli
Fondation	26 novembre 1988
Siège	80, avenue Hédi-Chaker 1002 Tunis
Députés	**9 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Légalisation	30 novembre 1988
Idéologie	socialisme panarabisme

L'**Union démocratique unioniste** (UDU) est un parti politique tunisien, qui défend le nationalisme arabe. Fondé le 26 novembre 1988 et reconnu le 30 novembre de la même année, il compte sept députés à la Chambre des députés. Il a participé à toutes les élections législatives depuis 1989.

En 1999, le parti présente son fondateur et secrétaire général, Abderrahmane Tlili, aux élections présidentielles ; il remporte 0.23 % des suffrages. S'il ne présente pas de candidat en 2004, il présente en 2009 le successeur de Tlili, Ahmed Inoubli, qui finit troisième avec 3.80 % des suffrages.

Le parti publie son propre périodique en version arabe (*El Watan*).

Mouvement Ettajdid

Mouvement Ettajdid	
 Logo officiel	
Présentation	
Premier secrétaire	Ahmed Brahim
Fondation	23 avril 1993
Siège	6, rue de Métouia Tunis
Députés	**2 / 214**
Conseillers	**1 / 126**
Légalisation	14 septembre 1993
Journal	*Attariq Al Jadid*
Idéologie	centre-gauche
Site internet	ettajdid.org [1]

Le **mouvement Ettajdid** (حركة التجديد) est un parti politique tunisien. *Ettajdid* signifie « renouveau » en arabe.

Le parti compte deux représentants à la Chambre des députés. Il a participé à toutes les élections législatives depuis 1994 ; il a aussi présenté Mohamed Ali Halouani à l'élection présidentielle de 2004, où il remporte 0,95 % des suffrages, et Ahmed Brahim à celle de 2009, où il remporte 1,57 % des voix.

Le parti publie depuis 1981 son propre hebdomadaire en version arabe (*Attariq Al Jadid*).

Histoire

Parti communiste tunisien

Le Parti communiste tunisien (PCT) est fondé en 1920, à l'époque du protectorat français. Mohamed Nafaâ en est le premier secrétaire de 1946 à 1981 ; il s'était engagé dès sa jeunesse pour la libération de la Tunisie, ce qui lui a valu d'être emprisonné dès 1934 avec ses camarades Ali Jrad et Georges Adda et leurs compagnons du Néo-Destour comme Habib Bourguiba.

Interdit en janvier 1963, certains de ses membres sont persécutés par les autorités : quatorze militants du PCT sont ainsi condamnés en septembre 1968 lors du grand procès du mouvement Perspectives à des peines de prison[2] .

Le PCT est à nouveau autorisé à partir du 18 juillet 1981. En effet, Mohamed Harmel, alors premier secrétaire du Parti communiste tunisien, raconte s'être rendu chez le président Habib Bourguiba à Skanès (Monastir) afin de le remercier d'avoir levé l'interdiction qui pesait depuis 18 ans sur les publications communistes[3] . Bourguiba lui aurait alors demandé : « Mais qu'êtes-vous donc devenus, vous les communistes tunisiens qui faisiez parler de vous dans les années quarante et cinquante ? »[3] . Harmel aurait alors répondu : « Nous ne sommes plus visibles parce que vous avez décidé, Monsieur le Président, d'interdire les activités du PCT ! »[3] . Et Bourguiba de répondre, après quelques secondes de réflexion : « Levons donc aussitôt cette mesure d'interdiction ! »[3] .

Abandon du communisme

Lors de son congrès du 22 et 23 avril 1993, le PCT annonce vouloir se transformer en « mouvement Ettajdid »[4] en abandonnant le communisme et en s'engageant à suivre une ligne de centre-gauche. Il désire ainsi s'ouvrir aux sensibilités démocratiques et progressistes tout en évitant l'opposition frontale face au pouvoir[4] . Le 14 septembre 1993, le mouvement Ettajdid est légalisé[4] .

Lors de l'élection législative de 1994, le parti obtient quatre sièges à la Chambre des députés.

Refondation

Le 30 juillet 2007 s'ouvre son second congrès national. À cette occasion, des personnalités indépendantes, dont l'économiste Mahmoud Ben Romdhane et l'universitaire féministe Sana Ben Achour, sont cooptées pour former une « coalition démocratique » laïque. Pour des raisons inexpliquées, certains participants se seraient toutefois retirés selon la presse tunisienne[5] . À ce titre, un conseil central de quarante membres est formé et réunit, selon une formule d'équilibre, vingt membres issus du mouvement Ettajdid sous sa composition classique et vingt personnalités indépendantes. Un bureau politique composé de douze membres élus est par ailleurs constitué.

Ce projet est destiné à faire contre-poids à une l'alliance du 18-Octobre constituée en 2005 par deux autres partis d'opposition légaux (PDP et FDTL) avec des partis interdits de gauche, dont le PCOT, et des membres du mouvement islamiste Ennahda. Il vise notamment, selon ses initiateurs, à offrir une « alternative d'opposition crédible » à l'hégémonie du parti au pouvoir tout en exprimant son attachement aux acquis du pays (notamment le statut des femmes à travers le Code du statut personnel). Dans des motions approuvées par le congrès, le parti souligne la nécessité de doter la Tunisie d'une « nouvelle constitution pour garantir l'alternance et la séparation des pouvoirs » et prône en outre des réformes pour attirer l'investissement en Tunisie et une « parité totale » entre les sexes[5] .

À l'occasion du congrès de 2007, le premier secrétaire du mouvement, Mohamed Harmel, annonce son retrait. Il occupera toutefois la fonction de président à titre honorifique[5] . La fonction de premier secrétaire est accordée par consensus à une nouvelle figure, le linguiste Ahmed Brahim, qui est partisan d'une nouvelle ligne politique à donner au mouvement. Hatem Chaabouni, Mahmoud Ben Romdhane, Jounaidi Abdeljaoued et Samir Taieb occupent les fonctions de secrétaires généraux adjoints.

Références

[1] http://ettajdid.org

[2] **(ar)** Abdeljalil Bouguerra, *De l'histoire de la gauche tunisienne : le mouvement Perspectives. 1963-1975*, éd. Cérès, Tunis, 1993, pp. 52-53

[3] Michel Camau et Vincent Geisser, *Habib Bourguiba. La trace et l'héritage*, éd. Karthala, Paris, 2004, p. 344 (ISBN 2845865066)

[4] Bruno Callies de Salies, *Le Maghreb en mutation : entre tradition et modernité*, éd. Maisonneuve et Larose, Paris, 1999, p. 159 (ISBN 9782706814198)

[5] « Un parti d'opposition change de chef, veut une coalition laïque », *Agence France-Presse*, 6 août 2007

Liens externes

- **(fr)** Site du mouvement Ettajdid (http://ettajdid.org/?lang=fr)
- **(fr)** Site de l'hebdomadaire *Attariq Al Jadid* (http://attariq.org/?lang=fr)

Forum démocratique pour le travail et les libertés

Forum démocratique pour le travail et les libertés	
 Logo officiel	
Présentation	
Secrétaire général	Mustapha Ben Jaafar
Fondation	9 avril 1994
Siège	4, rue d'Angleterre 1000 Tunis
Députés	**0 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Légalisation	25 octobre 2002
Journal	*Mouwatinoun*
Idéologie	social-démocratie
Affiliation internationale	Internationale socialiste (observateur)
Site internet	www.fdtl.org [1]

Le **Forum démocratique pour le travail et les libertés** (FDTL) (التكتل الديمقراطي من أجل العمل والحريات) est un parti politique tunisien fondé le 9 avril 1994 et reconnu le 25 octobre 2002. Il est membre de la coalition du 18 octobre aux côtés du Parti démocrate progressiste, du Parti communiste des ouvriers de Tunisie et de certains islamistes.

Son fondateur et actuel secrétaire général est Mustapha Ben Jaafar (médecin et radiologue).

Le FDTL ne compte actuellement aucun représentant à la Chambre des députés. À l'occasion de son premier congrès organisé les 29 et 30 mai 2009, Ben Jaafar est reconduit comme secrétaire général et les douze membres du bureau politique sont renouvelés[2] .

Le parti est membre consultatif de l'Internationale socialiste. Le parti commence à éditer début 2007 un hebdomadaire arabophone intitulé *Mouwatinoun* (Citoyens).

Références

[1] http://www.fdtl.org

[2] **(fr)** Mourad Sellami, « Répartition des tâches au sein du bureau politique du FDTL », *Le Temps*, 8 juin 2009 (http://www.letemps.com.tn/pop_article.php?ID_art=29809)

Lien externe

- **(fr)** Site officiel du FDTL (http://www.fdtl.org/)

Parti des verts pour le progrès

Parti des verts pour le progrès	
Logo officiel	
Présentation	
Secrétaire général	Mongi Khamassi
Fondation	14 novembre 2005
Siège	2, avenue de France 1000 Tunis
Députés	**6 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Légalisation	3 mars 2006
Idéologie	écologisme
Site internet	www.partivert-tunisie.com [1]

Le **Parti des verts pour le progrès** (PVP) (حزب الخضر للتقدم) est un parti politique tunisien fondé le 14 novembre 2005.

Reconnu le 3 mars 2006, il ambitionne de « renforcer la conscience environnementale » des Tunisiens et les sensibiliser sur l'importance de celle-ci dans leur vie et dans celles des collectivités.

Le parti publie son propre hebdomadaire en version française et arabe (*Ettounsi*).

Histoire

Le fondateur, Mongi Khamassi, originaire du Kef, fait partie des fondateurs du Parti social-libéral (PSL) dont il est membre pendant 17 ans avant de démissionner en septembre 2005.

Il dépose alors une demande pour créer un nouveau parti, l'autorisation lui étant accordée moins de quatre mois plus tard, ce qui est considéré comme un record en Tunisie. Khamassi ayant été élu député du PSL lors des élections législatives du 24 octobre 2004, le PVP obtient un siège à la Chambre des députés dès sa création. En 2009, à l'occasion de sa première expérience électorale, le parti remporte un total de six sièges.

Lors de son congrès fondateur, tenu les 12 et 13 décembre 2008, le secrétaire général Khamassi est reconduit à son poste et les dix nouveaux membres du bureau politique élus par les membres du conseil national[2] . Les

représentants des partis écologistes marocain, algérien, égyptien et palestinien présents au congrès décident la constitution d'un Rassemblement arabe des partis verts et des mouvements écologiques dont la présidence est confiée à Khamassi[2] . Le parti compte alors treize fédérations implantées à Ras Jebel, Zarzis, Gafsa, Kairouan, Sfax, Nabeul, Le Kef, Jendouba, Siliana, La Manouba, Tunis et Ben Arous[3] .

Controverses sur sa légitimité

Il convient de noter que de nombreux partis verts, notamment les Verts français[4] et les Verts européens[5] , ont dénoncé la création de ce parti en déclarant que le véritable parti écologiste tunisien est en réalité le mouvement Tunisie verte, dont le dossier, deux ans après son dépôt, n'avait toujours pas été accepté par le ministère de l'Intérieur.

Considéré comme un « parti de décor » par la majorité de la scène politique tunisienne[réf. nécessaire], le PVP n'a pas de représentant au gouvernement d'union nationale qui a été formé à la suite de la révolution tunisienne. Le parti avait, en effet, soutenu la candidature de Ben Ali à l'élection présidentielle de 2009. À cette occasion, le secrétaire général avait déclaré que « le Parti des verts pour le progrès se félicite de ce pas franchi. Les militants et les cadres du parti de toutes les régions du fin fond de la Tunisie ont appelé à soutenir la candidature de Ben Ali pour 2009 »[6] .

Bureau politique

À la formation du parti en 2006, le bureau politique comprend, outre le secrétaire général Mongi Khamassi et la secrétaire générale adjointe Amel Bel Lakhal, Fathi Zghonda, Riadh Hammoudia, Fethi Dargachi, Ali Mrad, Chaker Ben Saïd, Faouzi Ezzeddine, Chrifa Marzouki et Karima Hosni[7] .

Au terme du congrès de 2008, les membres du bureau sont entièrement renouvelés[2] :

- Secrétaire général : Mongi Khammassi ;
- Vice-secrétaire générale chargée de l'information : Faten Charkaoui ;
- Secrétaire général adjoint chargé de la trésorerie : Fethi Dargachi ;
- Secrétaire général adjoint chargé des relations étrangères : Ibrahim Latrech ;
- Secrétaire général adjoint chargé des régions et des relations avec les partis et les organisations : Mohsen Hassan ;
- Secrétaire général adjoint chargé des études et des affaires écologiques, économiques et sociales : Tarek Nefzi ;
- Secrétaire général adjoint chargée de la femme : Aïcha Khammassi ;
- Secrétaire général adjoint chargé des jeunes : Hafedh Khaldi ;
- Secrétaire général adjoint chargé de la formation et de l'encadrement : Khaled Kabbous ;
- Membre chargé de la programmation et de la communication en multimédia : Faycel Naîmi ;
- Membre chargé de la communication interne : Malek Yazid.

Références

[1] http://www.partivert-tunisie.com

[2] Néjib Sassi, « Société civile : premier congrès du Parti des verts pour le progrès (PVP) », *L'Expression*, 20 décembre 2008

[3] **(fr)** Abdelmajid Haouachi, « Congrès du Parti des verts pour le progrès », *Réalités*, 2 décembre 2008 (http://41.226.15.227/realites/home/Realites-Lire-Article?=&a=1086019&t=161)

[4] **(fr)** Communiqué à la presse du 8 mars 2006 (Les Verts) (http://lesverts.fr/article.php3?id_article=2591)

[5] **(en)** The European Green Party acknowledges the Tunisian Green Party (Parti Vert européen) (http://www.europeangreens.org/cms/default/dok/152/152765.the_european_green_party_acknowledges_th@en.htm)

[6] **(fr)** « Tunisie : le parti des verts de Mongi Khamassi sort ses griffes », *Espace Manager*, 25 janvier 2011 (http://www.espacemanager.com/macro/tunisie-le-parti-des-verts-de-mongi-khamassi-sort-ses-griffes.html)

[7] **(fr)** M'hamed Jaïbi, « La neuvième formation est née », *La Presse de Tunisie*, 4 mars 2006 (http://archives.lapresse.tn/index.php?opt=15&categ=1&news=23311)

Lien externe

- **(ar)** Site officiel du Parti des verts pour le progrès (http://www.partivert-tunisie.com/ar/index.php)

Tunisie verte

Tunisie verte	
 Logo officiel	
Présentation	
Secrétaire général	Abdelkader Zitouni
Fondation	19 avril 2004
Députés	**0 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Légalisation	17 janvier 2011
Idéologie	écologisme socialisme
Affiliation internationale	Global Greens
Site internet	www.partitunisieverte.org [1]

Tunisie verte (تونس الخضراء) est un parti politique tunisien de tendance écologiste dont le fondateur est Abdelkader Zitouni.

Légalisation

Le dossier de constitution du parti est déposé le 19 avril 2004 mais ne reçoit pas d'autorisation formelle pour l'exercice légal de son activité. Entre temps, un autre parti politique se réclamant aussi de l'écologie, le Parti des verts pour le progrès (PVP), reçoit son autorisation. Sur fond de polémique animée par l'allégeance du parti « concurrent », c'est-à-dire le PVP, au Rassemblement constitutionnel démocratique (parti au pouvoir à cette époque), le ministère de l'Intérieur clame qu'il n'a pas reçu toutes les pièces du dossier de constitution du parti, des propos que les leaders de cette formation politique sont incapables de démentir en l'absence de récépissé légal justifiant le dépôt de leur dossier.

Tunisie verte est finalement légalisé le 17 janvier 2011, après la révolution tunisienne qui renverse le président Zine el-Abidine Ben Ali[2] .

Positions

À travers des entretiens dans la presse écrite[3] ou en ligne[4] , Tunisie verte dénonce la détérioration de plusieurs sites environnementaux (dessèchement des oasis du sud et pollution du littoral de Sfax, Gabès ou Bizerte) causée par l'« exploitation excessive » des ressources et l'expansion effrénée de certaines zones industrielles polluantes.

Malgré sa non légalisation par les autorités dans un premier temps, les leaders de Tunisie verte assuraient[3] avoir jusqu'ici le soutien de nombreuses associations environnementales et partis politiques écologistes européens[3] (dont le Parti vert européen[5]) et participaient à plusieurs colloques et congrès internationaux[4] .

Références

[1] http://www.partitunisieverte.org

[2] « Tunisie : trois partis d'opposition légalisés en trois jours », *Agence France-Presse*, 19 janvier 2011

[3] **(fr)** Ridha Kéfi, « Les Verts annoncent la couleur », *Jeune Afrique*, 20 mars 2005 (http://www.jeuneafrique.com/pays/tunisie/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN20035lesverueluo0)

[4] **(fr)** Josua Grabener, « Le dirigeant du parti Tunisie Verte », *Anciela*, 2 janvier 2007 (http://www.anciela.info/articles.php?id=105)

[5] **(fr)** Didier Barbeau, « Le parti Tunisie verte, illégal dans son pays, est reconnu par le Parti Vert Européen », *Autour du Bio*, 20 octobre 2006 (http://www.autourdubio.fr/?post/Le-parti-Tunisie-Verte-illegal-dans-son-pays-est-reconnu-par-le-Parti-Vert-Europeen)

Parti socialiste de gauche (Tunisie)

Parti socialiste de gauche	
حزب الإشتراكي اليساري PARTI SOCIALISTE DE GAUCHE Logo officiel	
Présentation	
Secrétaire général	Mohamed Kilani
Fondation	1er octobre 2006
Députés	**0 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Légalisation	17 janvier 2011
Idéologie	socialisme scientifique
Site internet	www.psg.tn [1]

Le **Parti socialiste de gauche** (PSG) (الحزب الاشتراكي اليساري) est un parti politique tunisien de gauche fondé le 1er octobre 2006 et légalisé par le gouvernement d'union nationale le 17 janvier 2011. Une première demande de légalisation, déposée en 2007, avait été refusée par le pouvoir de l'époque.

Issu d'une scission du Parti communiste des ouvriers de Tunisie, le PSG se distingue de ce dernier par son refus de toute alliance avec les islamistes, y compris dans le cadre de la lutte contre le régime de Zine el-Abidine Ben Ali, lui préférant la constitution d'un front de forces progressistes et laïques. Lors des élections présidentielles de 2009, le PSG soutient Ahmed Brahim, le candidat du mouvement Ettajdid.

Se réclamant du socialisme scientifique et de la défense de la laïcité, le PSG est dirigé par Mohamed Kilani.

Lien externe

- **(ar)** Site officiel du Parti socialiste de gauche [2]

Références

[1] http://www.psg.tn
[2] http://www.psg.tn/

Parti du travail patriotique et démocratique

Parti du travail patriotique et démocratique	
 Logo officiel	
Présentation	
Président	Abderrazek Hammami
Fondation	1er mai 2005
Députés	**0 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Légalisation	19 janvier 2011
Idéologie	socialisme scientifique
Site internet	www.hezbelamal.org [1]

Le **Parti du travail patriotique et démocratique** (PTPD) (حزب العمل الوطني الديمقراطي) est un parti politique tunisien de gauche fondé le 1er mai 2005 et légalisé par le gouvernement d'union nationale le 19 janvier 2011. Il se réclame du socialisme et de la classe ouvrière.

Le PTPD est dirigé par Abderrazek Hammami.

Lien externe

- **(fr)** Site officiel du PTPD [2]

Références

[1] http://www.hezbelamal.org
[2] http://www.hezbelamal.org/sitefrancais/index.htm

Ennahda

Ennahda	
 Logo officiel	
Présentation	
Président	Rached Ghannouchi
Fondation	6 juin 1981
Siège	67, rue Om Kalthoum 1001 Tunis
Députés	**0 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Légalisation	1er mars 2011
Idéologie	islamisme
Site internet	www.nahdha.info [1]

Le mouvement **Ennahda** (النهضة) ou *Hezb Ennahda* (Parti de la Renaissance), anciennement appelé Mouvement de la tendance islamique de 1981 à 1989, est un parti politique islamiste tunisien.

Il est fondé le 6 juin 1981 avant d'adopter un autre nom de février 1989 à mars 2011. Ses dirigeants ont été formés dans les universités modernes : Rached Ghannouchi, Abdelfattah Mourou et Hassen Ghodbani (juristes) et Salah Karker (économiste)[2] . Longtemps interdit, il est légalisé le 1er mars 2011 par le nouveau gouvernement d'union nationale instauré après le départ du président Zine el-Abidine Ben Ali.

Histoire

Mouvement de la tendance islamique et ses origines

L'islamisme politique en Tunisie émerge et s'affirme au sein de l'université tunisienne dans les années 1970, après une période de gestation au sein des mosquées. À l'époque, l'université est un espace fortement politisé : la confrontation et les débats avec les diverses tendances de la gauche tunisienne fortement structurée et rompue à la pratique politique permettent aux premiers partisans de l'islam politique en Tunisie de se former politiquement, de se doter de structures et d'une ligne idéologique leur permettant d'avoir un projet politique.

Avec l'ouverture de l'espace politique tunisien en 1981, la demande de légalisation d'un parti, le Mouvement de la tendance islamique, est déposée le 6 juin mais elle est refusée par le ministère de l'Intérieur en juillet de la même année. Il s'ensuit une campagne d'arrestations de militants responsables du MTI[3] . En septembre 1981, 107 militants du MTI sont traduits en justice et condamnés lors du grand procès du MTI à des peines de prison : Rached

Ghannouchi écope alors d'une peine de onze ans de prison ferme. Les militants du MTI sont tous graciés en 1984[4] .

Parallèlement à son activité politique, le MTI développe une importante activité sociale : il crée des comités de quartier et des associations de bienfaisance. Habib Mokni, son représentant en France, déclare en 1987 que le parti est attaché à la démocratie et au respect des droits de l'homme ; il rejette officiellement le recours à la violence. Cependant, Mokni met en avant qu'en périphérie du mouvement, certains groupuscules peuvent présenter des idées plus au moins radicales[5] .

Mouvement d'opposition de masse de la fin des années 1980



Rached Ghannouchi lors d'un meeting

Avec l'arrivée au pouvoir de Zine el-Abidine Ben Ali le 7 novembre 1987, des gages de libertés politiques sont donnés à l'opposition y compris islamiste. Les membres du MTI sont libérés de prison et une certaine liberté d'action leur ait accordée. Le parti signe le Pacte national, le 7 novembre 1988, afin de s'insérer dans le jeu politique. Le régime ne tarde pas à annoncer, dans la foulée de ce premier succès, de nouvelles mesures d'apaisement[2] . Néanmoins, le parti voit ses demandes successives de légalisation refusées.

Pour respecter les clauses du Code électoral qui interdit les références à la religion dans les partis politiques, la fraction dite « modérée » du MTI décide de retirer toute allusion à l'islam dans le nom du mouvement et choisit de le rebaptiser *Hezb Ennahda* (Parti de la Renaissance). Sa demande de légalisation ayant été rejetée à nouveau, le mouvement présente ses candidats aux élections législatives du 2 avril 1989 sur des listes indépendantes. Toutefois, le Rassemblement constitutionnel démocratique (parti au pouvoir) rafle la totalité des sièges à la Chambre des députés[2] . C'est ainsi que ces élections marquent le retour de la répression et la fin de l'état de grâce qui régnait depuis l'arrivée du président Ben Ali en 1987[2] . Rached Ghannouchi s'exile en Algérie puis à Londres en 1989 mais laisse un parti dont la popularité est acquise. En effet, alors qu'il est crédité officiellement de 13 % des voix, les voix réellement gagnées par Ennahda à travers les listes indépendantes aurait été estimées aux environs de 30 %[6] .

Disparition forcée dans les années 1990

À l'occasion de la première guerre du golfe en 1991, les manifestations de soutien à l'Irak se multiplient en Tunisie et des militants d'Ennahda reprennent leur activité à cette occasion. Le régime de Ben Ali n'apprécie pas ces démonstrations de force et, à partir du printemps 1991, les arrestations se multiplient parmi les rangs d'Ennahda[6] . Les peines prononcées au cours de deux grands procès qui se tiennent devant des juridictions militaires en 1991 et 1992 sont très lourdes et vont jusqu'à l'emprisonnement à vie. Les procès sont considérés comme expéditifs et non conformes aux canons de la justice internationales selon les militants des droits de l'homme et les observateurs internationaux. La plupart de ces détenus sont, selon Amnesty International, des prisonniers de conscience emprisonnés et condamnés sans preuve tangible de criminalité mais pour le simple exercice de leurs convictions religieuses et politiques.

Certains leaders choisissent l'exil alors que les arrestations se poursuivent chez les militants et même les sympathisants du parti. La torture est systématiquement pratiquée sur ces derniers en prison et les intimidations et privations touchent leurs proches. Face à cette répression et au durcissement du régime, le mouvement disparaît de la scène politique tunisienne[7] .

L'activité d'Ennahda se poursuit en exil sans avoir d'incidence particulière en Tunisie. Le parti tient un congrès en 1995.

Timide reprise dans les années 2000

En 1999, 600 détenus d'Ennahda bénéficient d'une grâce présidentielle en même temps que d'autres détenus politiques[8] . Bien que les anciens détenus subissent des formes déguisées de répression, comme la privation d'emploi ou le contrôle administratif, ils se réorganisent notamment avec l'appui des organismes de protection des droits de l'homme et d'autres partis d'opposition, y compris les plus marqués à gauche[7] .

En 2005, Ennahda participe avec le Parti démocrate progressiste (centre gauche) et le Parti communiste des ouvriers de Tunisie (gauche révolutionnaire) au mouvement du 18-Octobre qui vise la restauration des libertés civiles en Tunisie. Dans le cadre du mouvement qui devient une plateforme de l'opposition, les représentants d'Ennahda adoptent des positions en faveur de la liberté de culte, de l'égalité homme-femme et de la séparation de l'État et de la religion ainsi que le rejet des châtiments corporels[9] .

Le 5 novembre 2008, les 21 derniers prisonniers d'Ennahda bénéficient d'une libération conditionnelle[10] . Cependant, l'un d'entre eux, l'ancien président Sadok Chourou, est reconduit en prison après avoir fait des déclarations à la presse[11] .

En 2009, Ennahda toujours interdit appelle au boycott des élections présidentielles et législatives qui se tiennent en Tunisie.

Suite à la révolution tunisienne, le fondateur du parti Rached Ghannouchi rentre de son exil à Londres le 30 janvier 2011 ; les partisans d'Ennahda désormais libres de leur mouvement l'accueillent par milliers à l'aéroport de Tunis. Il déclare par ailleurs qu'il ne sera pas candidat aux élections présidentielles, ni à un aucun mandat électoral[12] . Le 7 février, de nouvelles structures dirigeantes sont créées, avec un comité constitutif de 33 membres et un bureau exécutif de 13 membres, pour remplacer celles mises en place en exil. Rached Ghannouchi reste président et Hamadi Jebali secrétaire général jusqu'à la tenue du congrès dans les quatre à six mois[13] . Il est légalisé le 1er mars 2011[14] .

Implication dans des violences politiques

Plusieurs actes violents ont été imputés au mouvement : il lui est reproché l'incendie, le 18 février 1991, du local du comité de coordination du Rassemblement constitutionnel démocratique à Bab Souika qui a fait deux blessés graves dont l'un décède une quinzaine de jours plus tard. Le mouvement nie vouloir utiliser la violence, contrairement au Front islamique du salut algérien, même s'il reconnaît en 2011 sa responsabilité dans l'incident de Bab Souika qualifié « d'erreurs individuelles commises par certains jeunes du mouvement qui étaient victimes de répression, faute de l'absence des leaders, contraints à l'exil ou emprisonnés »[15] .

Salah Karker, l'un des hauts dirigeants d'Ennahda, a reconnu que l'organisation avait commandé un coup d'État pour le 8 novembre 1987 en infiltrant l'armée :

> « Les sympathisants du MTI au sein de l'armée préparaient un coup d'État, prévu pour le 8 novembre suivant. Cette décision a été adoptée par le bureau politique du mouvement islamiste [...] Nous n'avions pas d'autre issue [...] le régime nous avait déclaré la guerre[16] . »

En 1994, Ghannouchi explique cette tentative de coup d'État de la manière suivante :

> « Quant à la tentative *[de coup d'État]* militaire, elle n'était qu'une initiative pour faire face à un régime qui avait déclaré qu'il voulait éradiquer le mouvement [...] Ce plan *[de tentative de coup d'État]* s'est mis en route en-dehors du mouvement et en l'absence de la plupart de ses institutions, bien que certains éléments de la direction y aient pris part[17] . »

De plus, le parti aurait été suspecté d'avoir tenté d'établir des liens avec des organisations terroristes telles qu'Al-Qaida selon un rapport écrit sur un détenu tunisien à Guantánamo et révélé par WikiLeaks[18] .

Doctrine

Ghannouchi cite largement dans ses écrits Sayyid Qutb, Hassan El-Banna (fondateur des Frères musulmans) et Sayyid Abul Ala Maududi. Il est également lié aux islamistes soudanais dirigés par Hassan al-Tourabi qu'il considère comme son proche ami — ce dernier lui a offert sa sœur cadette comme « deuxième » épouse ainsi qu'un passeport diplomatique soudanais[19] . Influencé par les Frères musulmans égyptiens, il vise ainsi l'établissement d'un État islamique, la « démocratie n'étant le meilleur système qu'en l'absence du système islamique ».

De nos jours, Ennahda se dit proche de l'AKP, le parti islamo-conservateur turc[20] .

Notes et références

[1] http://www.nahdha.info

[2] **(fr)** Ridha Kéfi, « Comment les islamistes ont été vaincus », *Jeune Afrique*, 11 mai 1999 (http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN11056commesucnia0)

[3] François Siino, « L'Université tunisienne banalisée. Mise à niveau libérale et dépolitisation », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XL, éd. du CNRS, Paris, 2002

[4] Michel Camau et Vincent Geisser, *Habib Bourguiba. La trace et l'héritage*, éd. Karthala, Paris, 2004, p. 262

[5] **(fr)** « Tunisie : Habib Mokni, le MTI, l'islam et le pouvoir », *Les Cahiers de l'Orient*, n°7, troisième trimestre 1987 (http://www.chris-kutschera.com/habib_mokni.htm)

[6] **(fr)** Dominique Lagarde, « Tunisie : d'où vient le mouvement Ennahda ? », *L'Express*, 31 janvier 2011 (http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/tunisie-d-ou-vient-le-mouvement-ennahda_956647.html)

[7] Aly Zmerli, « Ben Ali, le Ripou », *Kapitalis*[réf. incomplète]

[8] **(fr)** **[pdf]** Sadri Khiari et Olfa Lamloum, « Tunisie : des élections en trompe-l'œil », *Politique africaine*, n°76, décembre 1999, pp. 106-115 (http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/076106.pdf)

[9] **(fr)** Samy Ghorbal, « Les combats de Néjib Chebbi », *Jeune Afrique*, 15 octobre 2007 (http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN14107lescoibbehc0/)

[10] **(fr)** Rapport sur la Tunisie de Human Rights Watch pour l'année 2009 (http://www.hrw.org/en/world-report-2009/tunisie)

[11] **(fr)** « Tunisie: un an de prison pour le dirigeant d'un parti islamiste interdit », *Agence France-Presse*, 13 décembre 2008 (http://biladi.ma/74983-tunisie-un-de-prison-pour-le-dirigeant-d-un-parti-islamiste-interdit.htm)

[12] **(fr)** « Tunisie : l'islamiste Rached Ghannouchi ne sera pas candidat à la présidence », *Le Monde*, 30 janvier 2011 (http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/01/30/tunisie-l-islamiste-rached-ghannouchi-ne-sera-pas-candidat-a-la-presidence_1472796_3212.html)

[13] « Tunisie : le mouvement Ennahdha se dote de nouvelles structures dirigeantes », *Associated Press*, 7 février 2011

[14] **(fr)** « Tunisie : une Assemblée constituante pourrait être créée », *Le Monde*, 1er mars 2011 (http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/03/01/tunisie-le-mouvement-islamiste-ennahda-legalise_1486869_3212.html)

[15] **(fr)** « Tunisie : le mouvement Ennahda se veut rassurant et reconnaît son erreur de 1991 », *Espace Manager*, 8 février 2011 (http://www.espacemanager.com/politique/tunisie-le-mouvement-ennahda-se-veut-rassurant-et-reconnait-son-erreur-de-1991.html)

[16] Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi, *Notre ami Ben Ali*, éd. La Découverte, Paris, 2002, p. 41

[17] *Al-Insan*, février 1994, pp. 38-39

[18] **(en)** **[pdf]** JTF-GTMO Detainee Assessment (Département de la Défense des États-Unis) (http://wikileaks.ch/gitmo/pdf/ts/us9ts-000038dp.pdf)

[19] **(fr)** Ridha Kéfi, « Les dérapages de l'islamiste », *Jeune Afrique*, 26 décembre 2000 (http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN26123lesdretsima0)

[20] **(fr)** « Tunisie : Trois ministres démissionnent, colère contre l'ancien régime », *Agence France-Presse*, 18 janvier 2011 (http://www.jeuneafrique.com/depeche_afp_20110118T151417Z20110118T151354Z_tunisie-trois-ministres-demissionnent-colere-contre-l-ancien-regime.html)

Lien externe

- **(ar)** Site officiel d'Ennahda (http://www.nahdha.info/arabe/index.php)

Congrès pour la république

Congrès pour la république	
 Logo officiel	
Présentation	
Président	Moncef Marzouki
Fondation	24 juillet 2001[1]
Siège	45, rue Ali Darghouth 1001 Tunis
Députés	**0 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Interdiction	2002[2]
Légalisation	8 mars 2011[1]
Journal	*Tunisie Avenir*
Idéologie	centre-gauche
Site internet	www.cpr.tn [3]

Le **Congrès pour la république** (CPR) (arabe : المؤتمر من أجل الجمهورية ou *al-Muʾtamar min ʾajli al-Jumhūriyyah*) est un parti politique tunisien fondé en 2001. Il est présidé par Moncef Marzouki, professeur à la faculté de médecine de l'Université de Sousse et ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme.

Fondation

La fondation du CPR est déclarée le 24 juillet 2001[4] par 31 personnes dont Moncef Marzouki (président), Naziha Réjiba alias *Oum Zied* (secrétaire général), Abderraouf Ayadi (vice-président), Samir Ben Amor (trésorier), Mohamed Chakroun (président d'honneur), les avocats Mohamed Abbou et Salim Ben Hamidane, ainsi que l'universitaire Fethi Jerbi[5] .

Dans sa déclaration constitutive, le CPR se donne pour but l'instauration « pour la première fois en Tunisie » d'un régime républicain garantissant la liberté d'expression, d'association et de manifestation ainsi que la tenue d'élections libres, honnêtes et garanties par des observateurs nationaux et internationaux[4] . Le CPR appelle aussi à la promulgation d'une nouvelle constitution instaurant la stricte séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, le respect des droits de l'homme et l'égalité des genres[4] . De plus, le CPR appelle à la « renégociation » des engagement tunisiens envers l'Union européenne et au soutien des droits des peuples à l'autodétermination, plus particulièrement au soutien du peuple palestinien[4] .

2001-2010

En 2002, sous le régime du président Zine el-Abidine Ben Ali, le CPR est interdit et ses cadres sont contraints à l'exil. Cependant, le parti continue à exister en France jusqu'en 2011[6] .

En 2005, le CPR participe à une grève de la faim et rejoint, en signe de contestation du pouvoir, le Mouvement du 18-Octobre pour les libertés, aux côtés entres autres du parti Ennahda, du Parti démocrate progressiste et du Parti communiste des ouvriers de Tunisie[1] ,[7] .

2011

Suite à la destitution du président Ben Ali durant la révolution tunisienne, les cadres exilés du CPR rentrent en Tunisie le 18 janvier 2011[1] et Moncef Marzouki annonce sa candidature aux prochaines élections présidentielles[6] . La légalisation du parti est finalement annoncée le 8 mars 2011[8] .

Références

[1] **(fr)** « Les grandes dates du CPR », dans *Tunisie Avenir*, n° 1, mai 2011, p. 2 [texte intégral (https://docs.google.com/viewer?a=v&pid=explorer&chrome=true&srcid=0Bx-8gr4vuMk7OTViNWZiYjctNDJmNy00NDVkLWI4ODktMWJiOWNmMTBhYzM0&hl=en&pli=1) (le 17 mai 2011)]

[2] Brahim Jaouane, « Opposition tunisienne : les forces en présence (http://www.tunisie-presse.com/politique/dossier_17_opposition+tunisienne+forces+presence.html) » sur http://www.tunisie-presse.com", Tunisie *Presse, 29 janvier 2011. Consulté le 24 mai 2011*

[3] http://www.cpr.tn

[4] Moncef Marzouki, « Déclaration constitutive (http://www.cprtunisie.net/spip.php?article28) » sur http://www.cprtunisie.net", Congrès *pour la République, 24 juillet 2001. Consulté le 17 janvier 2011*

[5] Première liste des membres fondateurs du CPR (http://www.cprtunisie.net/spip.php?article28) sur http://www.cprtunisie.net", Congrès *pour la République, 25 juillet 2011. Consulté le 17 janvier 2011}*

[6] **(en)**Sonia Farid, « Tunisian exiled reformist to head back home (http://www.alarabiya.net/articles/2011/01/16/133681.html) » sur http://www.alarabiya.net", Al *Arabiya News, 16 janvier 2011. Consulté le 17 janvier 2011*

[7] Nadia Omrane, « La grève de la faim ressource l'opposition tunisienne, ses méthodes et ses enjeux. Néjib Chebbi sera-t-il le leader de l'alternance ? (http://www.alternatives-citoyennes.sgdg.org/num17/actualite-w.html) » sur http://www.alternatives-citoyennes.sgdg.org", Alternatives *citoyennes, 24 novembre 2005. Consulté le 17 mai 2011*

[8] Noureddine Hlaoui, Tunis Afrique Presse, « Tunisie - 31 partis politiques autorisés (http://www.businessnews.com.tn/Tunisie---31-partis-politiques-autorisÃ©s,520,23859,1) » sur http://www.businessnews.com.tn", Business *News, 8 mars 2011. Consulté le 8 mars 2011*

Liens externes

- **(ar)** Site officiel du Congrès pour la république (http://www.cpr.tn/)
- **(ar)(fr)** Ancien site du Congrès pour la république (http://www.cprtunisie.net/)

Parti communiste des ouvriers de Tunisie

Parti communiste des ouvriers de Tunisie	
 Logo officiel	
Présentation	
Porte-parole	Hamma Hammami
Fondation	3 janvier 1986
Siège	44, rue de Palestine 1002 Tunis
Députés	**0 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Légalisation	18 mars 2011
Journal	*Al Badil*
Idéologie	communisme marxisme-léninisme
Affiliation internationale	Conférence Internationale des Partis et Organisations Marxistes-Léninistes
Site internet	www.albadil.org [1]

Le **Parti communiste des ouvriers de Tunisie** (PCOT) (حزب العمال الشيوعي التونسي) est un parti politique tunisien d'extrême gauche qui, longtemps interdit, est finalement légalisé par décision du gouvernement d'union nationale le 18 mars 2011[2] .

Il est fondé le 3 janvier 1986 et possède une organisation de jeunesse : l'Union de la jeunesse communiste de Tunisie (UJCT) ainsi qu'un journal : *Al Badil*. Étant clandestin car non reconnu par le pouvoir en place, il ne peut légalement exercer ses activités. Le porte-parole du parti et directeur de son journal est Hamma Hammami. Le PCOT est membre de la coalition du 18 octobre aux côtés du Parti démocrate progressiste, du Forum démocratique pour le travail et les libertés et de certains islamistes.

Amnesty International rapporte en 1998 le cas de cinq étudiants condamnés à quatre ans de prison pour appartenance au PCOT à la suite de manifestations étudiantes.

Références

[1] http://www.albadil.org

[2] **(fr)** « Sept nouveaux partis politiques autorisés », *Leaders*, 18 mars 2011 (http://www.leaders.com.tn/article/sept-nouveaux-partis-politiques-autorises?id=4540)

Lien externe

- **(ar)** Site officiel du Parti communiste des ouvriers de Tunisie (http://www.albadil.org/)

Parti libéral maghrébin

Parti libéral maghrébin الحزب الليبرالي المغاربي	
 Logo officiel	
Présentation	
Président fondateur	Mohamed Bouebdelli
Siège	6-8, rue Louis Braille 1002 Tunis
Députés	**0 / 214**
Conseillers	**0 / 126**
Légalisation	22 mars 2011
Idéologie	libéralisme
Site internet	www.plm-tunisie.org [1]

Le **Parti libéral maghrébin** (PLM) (الحزب الليبرالي المغاربي), est un parti politique tunisien.

Il a obtenu son visa de légalisation le 22 mars 2011. Il est un parti de centre-droit libéral et social[2] .

Son fondateur, Mohamed Bouebdelli, est à la tête de l'Université libre de Tunis.

Bureau exécutif

- Président : Mohamed Bouebdelli ;
- Vice-présidente : Ibtissem Nsiri Mezouar ;
- Secrétaire général : Nazih Zghal ;
- Trésorier : Karim Bouebdelli ;
- Porte-parole : Karim Chair ;
- Secrétaires généraux adjoints : Wael Derouich, Jamel Zaibi et Walid Snani.

Références

[1] http://www.plm-tunisie.org

[2] **(fr)** Programme succinct du PLM (http://www.plm-tunis.org/fr/index.php)

Lien externe

- **(fr)** Site officiel du Parti libéral maghrébin (http://www.plm-tunisie.org/)

Al Majd

Al Majd (حزب المجد signifiant « La Gloire »[1]) est un parti politique tunisien fondé en 2011. Il se définit comme « centriste, d'obédience maghrébine, arabe et islamique, ouvert sur ses dimensions africaine et méditerranéenne »[2] .

Le fondateur et secrétaire général du parti[1] , Abdelwahab El Hani, a vécu en exil à partir de 1991, avant de rentrer en Tunisie au lendemain de la révolution de 2011[3] . Il dépose le 9 mars 2011 une demande de légalisation auprès du ministère de l'Intérieur[2] qu'il obtient le 24 mars[4] . Le 20 mars, jour de la fête nationale, il présente son programme, qualifié de « rationnel et tourné vers l'avenir » par son secrétaire général, devant 300 à 400 personnes réunies à Tunis[1] .

Le parti a défini un slogan officiel : « Citoyenneté, République, Démocratie »[2] .

Références

[1] **(fr)** Zohra Abid, « Tunisie. Le parti Al Majd en campagne », *Kapitalis*, 21 mars 2011 (http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/3168-tunisie-le-parti-al-majd-en-campagne.html)

[2] **(fr)** « Tunisie. Abdelwaheb El Hani présente le parti Al Majd », *Kapitalis*, 11 mars 2011 (http://www.kapitalis.com/fokus/62-national/3024-tunisie-abdelwaheb-el-hani-presente-le-parti-al-majd.html)

[3] **(fr)** « Mr. Abdelwahab Hani présente son parti Al Majd », *Tunivisions*, 23 mars 2011 (http://www.tunivisions.net/mr-abdelwahab-hani-presente-son-parti-al-majd,11734.html)

[4] **(fr)** « "El Majd", 50e parti tunisien », *Business News*, 24 mars 2011 (http://www.businessnews.com.tn/-El-Majd-,-50Ã¨me-parti-tunisien,520,24069,1)

Lien externe

- **(ar)** Site officiel d'Al Majd (http://www.al-majd.org)

Les chefs politiques tunsiens : parcours

Abderrazak Cheraït

Abderrazak Cheraït, né en 1937 à Tunis, est un homme politique et écrivain tunisien. Il est maire de Tozeur de 1995 à 2008.

Biographie

Cheraït est un résistant de la première heure[1] , pour avoir créé la première cellule destourienne en 1954[1] , mais aussi un militant de gauche[1] et le fondateur de l'Union des étudiants arabes en France[2] .

Après être passé par l'École des hautes études de Tunis aujourd'hui disparue, il part à Paris en 1961 pour poursuivre des études bancaires et travailler pendant deux années à la Société générale de banque[Quoi ?]. En 1964, il est recruté par la UGTT et crée la Banque du peuple, une banque syndicale pour slogan « La banque qui prête aux pauvres ». Elle accorde des microcrédits aux jeunes promoteurs et aux coopératives ouvrières. En 1966, la Banque du peuple change de dénomination pour des raisons politiques et devient la Banque du Sud. En 1970, il entre dans le secteur privé, se lance dans l'industrie électrique[1] et créé en 1976 la Société méditerranéenne des travaux électromécaniques (SMTE)[1] , en location en 2007[2] . En 1980, il crée la Société tunisienne d'éclairage avec Mazda et Philips.

En 1990, il crée quatre espaces culturels et de loisirs et construit un hôtel cinq étoiles. Un musée porte son nom et présente l'art de vivre traditionnel (musée Dar Cheraït), un parc d'attractions fait revivre les *Mille et Une Nuits*, un autre fait revivre l'histoire de la Tunisie[1] ; Chak Wak, accueillant 300000 visiteurs par an, retrace pour sa part, à travers des sculptures, la création de l'univers[1] .

Élu maire de Tozeur en 1995 et réélu par la suite, il fait de l'oasis un pôle touristique et culturel majeur avec une infrastructure hôtelière et des plans d'aménagements urbains et participe à la conservation du patrimoine de la ville[1] . Alors qu'en 1990 un journal titre « Tozeur, c'est l'horreur », 17 ans et deux mandats plus tard, cette ville du sud « s'est relevée de cette horreur » selon Fawzia Zouari[1] et obtient même le titre de « ville la plus propre de Tunisie »[2] . Dès son élection, il participe également au rétablissement du circuit économique traditionnel qui avait été caché aux touristes dans les années 1970 parce que jugé trop archaïque[2] .

Il quitte son poste de maire de Tozeur en 2008[3] . Après la révolution tunisienne, il fonde un parti qui est légalisé le 30 mai 2011 : le Parti de la voix de la république[4] .

Publications

Auteur d'*Abou el Kacem Chebbi*[5] en 2002, publié aux éditions Appollonia, il y présente le poète Chebbi, lui-même natif de Tozeur. En 2010, il publie un second ouvrage aux éditions Appollonia, *Les enfants du divin. Les Allahistes*, portant sur la tolérance et le dialogue des religions monothéistes.

Vie privée

Monika Cheraït, l'épouse du maire, est une ressortissante allemande[2] .

Références

[1] **(fr)** Fawzia Zouari, « Abderrazak Cheraït, édile érudit », *Jeune Afrique*, 30 septembre 2007 (http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN30097abdertidure0)

[2] Fawzia Zouari, « Abderrazak Cheraït », *Jeune Afrique*, 18 mai 2008, p. 59

[3] **(fr)** Conseil municipal de Tozeur (Municipalité de Tozeur) (http://www.commune-tozeur.gov.tn/fr/presentation_commune/conseil_municipal.htm)

[4] Arrêté du ministre de l'Intérieur du 4 juin 2011, *Journal officiel de la République tunisienne*, n°42, 10 juin 2011, pp. 885-886

[5] **(fr)** Couverture du livre *Abou el Kacem Chebbi* (Musée Dar Cheraït) (http://www.darcherait.com.tn/photo/livre_abou_pt.jpg)

Ahmed Ben Salah

Ahmed Ben Salah أحمد بن صالح	
 Ahmed Ben Salah prononçant un discours	
Mandats	
4e ministre de l'Éducation tunisien	
24 octobre 1968 – 7 novembre 1969	
Président	Habib Bourguiba
Prédécesseur	Mahmoud Messadi
Successeur	Ahmed Noureddine
Ministre de l'Économie tunisien	
12 novembre 1961 – 8 septembre 1969	
Président	Habib Bourguiba
Prédécesseur	Hédi Khefacha
Successeur	Béchir Neji
Ministre des Finances tunisien	

30 janvier 1961 – 8 septembre 1969	
Président	Habib Bourguiba
Prédécesseur	Hédi Khefacha
Successeur	Abderrazak Rassaa
Ministre du Plan tunisien	
3 janvier 1961 – 8 septembre 1969	
Président	Habib Bourguiba
Prédécesseur	Abdesselem Knani
Successeur	Abderrazak Rassaa
Ministre des Affaires sociales tunisien	
6 mai 1958 – 3 janvier 1961	
Président	Habib Bourguiba
Prédécesseur	Mohamed Chakroun
Successeur	Mondher Ben Ammar
Ministre de la Santé publique tunisien	
29 juillet 1957 – 3 janvier 1961	
Président	Habib Bourguiba
Prédécesseur	Mahmoud El Materi
Successeur	Mondher Ben Ammar
Biographie	
Date de naissance	13 janvier 1926
Lieu de naissance	Moknine
Nationalité	tunisienne
Parti politique	Néo-Destour, Parti socialiste destourien puis Mouvement de l'unité populaire
Profession	syndicaliste et homme politique

Ahmed Ben Salah (أحمد بن صالح), né le 13 janvier 1926 à Moknine, est un homme politique et syndicaliste tunisien.

Biographie

Jeunesse syndicale

Après des études primaires à Moknine, il poursuit des études secondaires au prestigieux Collège Sadiki de Tunis. Il se lance, une fois ses études terminées, dans l'action syndicale, où il se révèle rapidement comme un animateur de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), puis dans l'action politique où il lance la Tunisie sur la voie du socialisme.

L'UGTT, après avoir été membre de la Fédération syndicale mondiale en 1949-1950, choisit d'adhérer en 1951 à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) car celle-ci constitue une instance permettant aux nationalistes tunisiens de présenter leurs revendications à l'opinion internationale sans se faire taxer de communistes. Ben Salah est désigné pour représenter l'UGTT auprès de la CISL, dont il devient vice-président, à Bruxelles et pour tenter d'agir sur l'opinion publique américaine, par le biais de l'AFL-CIO (membre de la CISL), car elle paraît en mesure d'influencer favorablement le gouvernement français.

Direction de l'UGTT



Ahmed Ben Salah, secrétaire général de l'UGTT, avec Bourguiba

L'audience internationale ainsi acquise par Ben Salah lui permet d'être élu secrétaire général de l'UGTT peu avant le discours de Carthage (31 juillet 1954) dans lequel Pierre Mendès France reconnaît à la Tunisie le droit à l'autonomie interne. Il succède à Hached qui est assassiné le 5 décembre 1952.

Ben Salah n'hésite pas au cours de l'année 1956 à accuser le gouvernement de Tahar Ben Ammar, auquel le Néo-Destour participe, de servir les « intérêts de la grande bourgeoisie ». Au nom de l'impératif unitaire, Habib Bourguiba, qui est élu président de l'assemblée constituante le 8 avril, répond que les revendications égalitaires ne doivent pas se transformer en pression des démunis sur les possédants. La forte personnalité de Ben Salah faisant craindre au Néo-Destour que l'UGTT n'échappe à son contrôle ou même qu'elle ne suscite la création d'un parti travailliste, un courant néo-destourien se forme rapidement au sein de l'UGTT pour obtenir l'éviction de Ben Salah.

Au congrès du mois de septembre 1956, ce courant animé par Habib Achour pénètre la commission administrative et, sous son influence, certaines unions régionales refusent de s'affilier à l'UGTT et se groupent en une union rivale, l'Union tunisienne du travail. Le Néo-Destour, s'appuyant sur les syndicats patronaux et paysans, contraint Ben Salah à se démettre en décembre 1956. Il est alors remplacé par Ahmed Tlili.

Poids lourd du gouvernement

Écarté de l'UGTT, Ben Salah est nommé ministre (avec le titre de secrétaire d'État) de la Santé publique et des Affaires sociales. Constatant en 1960 la chute des investissements et la fuite des capitaux et percevant le déclin de l'enthousiasme populaire né avec l'indépendance, Bourguiba, après avoir changé trois fois de ministre de l'Économie en quatre ans, déclare opter pour la planification puis pour le socialisme. Il charge alors Ben Salah du ministère du Plan et des Finances en 1961.

Entré par cooptation au bureau politique du Néo-Destour, ce dernier reprend l'essentiel de son rapport économique du VI^{e} congrès de l'UGTT (1956) et prépare un plan, les Perspectives décennales (1962-1971), puis un plan triennal ayant pour but de mettre en place les nouvelles structures. Les Perspectives décennales, dont le préambule affirme que la Tunisie opte résolument pour le socialisme, visent à « décoloniser l'économie nationale » par l'intégration du secteur colonial et la « tunisification » des enclaves demeurées étrangères.



Ben Salah en compagnie de Bourguiba dans un meeting en 1963

Entendant assurer un auto-développement du pays, le plan assigne l'aide extérieure en dessous de 50 % des investissements nets. La politique de Ben Salah entraîne un développement de son administration qui absorbe le secrétariat d'État aux finances dès 1961, celui de l'éducation nationale en 1967 et empiète considérablement sur les compétences de celui de l'agriculture. C'est dans ce dernier domaine que Ben Salah apporte les plus grands changements, en particulier par la décision prise en 1962 de créer des coopératives de production, rassemblant autour des terres des colons un certain nombre de paysans choisis comme coopérateurs.

Toutefois, la mécanisation intensive de l'ensemble ainsi constitué aggrave la situation des paysans pauvres ou sans terres, tandis que la lourde gestion bureaucratique des coopératives provoque un mécontentement chez les coopérateurs eux-mêmes (retards dans le paiement des salaires). Le mécontentement grandit (affaire de M'saken en décembre 1964) et s'étend à d'autres couches de la population à mesure que le projet se développe.

En 1968, ce dernier intègre l'ensemble du secteur commercial et, à partir de janvier 1969 (marqué par l'affaire d'Ouerdanine au cours de laquelle de violents affrontements entre les forces de l'ordre et les manifestants se soldent par une dizaine de morts parmi ces derniers), doit s'appliquer à l'ensemble de l'agriculture tunisienne. Les commerçants et les gros et moyens agriculteurs ainsi menacés unissent leurs forces contre Ben Salah qui a perdu l'appui des paysans pauvres.

Déchéance

Le système des coopératives, inspiré des kolkhozes et des sovkhozes, a complètement échoué. La chute de Ben Salah est donc rapide : démis de ses fonctions ministérielles en septembre 1969, il est exclu du Néo-Destour et déchu de son mandat de député. Accusé d'avoir abusé de la confiance du président et d'avoir pris avantage dans les deux dernières années du mauvais état de santé de ce dernier, il est traduit devant la Haute Cour et condamné le 25 mai 1970 à dix ans de travaux forcés.

Il parvient à s'évader de sa prison de Tunis le 4 février 1973 et passe en territoire algérien où il obtient le statut de réfugié politique. Toutefois, son activité politique se poursuit en exil : il fonde le Mouvement de l'unité populaire. En mai 1988, un an après l'éviction du président Bourguiba, le président Zine el-Abidine Ben Ali le gracie ; il peut alors revenir en Tunisie après quinze ans d'exil. Une demande de légalisation de son parti est déposée le 21 août 1989 mais n'obtient pas de réponse[1] . Ben Salah est contraint de quitter à nouveau le pays en septembre 1990, avant de rentrer définitivement en septembre 2000. Le 12 février 2011, suite à la révolution tunisienne, une nouvelle demande est déposée[1] , le parti dont il occupe le poste de secrétaire général obtenant le 8 mars le visa l'autorisant à exercer ses activités[2] .

En janvier 2008, un ouvrage de 236 pages, intitulé *Livre d'entretiens avec Ahmed Ben Salah* est publié en Tunisie ; il s'agit d'un recueil d'interviews accordées en 2007 par Ben Salah à Noura Borsali, journaliste à l'hebdomadaire *Réalités*.

Références

[1] **(fr)** « Tunisie : le Mouvement de l'unité populaire (MUP) va créer son parti », *Espace Manager*, 21 février 2011 (http://www.espacemanager.com/politique/tunisie-le-mouvement-de-l-unite-populaire-mup-va-creer-son-parti.html)

[2] **(fr)** « Tunisie - 31 partis politiques autorisés », *Business News*, 8 mars 2011 (http://www.businessnews.com.tn/Tunisie---31-partis-politiques-autorisÃ©s,520,23859,1)

Bibliographie

- Ahmed Ben Salah, *Pour rétablir la vérité. Réformes et développement en Tunisie. 1961-1969*, éd. Cérès, Tunis, 2008 (ISBN 978-9973-19-726-9)
- Noura Borsali, *Livre d'entretiens avec Ahmed Ben Salah*, Tunis, 2008 (ISBN 978-9973-00-162-7)
- Marc Nerfin, *Entretiens avec Ahmed Ben Salah sur la dynamique socialiste en Tunisie dans les années soixante*, éd. François Maspero, Paris, 1974

Ahmed Brahim

Ahmed Brahim	
 Portrait d'Ahmed Brahim	
Mandats	
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tunisien	
17 janvier 2011 – 7 mars 2011	
Président	Fouad Mebazaa *(par intérim)*
Premier ministre	Mohamed Ghannouchi Béji Caïd Essebsi[1]
Gouvernement	Gouvernement Ghannouchi[1]
Prédécesseur	Béchir Tekkari
Successeur	Refâat Chaâbouni
Premier secrétaire du mouvement Ettajdid	
Actuellement en fonction	
Depuis le 29 juillet 2007	
Prédécesseur	Mohamed Harmel
Biographie	
Date de naissance	14 juin 1946
Nationalité	tunisienne
Parti politique	Mouvement Ettajdid
Profession	Universitaire

Ahmed Brahim ou **Ahmed Ibrahim** (أحمد إبراهيمي), né le 14 juin 1946 dans la presqu'île de Zarzis, est un homme politique, universitaire et syndicaliste tunisien.

Premier secrétaire du mouvement Ettajdid, il est le candidat de son mouvement à l'élection présidentielle tunisienne de 2009, sous la bannière de l'Initiative nationale pour la démocratie et le progrès (INDP). Professeur de français à l'université de Tunis I à la retraite[2] , spécialiste de linguistique comparée[3] , il est brièvement ministre de l'Enseignement supérieur dans le gouvernement de transition formé par Mohamed Ghannouchi en 2011.

Biographie

Activités politiques

Du militant au cadre politique

Au milieu des années 1960, il adhère au Parti communiste tunisien (PCT), dont il est élu membre du comité central en 1981 puis membre du bureau politique en 1987. Dans les années 1980 et au début des années 1990, il occupe le poste de directeur de la rédaction de l'hebdomadaire du parti, *Attariq Al Jadid*.

En 1993, au dixième congrès du PCT, il figure parmi les fondateurs du mouvement Ettajdid, rassemblement de militants progressistes aux orientations intellectuelles et politiques diverses ; il est élu membre du comité exécutif du mouvement à l'occasion de ce congrès constitutif. Cependant, entre 1994 et 2001, il suspend ses activités en raison du pouvoir jugé personnel de Mohamed Harmel, le chef historique du parti[4] . Au congrès suivant, en 2001, il joue un rôle de premier plan dans son repositionnement au sein de l'opposition et se voit élu secrétaire général adjoint.

Direction du mouvement



Ahmed Brahim prenant la parole durant un meeting.

Il joue alors un rôle important dans la mise en œuvre du congrès tenu en juillet 2007 et considéré comme l'aboutissement d'un processus unitaire ayant regroupé sur une base paritaire les cadres du mouvement et des militants démocrates et progressistes indépendants. Lors de ce congrès, étant le seul candidat[2] , il est élu premier secrétaire du mouvement Ettajdid[5] , succédant ainsi à Harmel[6] .

À ce poste, il participe aux consultations aboutissant, en juin 2008, à la fondation de l'INDP, une coalition se considérant comme un prolongement et un développement de l'expérience de l'Initiative démocratique ayant participé à l'élection de 2004 ainsi que de celle de l'Initiative/Coalition après 2005. L'INDP regroupe, outre le mouvement Ettajdid et des personnalités et militants indépendants, le Parti socialiste de gauche et le Parti du travail patriotique et démocratique[7] , qui revendiquent tous deux la reconnaissance de leur droit à une activité politique légale.

Le journaliste Mahdi Mohsen l'a critiqué pour cela, lui reprochant le fait d'« engager des alliances avec des groupuscules qui s'activent en marge de la loi »[8] .

Candidature présidentielle



Ahmed Brahim, après son investiture comme candidat à la présidence

En vue de l'élection présidentielle de 2009, il est officiellement investi candidat le 22 mars 2009[7] lors d'un meeting de l'INDP. Il affirme alors s'engager « dans une véritable compétition pour s'opposer fermement, d'égal à égal, au candidat du pouvoir »[9] ,[10] . Il affirme voir en ces élections « un nouveau départ pour le changement dans *[la]* vie démocratique ».

Abderrazek Hammami, du Parti du travail patriotique et démocratique, voit pour sa part en Brahim « le candidat de l'opposition le plus crédible »[3] . Au terme du scrutin, il arrive finalement en dernière position avec 1,57 % des suffrages exprimés[11] .

Révolution tunisienne

Opposant historique à la politique de Ben Ali, Ahmed Brahim fait son entrée en tant que ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au sein du gouvernement Ghannouchi formé le 17 janvier 2011. Il présente sa démission le 1er mars 2011, à la suite de Ghannouchi[12] .

Idées politiques

Brahim se dit favorable à l'émergence d'un « État démocratique moderne et laïque », en rupture avec l'opposition radicale, proche des islamistes, tout comme avec l'opposition parlementaire modérée, considérée comme proche du président Zine el-Abidine Ben Ali. Il exige une réforme « radicale » du système électoral, qui assainirait le climat politique en garantissant les libertés de réunion, d'organisation et de la presse, et qui annulerait un projet de loi instaurant, selon lui, un contrôle préalable des discours publics des candidats[5] .

Il réclame également la libération de « tous ceux qui ont été jugés pour leurs opinions », faisant référence aux militants condamnés suite aux troubles sociaux qui ont eu lieu en 2008 dans la région minière de Gafsa[5] .

Activités syndicales

Ahmed Brahim a milité au sein du mouvement étudiant tunisien. Dans les années 1960, il assume des responsabilités dans les structures de l'Union générale des étudiants de Tunisie (UGET) et de l'Association des étudiants musulmans nord-africains en France. Il participe par ailleurs au congrès de l'UGET à Korba en 1971.

Il milite également au sein de l'Union générale tunisienne du travail, dans le secteur de l'enseignement secondaire, puis dans celui de l'enseignement supérieur. Au début des années 1980, il est élu membre du Bureau national du syndicat de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Activités académiques

En tant que professeur et chercheur, Ahmed Brahim dirige des dizaines de thèses de doctorat et de mémoires de master. Il assume également des responsabilités au sein du conseil scientifique de la faculté des lettres de la Manouba et du conseil de l'Université de la Manouba, ainsi que dans d'autres instances académiques.

Il fonde et dirige à partir des années 1990 une unité de recherche baptisée « Langage et métalangage » qui regroupe des dizaines de chercheurs de diverses universités et spécialités linguistiques. Il a également publié divers ouvrages, études et articles en linguistique française, arabe et générale ainsi qu'en linguistique comparée.

Vie privée

Il est marié et père de deux filles.

Références

[1] En attendant la composition définitive du gouvernement, le 7 mars 2011.

[2] Walid Khéfifi, « Ettajdid : Ahmed Brahim succède à Harmel », *Le Quotidien*, date inconnue

[3] **(fr)** Jamel Arfaoui, « Un candidat de gauche rejoint les adversaires de Ben Ali », *Magharebia*, 26 mars 2009 (http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2009/03/26/feature-01)

[4] Abdelaziz Barrouhi, « Ben Jaafar aussi », *Jeune Afrique*, 14 décembre 2008, p. 40

[5] **(fr)** « Ahmed Brahim troisième candidat de l'opposition à la présidence », *Jeune Afrique*, 24 mars 2009 (http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20090324111744/-opposition-Ben-Ali-election-presidentielle-Ahmed-Brahim-troisieme-candidat-de-l-opposition-a-la-presidence-.html)

[6] Walid Khéfifi, « Politique : Mohamed Bouchiha et Ahmed Brahim officiellement candidats à la présidentielle de 2009 », *Le Quotidien*, date inconnue

[7] **(fr)** Néjib Sassi, « Personne n'a intérêt à ce que les élections de 2009 soient une réédition des élections précédentes avec leur cortège d'arbitraire, de pressions et d'abus », *Le Temps*, 16 mars 2009 (http://www.letemps.com.tn/pop_article.php?ID_art=26513)

[8] Mahdi Mohsen, « Alliances contre-nature ! », *Le Quotidien*, date inconnue

[9] **(fr)** « Ahmed Brahim, candidat de gauche pour une vraie compétition à la présidence », *Agence France-Presse*, 22 mars 2009 (http://www.romandie.com/infos/news2/090322173153.vmc4d2pb.asp)
[10] **(fr)** Traduction du discours d'Ahmed Brahim à l'espace El-Hamra de Tunis (Ettajdid.org) (http://ettajdid.org/spip.php?article418)
[11] **(fr)** Le Président Ben Ali remporte l'élection présidentielle 2009 avec 89,62 % (Élections 2009) (http://www.elections2009.tn/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=231&Itemid=1)
[12] **(fr)** « Tunisie : une Assemblée constituante pourrait être créée », *Le Monde*, 1er mars 2011 (http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/03/01/tunisie-le-mouvement-islamiste-ennahda-legalise_1486869_3212.html)

Lien externe

- **(fr)** Site officiel de sa campagne présidentielle de 2009 (http://www.ahmedbrahim2009.com/?lang=fr)

Ahmed Inoubli

Ahmed Inoubli	
Mandats	
Secrétaire général de l'Union démocratique unioniste	
Actuellement en fonction	
Depuis le 13 septembre 2004	
Prédécesseur	Abderrahmane Tlili
Biographie	
Date de naissance	21 octobre 1958
Nationalité	tunisienne
Parti politique	Union démocratique unioniste
Profession	Avocat

Ahmed Inoubli (أحمد إينوبلي), également orthographié **Ahmed El Inoubli** ou **Ahmed Innoubli**, né le 21 octobre 1958, est un homme politique et avocat tunisien.

Cet ancien avocat, entré en politique au début des années 1990 au sein de l'Union démocratique unioniste, un parti de tendance nationaliste, devient chef de ce parti en 2004, dans le contexte de crise né de l'arrestation de son prédécesseur Abderrahmane Tlili.

À l'occasion de l'élection présidentielle de 2009, il est désigné candidat de son parti pour la première fois.

Biographie

Ascension politique

Avocat de province, il adhère en 1992 à l'Union démocratique unioniste (UDU), parti de l'opposition considérée comme modérée. Il devient membre de son bureau politique en 1995[1] . Lors des élections législatives de 1999, il est, en cette qualité, proclamé tête de liste de sa circonscription[2] .

Chef de parti

Il devient secrétaire général de l'UDU le 13 septembre 2004[3] , devenant en quelque sorte l'« héritier » d'Abderrahmane Tlili, fondateur et ancien secrétaire général. Cependant, il hérite d'un parti confronté à une crise depuis septembre 2003, en raison de l'incarcération de Tlili, qui « dominait l'institution et le parti » ; un conflit éclate alors pour prendre le contrôle du leadership au sein du parti. Pour Inoubli, celui-ci est le fait de personnes ayant des

ambitions légitimes, comme Taïeb Jellali, et d'autres qui sont uniquement animées par des convoitises politiques, dont notamment Mustapha Yahiaoui et Abdelmalek Laâbidi. Un an plus tard, le 3 juin 2004, Tlili est condamné et le parti se retrouve sans dirigeant alors que, pendant un an, seule une direction collégiale se chargeait de la gestion des affaires courantes en tentant de maintenir la stabilité du parti. On envisage d'abord de réaliser une élection pour choisir un dirigeant mais tous les candidats annoncés, dont Yahiaoui, se retirent finalement. C'est pourquoi le Conseil national désigne Inoubli comme secrétaire général alors qu'il n'avait pas présenté sa candidature. Ses détracteurs lui reprochent par la suite son « manque de maturité politique »[4] .

La même année, nommée comme tête de liste à Jendouba[1] , il est élu député au terme des élections législatives du 24 octobre 2004[5] . À l'occasion des élections présidentielles, qui se déroulent le même jour, il décide de soutenir la candidature du président Zine el-Abidine Ben Ali et appelle les électeurs ainsi que ses militants à voter pour lui, tout en déclarant soutenir le pluralisme aux élections[6] .

Pour Moncef Chebbi, membre de la Chambre des conseillers proche de l'UDU, Ahmed Inoubli a joué un rôle majeur dans la dynamique de reconstruction du parti. Il crée des fédérations dans tout le pays pour favoriser un meilleur déploiement du parti dans les gouvernorats. Mais, pour certains critiques, l'UDU est un « parti de l'administration », quoique Inoubli voit en son mouvement un « parti patriotique »[4] . Le 25 février 2006, plusieurs dizaines de militants, dont cinq membres du bureau politique, quittent le parti en reprochant à Inoubli des « pratiques anti-démocratiques » et des « prises de positions unilatérales »[7] . Lors du quatrième congrès de l'UDU, tenu à Djerba du 24 au 26 mars 2006, Inoubli est réélu à son poste de secrétaire général ; les 225 congressistes le confirment par 194 voix contre 26 pour son unique concurrent, Mongi M'zid, alors que cinq bulletins sont déclarés nuls[8] .

En vue des élections présidentielles de 2009, le conseil national du parti, réuni les 15 et 16 novembre 2008, le désigne comme candidat de l'UDU par 74 voix contre 4 ; cette décision lui avait été recommandée par le bureau politique du parti réuni le 18 octobre[9] ,[10] . Il annonce alors vouloir « un changement plus profond et plus rapide en matière démocratique. *[Le]* programme politique *[du mouvement]* est celui d'un parti d'opposition. Il est différent de celui du RCD, mais nous avons des convergences avec le président Ben Ali, dont nous soutenons plusieurs des choix relatifs aux intérêts nationaux »[3] . Au terme du scrutin, il arrive finalement en troisième position avec 3,80 % des suffrages exprimés[11] .

À l'occasion du 17e anniversaire de l'arrivée au pouvoir du président Ben Ali, survenue le 7 novembre 1987, il est fait commandeur de l'Ordre du 7 novembre[12] ,[13] . Pour le vingtième anniversaire de son avènement, Inoubli est fait grand officier de l'Ordre du 7 novembre[14] .

Idéologie

Nationalisme arabe

L'UDU étant d'obédience nationaliste arabe, Inoubli indique qu'à ses yeux, « nul ne peut se revendiquer du nationalisme arabe s'il n'est pas en premier lieu patriotique ». C'est la raison, dit-il, pour laquelle il refuse « toute interférence étrangère au nom de la démocratie et de la défense des droits de l'homme car nous devons tous retenir la dure leçon irakienne ». En effet, Inoubli reconnaît que le monde arabe vit une période « très difficile » et impute cela à ses dirigeants qui « n'ont pas pris en considération ce sentiment populaire » qu'est le nationalisme arabe. Il s'agit, selon lui, de « préserver d'abord et de toute urgence son identité »[4] .

Par rapport à l'exécution de Saddam Hussein, Inoubli pense qu'il « a fait preuve lors de son exécution d'un courage hors pair et a défié ses bourreaux », alors que son « procès [...] est dénué de toute légalité [...] L'exécution du président irakien est un assassinat d'un homme politique planifié par l'occupant américain et exécuté par des pions irakiens et des agents à la solde de l'Iran ». Pour lui, « la mort auréolée de gloire de Saddam Husseïn fait de lui un symbole »[15] .

Lors du conflit israélo-libanais de 2006, il affirme condamner « fermement l'agression contre le peuple libanais menée par les sionistes sous la protection des États-Unis ». Pour lui, « ce qui se passe aujourd'hui dans cette région reflète le combat entre deux volontés, celle de l'hégémonie sur la région conduite par les États-Unis et mise à exécution par les sionistes, et celle de la survie et de l'existence même menée par la résistance libanaise et particulièrement le Hezbollah ». À son sens, « le combat est nettement déséquilibré sur le plan militaire » mais il dit être « convaincu que les États-Unis ne peuvent en aucune manière atteindre leurs objectifs pour deux raisons au moins. Ils ont prouvé qu'ils ne visent que les civils, les enfants et les personnes âgées. Ensuite, les sionistes combattent un mouvement de résistance qui ne peut être défait en six jours. De plus, si les sionistes remportent une victoire militaire ils restent perdants sur le plan politique et surtout moral »[16] .

Positions nationales

Pour ce qui en est de la Tunisie, il affirme critiquer « tout ce qui est négatif », « mais *[saluer]* les réalisations gigantesques accomplies par le Changement » depuis le 7 novembre 1987. Celui-ci « a sauvé la Tunisie parce qu'il a instauré l'État de droit et des institutions »[17] .

Sur la question religieuse, il se dit favorable « à une lecture raisonnable de l'islam et à la liberté du culte » et à « une Tunisie musulmane et non une Tunisie islamiste ». Il se dit également opposé à l'émergence d'un État religieux et à la laïcité[4] .

Sur la période coloniale, interrogé par le journal arabophone *Al Chourouk*, Inoubli demande « à l'État français de s'excuser auprès de notre peuple et de lui verser des dommages et intérêts ». Pour lui, cette revendication « émane de la profondeur de notre vision nationale, de notre fidélité aux martyrs de la nation et de ses vaillants hommes qui ont combattu la colonisation française et ont payé de leur sang pour défendre la nation dont les richesses ont été pillées pendant des décennies de colonisation, où le processus de construction a été ralenti, et où la Tunisie a été privée de développement et de prospérité ». Néanmoins, il précise que « l'appel lancé à la France n'est pas un appel à la rupture. Nous exprimons une demande légitime qui, si elle est satisfaite, ouvrirait de plus larges horizons dans les relations bilatérales sur un pied d'égalité, et fermerait le douloureux épisode colonial. Nous réaffirmons la nécessité de sauvegarder nos intérêts avec la France, et d'autres pays amis... que la coopération continue dans les différents secteurs avec justice et équité sans toucher aux affaires intérieures et à la décision nationale des deux pays »[18] .

Références

[1] Walid Khéfifi, « L'UDU soutient la candidature du chef de l'État : Ben Ali répond à nos aspirations... », *Le Quotidien*, date inconnue

[2] **(fr)** « Casse-tête des têtes de listes », *Réalités*, 16 septembre 1999 (http://41.226.15.227/realites/home/Realites-Lire-Article?=&a=1050189&t=)

[3] **(fr)** Abdelaziz Barrouhi, « Ben Jaafar aussi », *Jeune Afrique*, 20 décembre 2008 (http://www.jeuneafrique.com/Article_ARTJAJA_2501_p038-040.xml0_-election-presidentielle-Mustapha-Ben-Jaafar-Ben-Jaafar-aussi.html)

[4] Table ronde conduite et animée par Chokri Baccouche, Manoubi Akrout et Habib Missaoui, « Les mercredis politiques du Quotidien », *Le Quotidien*, date inconnue

[5] **(fr)** « Lecture dans les législatives. Dynamique, succès et limites », *Tunis Hebdo*, 29 octobre 2007 (http://www.tunishebdo.com.tn/article.php?rid=1&id=15754)

[6] **(fr)** « L'UDU soutient la candidature du Président Ben Ali à l'élection présidentielle du 24 octobre 2004 », *Tunisie.com*, 17 septembre 2004 (http://www.tunisie.com/elections2004/nouvelles/170904-1.html)

[7] « Congrès de l'UDU : vers la réélection d'Ahmed Inoubli », *Le Quotidien*, date inconnue

[8] Walid Khéfifi, « 4e congrès de l'UDU : Ahmed Inoubli réélu secrétaire général », *Le Quotidien*, date inconnue

[9] **(fr)** Néjib Sassi, « Les élections de 2009 et leur importance pour l'avenir du pays », *Le Temps*, 27 octobre 2008 (http://www.letemps.com.tn/pop_article.php?ID_art=21691)

[10] Néjib Sassi, « Présidentielle de 2009. Innoubli candidat », *L'Expression*, 24 novembre 2008

[11] **(fr)** Le Président Ben Ali remporte l'élection présidentielle 2009 avec 89,62 % (Élections 2009) (http://www.elections2009.tn/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=231&Itemid=1)

[12] « Liste des personnalités décorées des insignes de l'Ordre du 7 novembre », *La Presse de Tunisie*, 8 novembre 2004

[13] **(fr)** « La liste des personnalités décorées », *Tunis Hebdo*, date inconnue (http://www.tunishebdo.com.tn/article.php?rid=1&id=15852)

[14] **(fr) [pdf]** Décret du 12 février 2008 portant octroi de l'Ordre du 7 novembre 1987, *Journal officiel de la République tunisienne*, 19 février 2008, p. 742 (http://www.cnudst.rnrt.tn/jortsrc/2008/2008f/jo0152008.pdf)
[15] Walid Khéfifi, « Des intellectuels et des hommes politiques analysent la mise à mort de l'ancien Raïs irakien », *Le Quotidien*, date inconnue
[16] Lotfi Touati, « 1 question, 3 réponses : comment analysez-vous la situation au Liban ? », *Le Quotidien*, date inconnue
[17] **(fr)** Mouldi M'barek, « M^e Ahmed Inoubli, secrétaire général de l'UDU : « La démocratie est une réalité en Tunisie » », *La Presse de Tunisie*, 22 octobre 2004 (http://www.tunisie.com/elections2004/revuedepresse/lapresse221004.htm)
[18] **(fr)** « Tunisie : Ahmed Inoubli demande des excuses à la France », *Global Net*, 9 novembre 2009 (http://www.gnet.tn/temps-fort/tunisie-ahmed-inoubli-demande-des-excuses-a-la-france-/id-menu-325.html)

Ahmed Néjib Chebbi

Ahmed Néjib Chebbi	
 Ahmed Néjib Chebbi lors d'un meeting du Parti démocrate progressiste	
Mandats	
Ministre du Développement régional et local tunisien	
17 janvier 2011 – 7 mars 2011	
Président	Fouad Mebazaa *(par intérim)*
Premier ministre	Mohamed Ghannouchi
Gouvernement	Gouvernement Ghannouchi
Prédécesseur	Ahmed Friaâ (Développement local)
Successeur	Abderrazak Zouaoui
Secrétaire général du Rassemblement socialiste progressiste / Parti démocrate progressiste	
13 décembre 1983 – 25 décembre 2006	
Prédécesseur	*Fondation du parti*
Successeur	Maya Jribi
Biographie	
Date de naissance	30 juillet 1944
Lieu de naissance	Tunis
Nationalité	tunisienne
Parti politique	Parti démocrate progressiste
Profession	Avocat

Ahmed Néjib Chebbi (أحمد نجيب الشابي), ou simplement **Néjib Chebbi**, également orthographié Ahmed Néjib Chabbi, né le 30 juillet 1944 à Tunis, est un avocat et homme politique tunisien.

Militant de gauche et figure de l'opposition tunisienne, il participe en 1983 à la fondation du Rassemblement socialiste progressiste, l'un des partis politiques tunisiens créés à la suite des élections législatives de 1981 puis

légalisés après le 7 novembre 1987.

Il dirige le parti prenant par la suite le nom de Parti démocrate progressiste. En 2006, après 23 ans passés à la tête de la formation, il cède son poste de secrétaire général à Maya Jribi, la première femme à occuper une telle fonction en Tunisie.

En 2009, il tente de se présenter à l'élection présidentielle malgré le fait qu'il ne remplisse pas les critères fixés à l'occasion du scrutin. Un mois avant le dépôt officiel des candidatures, il annonce renoncer, en dénonçant ce qu'il considère comme un scrutin faussé.

Après la chute du régime de Zine el-Abidine Ben Ali, le 14 janvier 2011, il est brièvement nommé ministre du Développement régional et local au sein du nouveau gouvernement.

Biographie

Formation

Néjib Chebbi naît à Tunis au sein d'une famille aisée. Son père, avocat, est originaire de Tozeur et d'ascendance confrérique. La famille Chebbi est très active dans le mouvement national tunisien et, à la veille de l'indépendance en 1956, elle se rallie à Salah Ben Youssef plutôt qu'à Habib Bourguiba, ce qui vaut au père de Chebbi un an de prison[1] .

Néjib Chebbi effectue son cycle primaire à l'école franco-arabe de l'Ariana, dans la banlieue de Tunis, puis son cycle secondaire chez les Pères blancs puis au lycée Carnot de Tunis, où il obtient son baccalauréat scientifique en 1964. Il débute des études supérieures en médecine à Paris, avant de les abandonner deux ans plus tard au profit du droit à la faculté de Tunis[2] . Il est à cette époque très actif au sein du syndicat étudiant de l'Union générale des étudiants de Tunisie. Lors du congrès de Gabès, il représente la tendance « progressiste »[1] .

Arrêté en 1966 et jugé par la Cour de sûreté de l'État, il est condamné en 1970 à onze ans de prison[2] . Gracié en mars 1970, il est placé en résidence surveillée[2] . Nationaliste arabe à ses débuts[2] , durant ses années d'incarcération, il rompt avec le parti Baas auquel il avait adhéré auparavant. Le 4 février 1971, il s'exile en Algérie[2] où il s'inscrit en faculté de droit, puis part en France l'année suivante pour se consacrer exclusivement au militantisme au sein du mouvement Perspectives - L'Ouvrier tunisien, une organisation clandestine d'extrême gauche[2] .

Lors des procès politiques de 1974, il est à nouveau condamné par contumace à deux ou douze ans de prison (selon les sources) puis, en 1975, à neuf ans[2] . En 1977, il rentre définitivement en Tunisie avec un groupe d'autres militants dont Sihem Bensedrine et Naji Marzouk[1] , alors que d'autres sources estiment qu'il est rentré clandestinement en 1979[2] . Au terme de ses différents procès, il a été condamné à un total de 32 ans de prison[3] .

Figure de l'opposition

Gracié en 1981, il constitue avec un groupe de militants d'extrême gauche devenus sociaux-démocrates, comme Rachid Khéchana, Omar Mestiri ou Sihem Bensedrine, une union de plusieurs groupes protestataires[2] . En septembre 1983, il fonde le Rassemblement socialiste progressiste (RSP), légalisé en 1988[2] . Chebbi soutient le nouveau président Zine el-Abidine Ben Ali, arrivé au pouvoir le 7 novembre 1987. Le 7 novembre 1988, il signe le Pacte national, charte censée définir les règles du jeu démocratique, également signée par le parti au pouvoir et les six principales formations d'opposition[2] . Cependant, Chebbi prend ses distances avec le pouvoir vers 1991, suite à la campagne d'éradication des islamistes[3] . Attaché à son indépendance, il refuse de faire partie de l'« opposition consensuelle » et se trouve rapidement marginalisé[2] . En effet, les candidats de son parti échouent systématiquement aux élections législatives et le RSP est alors privé de subventions publiques et ignoré par les médias officiels[2] .

Le Rassemblement socialiste progressiste est rebaptisé Parti démocrate progressiste (PDP) en juin 2001. Le 18 octobre 2005, Chebbi entame une grève de la faim avec sept autres personnalités de la société civile tunisienne lors de la tenue du Sommet mondial sur la société de l'information en Tunisie. Les grévistes réclament l'arrêt de la « politique répressive » à l'égard des avocats, des magistrats, des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et de tout « esprit critique » en Tunisie[4] .

Cette grève se poursuit jusqu'au 18 novembre[5] , quand un certain nombre de grévistes ne peuvent plus jeûner pour raisons de santé ; Chebbi montre de son côté de « sérieux signes de fatigue »[6] . En effet, il a les narines pincées et le teint cireux, ce qui inquiète le docteur Hamida Dridi : « Chebbi me fait peur. Regardez ses mains, il a les doigts cyanosés ». Lors de ce jeûne, Chebbi perd onze kilos. Deux ans auparavant, il avait subi un quadruple pontage préventif à Paris[7] ,[2] . En décembre de cette même année, il contribue à la création du « comité du 18 octobre », une structure informelle réunissant le PDP, divers partis et personnalités de l'opposition laïque, ainsi que d'anciens dirigeants du parti islamiste Ennahda[2] . Il explique ainsi ce choix :

> « Jusqu'en 2003, j'étais opposé à un rapprochement avec les islamistes, même si je militais pour l'élargissement de leurs prisonniers. Ensuite, j'ai cru déceler dans leur doctrine et dans les déclarations de leurs dirigeants une évolution en faveur de la démocratie. Nous avons fait notre aggiornamento idéologique en renonçant aux vieilles lunes marxistes et collectivistes dix ans avant la chute du mur de Berlin. On peut aider les islamistes à faire le leur. Si nous y arrivons, ce serait un premier pas vers leur intégration dans le jeu démocratique. »

Au cours de l'été 2004, Chebbi rencontre à deux reprises le leader d'Ennahda Rached Ghannouchi, à Londres où ce dernier est exilé puis lors d'un pèlerinage à La Mecque fin 2005[2] . En mars 2006, il est invité par l'American Enterprise Institute, *think tank* néo-conservateur, et séjourne pendant quelques semaines aux États-Unis, mais retourne en Tunisie « révulsé par l'exécution de Saddam Hussein »[2] . Le 25 décembre 2006, il cède la direction du parti à Maya Jribi, tout en restant membre du bureau politique du parti[8] . Il est par ailleurs directeur de publication de l'organe du PDP, l'hebdomadaire *Al Mawkif*, et chargé des « relations internationales et arabes » du parti[1] .

Jribi et Chebbi suivent du 20 septembre au 20 octobre 2007 une nouvelle grève de la faim[9] pour protester contre la décision judiciaire prise le 1er octobre d'expulser le PDP de ses locaux qu'il occupe au centre de Tunis[10] . Un compromis est finalement trouvé avec le propriétaire qui abandonne les poursuites en contrepartie d'un nouveau contrat de bail, lui qui avait jugé abusive l'utilisation des locaux qu'il loue au journal *Al Mawkif*, mais qui servent en fait de siège au PDP[11] ,[2] . Les autorités nient toute implication dans cette affaire expliquant qu'il s'agit d'un « litige entre un propriétaire d'immeuble et son locataire »[2] . Chebbi, lui, donne une autre version des faits :

> « C'est un combat politique. Nous nous battons simplement pour continuer à exister, pour défendre le dernier carré des libertés en Tunisie. Tous les lieux de réunion utilisés par les associations indépendantes du pouvoir ont été fermés les uns après les autres. Y compris le siège de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, qui est désormais sans domicile fixe. L'expulsion de nos locaux est téléguidée et nous voulons prendre à témoin l'opinion, nationale et internationale[2] . »

Chebbi et Jribi ont, lors de cette grève de la faim, reçu plusieurs diplomates européens et l'ambassadeur des États-Unis, Robert F. Godec[2] .

Candidatures présidentielles

Lors de l'élection présidentielle du 24 octobre 2004, la loi électorale exclut Chebbi de l'élection, du fait que son parti ne dispose d'aucun siège au parlement. Deux jours avant le scrutin, il appelle au boycott de ces élections[12] qu'il dénonce comme un « simulacre »[13] .

En vue des élections présidentielles de 2009, il annonce sa candidature le 12 février 2008[8] et devient la première personnalité à se porter candidat au scrutin du 25 octobre[14] . Il exige dans la foulée une réforme du Code électoral, pour supprimer notamment la clause sur le parrainage des candidats[15] par au moins trente élus (députés et maires)[16] , condition que seul peut remplir le Rassemblement constitutionnel démocratique, parti au pouvoir, doté d'une majorité écrasante au parlement[17] . Il appelle aussi à un dialogue entre les autorités et la société civile, une

représentation parlementaire plus diverse et une plus large ouverture des médias tunisiens. Après avoir rencontré à Bruxelles le président du Parlement européen, Hans-Gert Pöttering, il affirme que « la réforme du système politique à l'occasion de ces élections est vitale pour la Tunisie »[18] . En avril, il donne des interviews aux chaînes de télévision Al Jazeera, France 24, BBC Arabic, Al-Arabiya, TF1, à Radio France internationale et aux journaux *Le Soir*, *Le Monde* et *Le Figaro*, tout en déplorant le fait qu'il n'est jamais apparu dans les médias tunisiens au cours des quinze dernières années.

Le 24 juillet 2008, le parlement adopte un amendement constitutionnel exceptionnel qui supprime la condition de parrainage[19] . Néanmoins, cet amendement restreint « la possibilité de dépôt de candidature à la présidence de la République *[uniquement au]* premier responsable de chaque parti »[8] . Dans un communiqué rendu public le 25 juillet, Chebbi déclare que « la première conséquence de cette loi est la confiscation de mon droit à me présenter au prochain scrutin présidentiel, c'est une tentative visant à m'exclure de cette course, après que le PDP a décidé de me nommer pour cette élection »[15] . Le 25 août 2009, lors d'une conférence de presse avec de nombreux journalistes, et des diplomates américain et européens, il se retire de l'élection, considérant que les « conditions minimales de liberté, d'honnêteté et de transparence » n'étaient pas remplies. Pour lui, l'élection « ne débouchera que sur la perpétuation de l'autoritarisme et de la présidence à vie »[20] .

Poursuites judiciaires

En avril 2008, Rachid Khéchana, rédacteur en chef d'*Al Mawkif*, et Chebbi sont poursuivis en justice pour « diffamation » par cinq sociétés de commercialisation de marques d'huile d'olive, après la publication d'un article de Khéchana le 4 avril sur la distribution d'une huile frelatée[21] . Au total, les plaignants requièrent des dommages et intérêts s'élevant à 500000 dinars tunisiens. Un an plus tard, le tribunal de première instance de Tunis juge « irrecevables » les plaintes engagées à l'encontre d'*Al Mawkif*[22] . Pour Chebbi, il s'agissait d'une stratégie du président pour « contrer sa campagne »[23] , alors que le pouvoir dément formellement être à l'origine du procès intenté par des sociétés privées[22] .

Idées politiques

Faisant allusion aux troubles sociaux de Gafsa en 2008, Chebbi pense que le pays doit libéraliser sans tarder son système politique pour éviter de voir s'étendre ce type de troubles ; il pense également qu'il s'agit d'une « explosion sociale qui risque de s'étendre à d'autres régions ». Il conclut que « sans libéralisation de la vie politique et sans réforme du cadre légal, la Tunisie restera un pays bloqué »[18] .

Sur la question de la liberté de religion et de l'amalgame fait entre port du hijab et appartenance à l'islamisme, Chebbi exprime ainsi sa pensée :

> « Aujourd'hui, le voile a cessé d'être un symbole d'appartenance à un mouvement politique depuis la poigne de fer du gouvernement qui a tout détruit sur son passage, y compris le mouvement Ennahda dont les activités politiques ont cessé depuis plus de quinze ans. Le hijab prend aujourd'hui la forme d'un phénomène culturo-religieux qui n'a rien à voir avec l'appartenance politique [...] Dans une société qui a fait l'un de ses fondements de la liberté de conscience et de culte, la question du hijab s'inscrit dans le cadre des libertés individuelles dans lesquelles les pouvoirs publics n'ont le droit de s'immiscer que pour les protéger et aider à leur concrétisation[24] . »

Références

[1] **(fr) [pdf]** Vincent Geisser et Éric Gobe, « La question de l'« authenticité tunisienne » : valeur refuge d'un régime à bout de souffle », *L'Année du Maghreb. Édition 2007*, éd. Centre national de la recherche scientifique, Paris, 2007, p. 30 (http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/17/20/06/PDF/Eric_Gobe_Vincent_Geisser_La_question_de_l_authenticite_tunisienne.pdf)

[2] **(fr)** Samy Ghorbal, « Les combats de Néjib Chebbi », *Jeune Afrique*, 15 octobre 2007 (http://www.jeuneafrique.com/article.php?idarticle=LIN14107lescoibbehc0)

[3] **(fr)** « Le PDP aux élections 2004 : une force de proposition et non de contestation », *Réveil tunisien*, 8 septembre 2004 (http://www.reveiltunisien.org/spip.php?article1393)

[4] **(fr)** « Sept personnalités tunisiennes entament une grève de la faim », *Alternatives*, 18 octobre 2005 (http://www.alternatives.ca/article2119.html)

[5] **(fr)** « À quelques heures de la clôture du SMSI, le « mouvement du 18 octobre » met un terme à sa grève de la faim », *Reporters sans frontières*, 18 novembre 2005 (http://www.rsf.org/A-quelques-heures-de-la-cloture-du.html)

[6] **(fr)** Thierry Oberlé, « Les grévistes de la faim tunisiens entament leur 18e jour de jeûne », *Le Figaro*, 4 novembre 2005 (http://www.tunezine.com/breve.php3?id_breve=2840)

[7] **(fr)** Florence Beaugé, « Sept opposants tunisiens préfèrent « la faim » à « la soumission » », *Le Monde*, 12 novembre 2005 (http://www.tunezine.com/breve.php3?id_breve=2876)

[8] **(fr)** « Tunisie : Ben Ali va assouplir les conditions de candidature à la présidence », *Agence France-Presse*, 22 mars 2008 (http://gaboneco.com/show_article.php?IDActu=6472)

[9] **(fr)** Florence Beaugé, « Les locaux d'un parti d'opposition sont menacés de fermeture à Tunis », *Le Monde*, 21 septembre 2007 (http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3212,36-957871@51-957994,0.html)

[10] **(fr)** « Grève de la faim à Tunis : poursuite du mouvement, le pouvoir accusé », *Agence France-Presse*, 2 octobre 2007 (http://afp.google.com/article/ALeqM5htNh6seJyDYNI6Wn6r4p9AYqVjRQ)

[11] **(fr)** « Tunisie : deux dirigeants politiques cessent une grève de la faim de 30 jours », *Agence France-Presse*, 20 octobre 2007 (http://afp.google.com/article/ALeqM5gKQNBwcWPo7PCr7y2cziZUhgNGNQ)

[12] **(fr)** Rémi Yacine, « La Constitution ne constitue plus rien », *El Watan*, 27 avril 2008 (http://www.elwatan.com/Ahmed-Nejib-Chebbi-Avocat-tunisien)

[13] **(fr)** Monique Mas, « Zine Ben Ali, plébiscite ou « mascarade » ? », *Radio France internationale*, 25 octobre 2004 (http://www.rfi.fr/actufr/articles/058/article_31307.asp)

[14] **(fr)** « Tunisie : un dirigeant de l'opposition candidat à la présidentielle de 2009 », *Associated Press*, 13 février 2008 (http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/international/afrique/20080213.FAP6288/tunisie_un_dirigeant_de_lopposition_candidat_a_la_presi.html)

[15] **(fr)** Jamel Arfaoui, « Chebbi veut poursuivre la campagne présidentielle tunisienne », *Magharebia*, 28 juillet 2008 (http://www.magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/fr/features/awi/features/2008/07/28/feature-02)

[16] **(fr)** Abdelaziz Barrouhi, « Qui face à Ben Ali en 2009 ? », *Jeune Afrique*, 10 août 2008 (http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN10088quifaneilan0)

[17] **(fr)** « Tunisie : Ben Ali devrait annoncer sa candidature pour un 5e mandat », *Agence France-Presse*, 30 juillet 2008 (http://afp.google.com/article/ALeqM5hWrWwhQeHuRirD2CK2IRpAHiSNGg)

[18] Philippe Bas-Rabérin, « Sans ouverture, la Tunisie risque des troubles, dit un opposant », *Reuters*, 10 juin 2008

[19] **(fr)** « Tunisie : six candidats potentiels pour la présidentielle de 2009 », *Associated Press*, 31 octobre 2008 (http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/international/afrique/20081031.FAP5201/tunisie_six_candidats_potentiels_pour_la_presidentielle.html)

[20] **(fr)** « Tunisie : une figure de l'opposition se retire de la présidentielle d'octobre », *Associated Press*, 25 août 2009 (http://tempsreel.nouvelobs.com/depeches/international/afrique/20090825.FAP0169/tunisie_une_figure_de_lopposition_se_retire_de_la_presi.html)

[21] **(fr)** « Le tribunal abandonne les plaintes contre le quotidien *Al-Maoukif* », *Reporters sans frontières*, 13 mai 2009 (http://www.rsf.org/Le-tribunal-abandonne-les-plaintes.html)

[22] **(fr)** « Tunisie : des privés déboutés de poursuites contre un journal d'opposition », *Agence France-Presse*, 13 mai 2009 (http://www.ennaharonline.com/fr/international/1864.html?print)

[23] **(fr)** « Un journal tunisien menacé de disparition », *RAP 21*, 12 mai 2008 (http://www.arabpressnetwork.org/articlesv2.php?id=2179&lang=fr)

[24] Ahmed Néjib Chebbi, « Le droit au hijab », *Al Mawkif*, 20 octobre 2006, cité par Vincent Geisser et Éric Gobe, *op. cit.*, pp. 10-11

Hamma Hammami

Hamma Hammami (حمه الهامامي), né le 8 janvier 1952 à El Aroussa[1] , est un homme politique tunisien d'extrême gauche.

Il est le porte-parole d'un parti longtemps clandestin : le Parti communiste des ouvriers de Tunisie (PCOT)[1] . Professeur de lettres et civilisation arabe, il dirige le journal interdit *El Badil* et a appartenu à l'organisation clandestine Perspectives - L'Ouvrier tunisien.

Hammami entre dans la clandestinité en février 1998. Auparavant, il est condamné plusieurs fois et purge des peines de prison entre 1972 et 1995, dont l'une liée à une affaire de droit commun qu'il conteste. Durant ces différents procès, il est reconnu coupable des chefs d'inculpations suivants : atteinte à la sûreté de l'État, appartenance à une association non reconnue (Le Travailleur tunisien), outrage à l'ordre public et propagation de fausses nouvelles, maintien d'une association non reconnue (PCOT), diffusion de tracts de nature à perturber l'ordre public, tenue de réunions non autorisées et collecte d'argent sans autorisation, etc.

Il est condamné le 14 juillet 1999 par contumace par le Tribunal correctionnel de Tunis à 9 ans et 3 mois de prison pour maintien d'une association qui appelle à la haine, outrage à l'ordre public, outrage à la magistrature, diffusion de tracts susceptibles de troubler l'ordre public, appel à la rébellion et incitation des citoyens à violer les lois du pays, organisation de réunions sans autorisation et mise à la disposition d'un local pour réunions non autorisées. Il choisit alors de continuer à vivre dans la clandestinité jusqu'au 2 février 2002, date à laquelle il se présente devant le Tribunal correctionnel de Tunis pour faire opposition à son jugement. Il se voit alors confirmer sa peine. Il est libéré quelques mois plus tard.

Hammami est marié à Radhia Nasraoui (avocate et militante des droits de l'homme) et père de trois filles : Nadia, Oussaïma et Sarah[1] .

Références

[1] **(fr)** « Hamma Hammami : témoigne de la clandestinité », *Maghreb des droits de l'homme*, 25 janvier 2003 (http://www.maghreb-ddh.sgdg.org/article.php3?id_article=472)

Lien externe

- **[image]** Portrait de Hamma Hammami (http://www.rsf.org/IMG/art1001-1.jpg)

Kamel Morjane

Kamel Morjane	
 Kamel Morjane	
Mandats	
Ministre des Affaires étrangères tunisien	
14 janvier 2010 – 27 janvier 2011	
Président	Zine el-Abidine Ben Ali Fouad Mebazaa *(par intérim)*
Premier ministre	Mohamed Ghannouchi
Gouvernement	Gouvernement Ghannouchi I Gouvernement Ghannouchi II
Prédécesseur	Abdelwahab Abdallah
Successeur	Ahmed Ounaies
Ministre de la Défense tunisien	
17 août 2005 – 14 janvier 2010	
Président	Zine el-Abidine Ben Ali
Premier ministre	Mohamed Ghannouchi
Gouvernement	Gouvernement Ghannouchi
Prédécesseur	Hédi M'henni
Successeur	Ridha Grira
Biographie	
Date de naissance	9 mai 1948
Lieu de naissance	Hammam Sousse
Nationalité	tunisienne
Parti politique	Néo-Destour, Parti socialiste destourien, Rassemblement constitutionnel démocratique, indépendant puis L'Initiative
Conjoint	Dorra Morjane
Diplômé(e) de	Université de Tunis Institut de hautes études internationales Université du Wisconsin Académie de droit international de La Haye
Profession	Fonctionnaire international

Kamel Morjane (كمال مرجان), né le 9 mai 1948 à Hammam Sousse, est un fonctionnaire international et homme politique tunisien.

Biographie

Formation

Juriste de formation (maîtrise en droit public de la faculté de droit de Tunis), diplômé de l'École nationale d'administration de Tunis et de l'Institut de hautes études internationales de Genève (IUHEI), il est également diplômé de l'Université du Wisconsin et de l'Académie de droit international de La Haye[1] .

Carrière internationale

Après avoir été assistant en droit international à l'IUHEI de 1976 à 1977, il intègre en 1977 le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), au sein duquel il assume de hautes responsabilités, tant au siège de Genève que sur le terrain à Djibouti et en Égypte[1] . Il retourne en Tunisie pour la première fois en 1989, alors qu'il est directeur des services du personnel du HCR, pour rejoindre le cabinet du ministre des Affaires étrangères afin de mettre en place le programme de formation des jeunes diplomates qui servira de base à la création de l'Institut diplomatique.

Dix mois plus tard, considérant cette expérience comme non concluante, il répond à l'appel du nouveau haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés afin de prendre la direction de l'Asie du Sud-Ouest, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient immédiatement après l'invasion du Koweït en août 1990. En juillet 1994, au milieu de la crise des Grands Lacs, avec le génocide au Rwanda, il est muté à la direction de l'Afrique. En 1996, il est nommé ambassadeur et représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Office des Nations unies à Genève. À ce titre, il préside notamment l'organe de règlement des différends de l'Organisation mondiale du commerce en 1998 et le comité des affaires administratives et financières de la même organisation[1] .

Il est ensuite nommé représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la République démocratique du Congo, avec rang de secrétaire général adjoint, assurant ainsi la mise en place de la MONUC, du 13 novembre 1999 au 21 septembre 2001. Il retourne à Genève en octobre 2001 comme numéro deux du HCR chargé des opérations[1] .

Carrière politique

Suivant l'exemple de son père Kantaoui Morjane, militant de la première heure du Néo-Destour et gouverneur de Kasserine[2] puis de Sousse[3] sous la présidence de Bourguiba, il adhère à ce même parti dès l'âge de quatorze ans, tout en étant actif au sein de l'Organisation de la jeunesse scolaire et du mouvement scout tunisien. Plus tard et alors qu'il est étudiant, il est élu membre de la commission administrative de l'Union générale des étudiants de Tunisie puis président de la cellule du Parti socialiste destourien au sein de la faculté de droit et secrétaire général du Bureau national des étudiants destouriens. Après l'expérience non concluante de 1989, il regagne la Tunisie pour la deuxième fois, le 17 août 2005, lorsque le président de l'époque, Zine el-Abidine Ben Ali, le nomme ministre de la Défense[1] . Le 14 janvier 2010, il hérite du portefeuille des Affaires étrangères détenu jusque-là par Abdelwahab Abdallah.

Sa reconduction à ce poste, et celle d'autres ministres, au sein du « gouvernement d'union nationale » conduit par Mohamed Ghannouchi, après la fuite de l'ancien président Zine el-Abidine Ben Ali durant la révolution tunisienne, cristallise la colère d'une partie de la population qui exige la formation d'un gouvernement excluant les personnalités du Rassemblement constitutionnel démocratique (ancien parti présidentiel) dont Kamel Morjane est alors membre : il siège en effet au comité central du parti à partir du congrès du Défi, tenu du 30 juillet au 2 août 2008[4] , et intègre son bureau politique le 26 janvier 2010. Kamel Morjane quitte finalement le RCD le 20 janvier 2011[5] puis présente sa démission du gouvernement d'union nationale le 27 janvier[6] . Le 1er avril, son nouveau parti, L'Initiative, est

légalisé[7] .

Poursuites judiciaires

Il est concerné par une plainte pour détournement d'argent public et abus de pouvoir déposée par 25 avocats tunisiens contre lui et neuf autres figures du RCD : Mohamed Ghariani, Abdallah Kallel, Ridha Chalghoum, Abderrahim Zouari, Zouheir M'dhaffer, Chédli Neffati, Abdelaziz Ben Dhia, Hamed Karoui et Abdelwahab Abdallah[8] .

Il est entendu le 21 avril 2011 par le juge d'instruction du tribunal de première instance de Tunis et laissé en liberté en attendant la clôture de l'enquête[9] .

Vie privée

Kamel Morjane est père de deux enfants[1] . Il est marié depuis 1979 à Dorra, fille de Bouraoui Ben Ali, pilote de ligne, auteur d'un livre sur l'aviation[10] et cousin de l'ancien président Zine el-Abidine Ben Ali[11] .

Références

[1] **(fr)** « Remaniement partiel du gouvernement », *La Presse de Tunisie*, 18 août 2005 (http://archives.lapresse.tn/index.php?opt=15&categ=1&news=12055)

[2] **(fr)** « Kamel Morjane : Cet homme qui donne du temps au temps », *La Revue - Pour l'intelligence du monde*, n°4, juillet-août 2010 (http://www.larevue.info/index.php/politiques/5572-kamel-morjane-cet-homme-qui-donne-du-temps-au-temps)

[3] **(fr)** Ridha Kéfi, « Le sens d'un remaniement », *Jeune Afrique*, 5 septembre 2005 (http://www.jeuneafrique.com/Article/LIN04095lesentnemei0/)

[4] **(fr)** « Liste des membres du comité central du RCD », *Tunis Afrique Presse*, 2 août 2008 (http://www.tap.info.tn/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=51781&Itemid=496)

[5] **(fr)** « Tunisie : les ministres quittent le parti de Ben Ali », *Le Parisien*, 20 janvier 2011 (http://www.leparisien.fr/crise-tunisie/tunisie-les-ministres-quittent-le-parti-de-ben-ali-20-01-2011-1235524.php)

[6] **(fr)** « Démission de M. Kamel Morjane de ses fonctions en tant que ministre des Affaires étrangères », *Tunis Afrique Presse*, 27 janvier 2011 (http://www.tap.info.tn/fr/index.php?option=com_content&task=view&id=31412&Itemid=63)

[7] **(fr)** « Tunisie - Kamel Morjane obtient le visa pour son parti L'Initiative », *Business News*, 1er avril 2011 (http://www.businessnews.com.tn/Tunisie---Kamel-Morjane-obtient-le-visa-pour-son-parti-Lâ□□Initiative,520,24164,1)

[8] **(fr)** « 25 avocats poursuivent en justice Ghariani, Zouari et les grandes figures du RCD », *Tunisie Mag*, 9 février 2011 (http://www.tunisie-mag.com/tunisie/25-avocats-poursuivent-en-justice-ghariani-zouari-et-les-grandes-figures-du-rcd)

[9] **(fr)** « Kamel Morjane interrogé et maintenu en état de liberté », *Mosaïque FM*, 21 avril 2011 (http://www.mosaiquefm.net/index/a/ActuDetail/Element/14048-Kamel-Morjane-interrogÃ©-et-maintenu-en-Ã©tat-de-libertÃ©.html)

[10] Bouraoui Ben Ali, *Les ailes des hommes*, éd. Pharos/Jacques-Marie Laffont, Paris, 2005 (ISBN 9782756900216)

[11] **(fr)** Samy Ghorbal, « Kamel Morjane sur tous les fronts », *Jeune Afrique*, 2 mai 2005 (http://www.jeuneafrique.com/article.php?idarticle=LIN01055kamelstnorf0)

Maya Jribi

Maya Jribi	
 Maya Jribi interviewée lors d'un rassemblement du Parti démocrate progressiste	
Mandats	
2e secrétaire général du Parti démocrate progressiste	
Actuellement en fonction	
Depuis le 25 décembre 2006	
Prédécesseur	Ahmed Néjib Chebbi
Biographie	
Date de naissance	1960
Lieu de naissance	Bou Arada, Tunisie
Nationalité	tunisienne
Parti politique	Parti démocrate progressiste
Diplômé(e) de	Université de Sfax
Profession	Biologiste

Maya Jribi (ميّة الجريبي), née en 1960 à Bou Arada, est une femme politique tunisienne. Elle est biologiste de formation.

Biographie

Son père est originaire de Tataouine et sa mère est Algérienne[1] . Jribi suit ses études à Radès — où elle a habité — puis, de 1979 à 1983, à la faculté des sciences de Sfax où elle milite au sein de l'Union générale des étudiants de Tunisie ; elle adhère à la section sfaxienne de la Ligue tunisienne des droits de l'homme au début des années 1980[2] ,[1] . Elle collabore également à l'hebdomadaire indépendant *Erraï* (L'Opinion), puis à *Al Mawkif*[1] .

Au début des années 1980, elle devient membre du groupe d'études sur la condition féminine du Club culturel Tahar Haddad et participe à l'Association tunisienne de lutte contre le cancer[1] . Elle fonde également avec d'autres l'Association de recherches sur les femmes et le développement[1] . Elle dira plus tard : « J'ai participé à des activités sociales souvent informelles et à la mise en place de projets à caractère social comme celui d'aide aux femmes démunies de Mellassine »[1] .

De retour à Tunis en 1983, elle participe à la création du Rassemblement socialiste progressiste (RSP) fondé cette même année par l'avocat Ahmed Néjib Chebbi ; le RSP est devenu en 2001 le Parti démocrate progressiste (PDP), l'un des principaux partis de l'opposition tunisienne. En 1986, elle devient l'une des rares femmes membre du bureau politique du parti[2] ,[1] .

De 1986 à 1991, elle est responsable à l'Unicef des collectes de fonds et de la communication[1] . En 1996, elle devient chargée d'études à l'Institut Laamouri, un bureau d'études et de marketing, où elle devient directrice générale et spécialiste en études qualitatives en 2001[1] .

Elle est élue le 25 décembre 2006 à la tête du PDP, succédant ainsi à Chebbi qu'elle présente comme son « compagnon de route »[1] . Elle devient ainsi la première femme à diriger un parti politique tunisien et la deuxième au Maghreb à la tête d'un parti composé majoritairement d'hommes, après l'Algérienne Louisa Hanoune[1] .

Jribi et Chebbi suivent du 20 septembre au 20 octobre 2007 une grève de la faim[3] pour protester contre la décision judiciaire prise le 1er octobre d'expulser leur parti des locaux qu'il occupe au centre de Tunis[4] . Un compromis est finalement trouvé avec le propriétaire qui abandonne les poursuites en contrepartie d'un nouveau contrat de bail, lui qui avait jugé abusive l'utilisation des locaux qu'il loue au journal *Al Mawkif*, mais qui servent en fait de siège au PDP[5] ,[6] . Lors de cette grève de la faim, elle se trouve très affaiblie et souffre de « graves désordres biologiques »[6] .

Références

[1] **(fr) [pdf]** Vincent Geisser et Éric Gobe, « La question de l'« authenticité tunisienne » : valeur refuge d'un régime à bout de souffle », *L'Année du Maghreb. Édition 2007*, éd. Centre national de la recherche scientifique, Paris, 2007, pp. 30-31 (http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/17/20/06/PDF/Eric_Gobe_Vincent_Geisser_La_question_de_l_authenticite_tunisienne.pdf)

[2] **(fr)** Néjib Sassi, « Questions de l'heure. L'opposition et les enjeux nouveaux », *Le Temps*, 26 février 2007 (http://www.pdpinfo.org/spip.php?article4839)

[3] **(fr)** Florence Beaugé, « Les locaux d'un parti d'opposition sont menacés de fermeture à Tunis », *Le Monde*, 21 septembre 2007 (http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3212,36-957871@51-957994,0.html)

[4] **(fr)** « Grève de la faim à Tunis : poursuite du mouvement, le pouvoir accusé », *Agence France-Presse*, 2 octobre 2007 (http://afp.google.com/article/ALeqM5htNh6seJyDYNI6Wn6r4p9AYqVjRQ)

[5] **(fr)** « Tunisie : deux dirigeants politiques cessent une grève de la faim de 30 jours », *Agence France-Presse*, 20 octobre 2007 (http://afp.google.com/article/ALeqM5gKQNBwcWPo7PCr7y2cziZUhgNGNQ)

[6] **(fr)** Samy Ghorbal, « Les combats de Néjib Chebbi », *Jeune Afrique*, 15 octobre 2007 (http://www.jeuneafrique.com/article.php?idarticle=LIN14107lescoibbehc0)

Lien externe

- **(fr)** Blog de Maya Jribi (http://mayajribi.rsfblog.org/)

Mohamed Jegham

Mohamed Jegham
 Jegham (gauche) en compagnie de William Cohen (droite), secrétaire de la Défense des États-Unis, le 7 octobre 2000 à Tunis

Mandats	
Ministre du Commerce et du Tourisme tunisien	
17 janvier 2011 – 27 janvier 2011	
Président	Fouad Mebazaa *(par intérim)*
Premier ministre	Mohamed Ghannouchi
Gouvernement	Gouvernement Ghannouchi
Prédécesseur	Slimane Ourak (Commerce) Slim Tlatli (Tourisme)
Successeur	Mehdi Houas
Ministre de la Défense tunisien	
17 novembre 1999 – 23 janvier 2001	
Président	Zine el-Abidine Ben Ali
Premier ministre	Mohamed Ghannouchi
Prédécesseur	Habib Ben Yahia
Successeur	Dali Jazi
Ministre de l'Intérieur tunisien	
20 janvier 1995 – 20 janvier 1997	
Président	Zine el-Abidine Ben Ali
Premier ministre	Hamed Karoui
Prédécesseur	Abdallah Kallel
Successeur	Mohamed Ben Rejeb
Biographie	
Date de naissance	8 août 1943
Lieu de naissance	Hammam Sousse
Nationalité	tunisienne

Parti politique	Parti socialiste destourien, Rassemblement constitutionnel démocratique, indépendant puis Parti Al Watan
Profession	homme politique homme d'affaires

Mohamed Jegham (محمد جغام), né le 8 août 1943 à Hammam Sousse, est un homme politique et homme d'affaires tunisien.

Biographie

Jeunesse

Mohamed Jegham devient orphelin de son père à deux ans puis de sa mère à l'âge adulte[1] .

Après des études effectuées à Sousse et à Tunis, il est licencié en économie et diplômé de l'École nationale d'administration[1] .

Fonctionnaire et homme d'affaires

À l'âge de 25 ans, il entre au ministère de l'Intérieur[1] . Jegham est successivement nommé délégué à Béja, Gafsa et Jendouba, premier délégué de la délégation de Tunis-Sud, secrétaire général du gouvernorat de Bizerte et enfin gouverneur de Gabès[1] .

Nommé président-directeur général (PDG) des Ateliers mécaniques du Sahel en 1980, Jegham devient ensuite PDG de la Société d'études et de développement de Sousse-Nord en 1983[1] . En 1988, il est nommé directeur général des affaires régionales au ministère de l'Intérieur[1] .

Il travaille depuis 2005 à la General Mediterranean Holdings[2] .

Homme politique

Il fait son entrée au gouvernement le 26 juillet 1988 en tant que ministre du Tourisme et de l'Artisanat. Le 20 janvier 1995, il est nommé ministre de l'Intérieur, succédant ainsi à Abdallah Kallel[1] . Le 20 janvier 1997, il est nommé ministre-directeur du cabinet présidentiel[1] puis, le 17 novembre 1999, ministre de la Défense nationale, poste qu'il occupera durant quatorze mois[1] . Il quitte le gouvernement le 23 janvier 2001 pour être nommé ambassadeur à Rome le 30 mars[1] .

Mohamed Jegham entre au comité central du Rassemblement constitutionnel démocratique en 1988, à l'occasion du congrès du Salut ; son mandat est reconduit en 1993 et 1999 et ce jusqu'au congrès de l'Ambition tenu en 2003. Il est aussi membre de son bureau politique du 25 janvier 1995 au 26 janvier 2001.

Il est par ailleurs député de la circonscription de Sousse durant les neuvième et dixième législatures, de 1994 à 2004. Il occupe aussi la fonction de maire de Hammam Sousse.

Il est nommé le 17 janvier 2011 au poste de ministre du Commerce et du Tourisme au sein du « gouvernement d'union nationale » conduit par Mohamed Ghannouchi, après la fuite de l'ancien président Zine el-Abidine Ben Ali durant la révolution tunisienne. Il est remplacé dix jours plus tard par Mehdi Houas en raison de ses liens politiques avec le RCD et pour avoir fait partie du gouvernement de Ben Ali[3] . Il annonce le 19 février qu'il fonde un nouveau parti baptisé Al Watan[4] .

Vie privée

Mohamed Jegham est marié à sa cousine Rafiaa[5] , avec qui il a trois enfants[1] .

Références

[1] **(fr)** Ridha Kéfi, « Mohamed Jegham : en réserve de la République ? », *Jeune Afrique*, 24 avril 2001 (http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN24043mohameuqilb0)

[2] **(fr)** Abdelaziz Barrouhi, « Mohamed Jegham prend le large », *Jeune Afrique*, 1er mai 2005 (http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN01055mohamegrale0)

[3] **(fr)** « Nouvelle composition du gouvernement de l'union nationale », *Business News*, 28 janvier 2011 (http://www.businessnews.com.tn/Nouvelle-composition-du-gouvernement-de-lâ union-nationale,520,23283,1)

[4] **(fr)** « Tunisie – Mohamed Jegham et Ahmed Friâa créent le parti « El Watan » », *Business News*, 20 février 2011 (http://www.businessnews.com.tn/Tunisie-â -Mohamed-Jegham-et-Ahmed-FriÃ¢a-crÃ©ent-le-parti-Â«-El-Watan-Â»,520,23592,1)

[5] **(it)** Liste des ambassadeurs en Italie (Ministère italien des Affaires étrangères) (http://www.comune.pisa.it/doc/palla/anagrafe/leggi-circolari/ambasciate.htm)

Moncef Marzouki

Moncef Marzouki المنصف المرزوقي	
IMAGE MANQUANTE Une illustration sous licence libre serait la bienvenue	
Mandats	
Président du Congrès pour la république	
Actuellement en fonction	
Depuis le 24 juillet 2001	
Prédécesseur	*Fondateur du parti*
3e président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme	
12 mars 1989 – 5 février 1994	
Prédécesseur	Mohamed Charfi
Successeur	Taoufik Bouderbala
Biographie	
Nom de naissance	Moncef ben Mohamed Bedoui-Marzouki المنصف بن محمد البدوي المرزوقي
Date de naissance	7 juillet 1945
Lieu de naissance	Grombalia Tunisie
Nationalité	tunisienne
Parti politique	Congrès pour la république
Diplômé(e) de	Université de Strasbourg (médecine)

Profession	Médecin

Moncef Marzouki (المنصف المرزوقي), de son nom complet Moncef ben Mohamed Bedoui-Marzouki, né le 7 juillet 1945 à Grombalia, est un homme politique et médecin tunisien.

Biographie

Docteur en médecine de l'Université de Strasbourg en 1973, ancien interne des hôpitaux et assistant à la faculté de médecine de Strasbourg, il est spécialiste en médecine interne, neurologie et santé publique. De 1981 à 2000, il est professeur en médecine communautaire à l'Université de Sousse.

Il débute son engagement en faveur des droits de l'homme en 1980 en entrant à la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH). En 1985, il est élu par le troisième congrès comme membre de son comité directeur puis, en 1987, désigné au poste de vice-président chargé de l'éducation du public et de la formation des militants. En 1989, il est élu à l'unanimité comme président de la LTDH. Toutefois, le 14 juin 1992, l'organisation est dissoute suite à son opposition à une nouvelle loi sur les associations. Marzouki constitue alors en 1993 le Comité national pour la défense des prisonniers d'opinion qui est déclaré illégal. La LTDH est finalement légalisée à nouveau en mars 1993 mais, face aux pressions diverses, Marzouki annonce lors du congrès tenu en février 1994 sa décision de ne plus briguer aucune fonction au sein de l'organisation.

Par ailleurs, il décide de présenter sa candidature à l'élection présidentielle du 20 mars 1994. Pourtant, il ne parvient pas à réunir le nombre nécessaire de signatures requises afin de participer à l'élection et sera même plus tard emprisonné[1] et interdit de passeport[2] . De 1989 à 1997, il est également membre du comité directeur de l'Organisation arabe des droits de l'homme basée au Caire et membre actif de la section tunisienne d'Amnesty International. Il est désigné président de la commission arabe des droits de l'homme entre 1996 et 2000 et porte-parole du Conseil national pour les libertés en Tunisie, poste qu'il occupe du 10 décembre 1998 au 16 février 2001.

Il préside depuis le 25 juillet 2001 le Congrès pour la république, parti qu'il a fondé et qui n'est pas reconnu par les autorités tunisiennes avant la révolution tunisienne. Le 17 janvier 2011, Marzouki annonce sa candidature à la présidentielle[3] et rentre de son exil le lendemain. Le 8 mars, la légalisation de son parti est annoncée[4] .

Publications

Écrivain bilingue, il a publié seize livres en arabe et quatre en français, traitant de médecine communautaire, d'éthique médicale, des droits de l'homme et du problème de la démocratisation dans les pays arabo-musulmans. Parmi eux figure *Dictateurs en sursis. Une voie démocratique pour le monde arabe*[5] publié aux éditions de l'Atelier à Paris en 2009.

Notes et références

[1] Michel Camau et Vincent Geisser, *Habib Bourguiba. La trace et l'héritage*, éd. Karthala, Paris, 2004, p. 241 (ISBN 2845865066)

[2] **(fr)** Dominique Lagarde, « Pluralisme à la tunisienne », *L'Express*, 21 octobre 1999 (http://www.lexpress.fr/info/monde/dossier/tunisie/dossier.asp?ida=408877)

[3] **(fr)** « Tunisie - L'opposant Moncef Marzouki candidat à la présidentielle après le départ de Ben Ali », *Le Point*, 17 janvier 2011 (http://www.lepoint.fr/monde/tunisie-l-opposant-moncef-marzouki-candidat-a-la-presidentielle-apres-le-depart-de-ben-ali-17-01-2011-129958_24.php)

[4] **(fr)** « Tunisie - 31 partis politiques autorisés », *Business News*, 8 mars 2011 (http://www.businessnews.com.tn/Tunisie---31-partis-politiques-autorisÃ©s,520,23859,1)

[5] Moncef Marzouki [entretien avec Vincent Geisser], *Dictateurs en sursis. Une voie démocratique pour le monde arabe*, éd. de l'Atelier, Paris, 2009 (ISBN 2708240476)

Lien externe

- **(fr)** Site personnel de Moncef Marzouki (http://www.moncefmarzouki.net/)

Mustapha Ben Jaafar

Mustapha Ben Jaafar	
Mandats	
Ministre de la Santé publique tunisien	
17 janvier 2011 – 27 janvier 2011	
Président	Fouad Mebazaa *(par intérim)*
Premier ministre	Mohamed Ghannouchi
Gouvernement	Gouvernement Ghannouchi
Prédécesseur	Mondher Zenaidi
Successeur	Habiba Zéhi Ben Romdhane
Secrétaire général du Forum démocratique pour le travail et les libertés	
Actuellement en fonction	
Depuis le 9 avril 1994	
Biographie	
Date de naissance	1940
Lieu de naissance	Tunis
Nationalité	tunisienne
Parti politique	Forum démocratique pour le travail et les libertés
Profession	radiologue

Mustapha Ben Jaafar (مصطفى بن جعفر), né en 1940 à Tunis (quartier de Bab Souika)[1] , est un homme politique et médecin tunisien.

Biographie

Orphelin de père à cinq ans, ce sont ses cousins, qui militent au sein du Néo-Destour, qui l'initient à la cause nationaliste[1] . Après des études secondaires au Collège Sadiki, de 1950 à 1956, il rejoint quelques années plus tard le Néo-Destour, parti au pouvoir ; il milite également au sein de l'Union générale des étudiants tunisiens alors qu'il étudie la médecine en France et ce jusqu'en 1968[1] . Choqué par le limogeage du ministre Ahmed Ben Salah en 1969 puis par l'échec du congrès du parti au pouvoir (devenu entre temps le Parti socialiste destourien) en 1970, Ben Jaafar rentré de France contacte des dissidents du parti, réunis autour d'Ahmed Mestiri, et participe à la fondation de l'hebdomadaire *Erraï* (L'Opinion) et du Conseil des libertés en 1976, ancêtre de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH)[1] .

Membre fondateur du Mouvement des démocrates socialistes en 1978, il occupe dans le même temps le poste de professeur à la faculté de médecine de Tunis, tout en étant chef du service de radiologie à l'Institut Salah-Azaïz puis au CHU La Rabta à Tunis dès 1981[1] . C'est dans ce contexte qu'il fonde le syndicat des médecins hospitalo-universitaires en 1977. Entré en conflit avec le patron du MDS, Mohamed Moada, Ben Jaafar et d'autres membres du bureau politique sont exclus du parti à l'occasion du congrès organisé en 1992[1] . Vice-président de la

LTDH de 1986 à 1994, il fonde son propre parti, le Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL), en 1994 et participe à la création du Conseil national des libertés en Tunisie quatre ans plus tard[1] .

Après la légalisation du FDTL en 2002, il parvient à organiser le congrès fondateur en 2009, quelques mois avant l'élection présidentielle du 25 octobre 2009 auquel il décide de se présenter. Même si le président en place, Zine el-Abidine Ben Ali, semble assuré de remporter l'élection, Ben Jaafar déclare au journal *Le Monde* que « ne pas participer à ce scrutin, ce serait déserter »[2] . Sa candidature est rejetée le 27 septembre par le Conseil constitutionnel au motif qu'il ne remplit pas la condition selon laquelle un candidat doit être le chef élu de sa formation depuis au moins deux ans[3] .

Le 17 janvier 2011, il est nommé ministre de la Santé publique dans le gouvernement d'union nationale formé à la suite de la révolution tunisienne entraînant la chute et la fuite du président Ben Ali. Le lendemain, alors que le peuple tunisien manifeste son mécontentement contre la nomination de ministres issus du gouvernement déchu, il démissionne en signe de protestation contre le maintien d'éléments du parti au pouvoir ; il est remplacé lors du remaniement du 27 janvier.

Marié à une Française, Ben Jaafar est père de trois garçons et d'une fille[1] .

Références

[1] **(fr)** Ridha Kéfi, « Mustapha Ben Jaafar, un intransigeant modéré », *Jeune Afrique*, 12 janvier 2003 (http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN12013mustardomtn0)

[2] **(fr)** Florence Beaugé, « En Tunisie, l'opposant Mustapha Ben Jaafar candidat à la présidentielle », *Le Monde*, 25 septembre 2009 (http://www.lemonde.fr/afrique/article/2009/09/25/tunisie-l-opposant-mustapha-ben-jaafar-candidat-a-la-presidentielle_1245376_3212.html#xtor=RSS-3208)

[3] **(fr)** « Tunisie : l'opposant Ben Jaafar écarté de la course à la présidentielle », *Agence France-Presse*, 27 septembre 2009 (http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/info/p-1911-Tunisie_l_opposant_Ben_Jaafar_ecarte_de_la_course_.htm?&rub=6&xml=newsmlmmd.34db9eca829048dc83e5e162dcab420b.b51.xml)

Rached Ghannouchi

Rached Ghannouchi	
 Rached Ghannouchi lors d'un meeting	
Mandats	
Président d'Ennahda	
Actuellement en fonction	
Depuis le 6 juin 1981	
Prédécesseur	*Fondateur du parti*
Biographie	
Nom de naissance	Rached Kheriji
Date de naissance	22 juin 1941
Lieu de naissance	El Hamma, Tunisie
Nationalité	tunisienne
Parti politique	Ennahda

Rached Ghannouchi ou **Rachid Al-Ghannouchi** (arabe : راشد الغنوشي), de son vrai nom **Rached Kheriji**[1] , né le 22 juin 1941 à El Hamma, est un homme politique tunisien de tendance islamiste. Chef d'Ennahda, il vit en exil à Londres du début des années 1990 jusqu'à son retour en Tunisie suite à la révolution tunisienne de 2010-2011.

Biographie

Formation

Il suit son instruction primaire à El Hamma avant de se rendre à Gabès pour suivre son instruction secondaire. Son brevet, obtenu dans une école coranique, il monte à Tunis où il obtient, en 1962, un diplôme de théologie.

Devenu instituteur à Gafsa, il y enseigne pendant deux ans avant de partir en Égypte, en 1964, pour poursuivre une formation à la faculté d'agriculture de l'Université du Caire, d'autant plus qu'il est alors un admirateur du nassérisme[2] . Mais il n'y reste pas longtemps et se rend à Damas où il obtient une licence en philosophie en 1968. Il fait alors sa première rencontre avec des islamistes et commence à élaborer sa propre pensée. Ghannouchi se rend en France dans le but de poursuivre ses études à la Sorbonne. Il commence par des cours gratuits de perfectionnement de la langue française pour les étrangers à l'Alliance française.

Là, il débute son activisme parmi les étudiants arabes et musulmans et rejoint la Jamaat Tabligh[2] . Il est alors actif dans les activités de prédication de l'organisation dans les quartiers peuplés d'immigrés nord-africains.

Activisme

Vers la fin des années 1960, Ghannouchi rentre en Tunisie où le président Habib Bourguiba a pris des mesures tendant à la laïcisation de la société. Ghannouchi commence alors à prêcher dans les écoles secondaires, les universités et les mosquées avec un groupe de jeunes dont Abdelfattah Mourou, Habib Mokni et Salah Karker qui vont former la Jamâa Al-Islamiya. Cette association commence par organiser son congrès constitutif en avril 1972 dans une ferme de Mornag, bourgade située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Tunis. Une quarantaine de militants prennent part à ce conclave clandestin. Deux ans plus tard, les intellectuels du groupe commencent à s'exprimer publiquement dans les pages du mensuel *Al-Maarifa* dont le premier numéro paraît en 1974[3] . Ces derniers forment un groupe islamiste qui sera à la base de la formation, au début des années 1980, du Mouvement de la tendance islamique (MTI) dont Ghannouchi devient président (*émir*) en 1981.

Conflits avec le pouvoir

Toutefois, le mouvement est rapidement la cible de la répression et Ghannouchi est conduit à plusieurs reprises devant les tribunaux. Condamné à onze ans de prison (trois ans purgés) en 1981[3] , il est à nouveau condamné aux travaux forcés à perpétuité le 27 septembre 1987[4] . Néanmoins, cette condamnation n'est pas considérée comme suffisante par le président Bourguiba qui ordonne un nouveau procès destiné à obtenir la peine de mort[3] . Il n'a pas lieu en raison de la destitution de Bourguiba et Ghannouchi est gracié par le nouveau président Zine el-Abidine Ben Ali le 14 mai 1988[5] . En remerciement, il lui exprime sa confiance dans une interview publiée le 17 juillet par le journal *Assabah*[6] . Par ailleurs, il rejette la violence, promet le fait que les islamistes ne s'infiltreront plus dans l'armée et la police et reconnaît le Code du statut personnel comme étant « dans l'ensemble [...] un cadre propre à organiser les relations familiales »[7] . En effet, Salah Karker, l'un des hauts dirigeants d'Ennahda, a reconnu que l'organisation avait commandé un coup d'État pour le 8 novembre 1987 en infiltrant l'armée :

> « Les sympathisants du MTI au sein de l'armée préparaient un coup d'État, prévu pour le 8 novembre suivant. Cette décision a été adoptée par le bureau politique du mouvement islamiste [...] Nous n'avions pas d'autre issue [...] le régime nous avait déclaré la guerre[8] . »

En 1994, Ghannouchi explique cette tentative de coup d'État de la manière suivante :

> « Quant à la tentative *[de coup d'État]* militaire, elle n'était qu'une initiative pour faire face à un régime qui avait déclaré qu'il voulait éradiquer le mouvement [...] Ce plan *[de tentative de coup d'État]* s'est mis en route en-dehors du mouvement et en l'absence de la plupart de ses institutions, bien que certains éléments de la direction y aient pris part[9] . »

Face au nouveau contexte politique, il dépose début 1989 une demande pour légaliser le MTI devenu plus tard Ennahda[10] mais celle-ci est refusée en juin de la même année[11] .

Exil

C'est alors que Ghannouchi s'exile à Alger, muni d'un passeport diplomatique soudanais, tout en restant à la tête du mouvement[12] . En 1991, il s'installe à Acton, dans la banlieue ouest de Londres, et obtient le statut de réfugié politique en août 1993. À Tunis, le Tribunal militaire le condamne par contumace, le 28 août 1992, comme d'autres leaders du mouvement à la détention à perpétuité pour complot contre le président[13] .

À la fin des années 1990, la direction connaît des dissensions opposant Mourou, cofondateur du mouvement et partisan de la normalisation, à Ghannouchi[14] .

L'entrée de plusieurs pays, dont les États-Unis, l'Égypte et le Liban, lui sont interdites. En mars 1995, il est expulsé du territoire espagnol après avoir participé à Cordoue à une conférence sur le thème *Islam face à la modernité*[réf. nécessaire].

Depuis 2005, Ghannouchi est de plus en plus ouvertement contesté au sein de son mouvement. Cette contestation met en opposition la ligne du chef d'Ennahdha, qui prône l'opposition frontale au régime de Ben Ali, à la ligne de la «

réconciliation nationale » prôné aussi bien par une partie des troupes nahdhaouis que par des figures historiques du mouvement.

Retour

Le 30 janvier 2011, il rejoint pour la première fois son pays d'origine après la chute du régime de Zine el-Abidine Ben Ali. Il déclare ne pas être candidat à la présidentielle, ni à aucun autre poste de responsabilité politique, la priorité étant la reconstruction d'Ennahda. Il reste flou quant à ses intentions aux élections législatives[15] .

Bibliographie

- Nicolas Beau, « Rached Ghannouchi : penseur et tribun », *Les Cahiers de l'Orient*, n°27, juillet-septembre 1992, pp. 45-52
- Rached Ghannouchi, *Les libertés publiques dans l'État islamique*, éd. Centre d'études de l'unité arabe, Beyrouth, 1993
- Azzam Tamimi[16] , *Rachid Ghannouchi: a democrat within Islamism*, éd. Oxford University Press, Oxford, 2001

Références

[1] **(ar)** « Demande d'agrément d'Ennahda », *Elaph*, 2 février 2011 (http://www.elaph.com/Web/news/2011/2/629093.html)

[2] **(en)** CV de Rached Ghannouchi (IslamOnline) (http://www.islamonline.net/livedialogue/english/Guestcv.asp?hGuestID=G7FWO7)

[3] **(fr)** Ridha Kéfi « Comment les islamistes ont été vaincus », *Jeune Afrique*, 11 mai 1999 (http://www.jeuneafrique.com/jeune_afrique/article_jeune_afrique.asp?art_cle=LIN11056commesucnia0)

[4] Jean-Pierre Langellier, « M. Rached Ghannouchi. Idéologue et tribun », *Le Monde*, 29 septembre 1987

[5] « Un geste en direction des islamistes. Le président Ben Ali a gracié M. Ghannouchi », *Le Monde*, 17 mai 1988

[6] Michel Deure, « L'*émir* des islamistes exprime sa *confiance* en M. Ben Ali », *Le Monde*, 17 mai 1988

[7] Sadri Khiari, *Tunisie. Le délitement de la cité : cœrcition, consentement, résistance*, éd. Karthala, Paris, 2003, p. 29 (ISBN 2845864019)

[8] Nicolas Beau et Jean-Pierre Tuquoi, *Notre ami Ben Ali*, éd. La Découverte, Paris, 2002, p. 41

[9] *Al-Insan*, février 1994, pp. 38-39

[10] Michel Deure, « Les islamistes ont demandé l'autorisation de se constituer en parti », *Le Monde*, 19 février 1989

[11] Michel Deure, « Privé de reconnaissance officielle, le mouvement islamique dénonce les *abus* du pouvoir », *Le Monde*, 5 septembre 1989

[12] Michel Deure, « Le mouvement islamiste Ennahdha s'est doté d'une nouvelle direction », *Le Monde*, 3 mai 1991

[13] **(fr)** Michel Deure, « Une trentaine d'islamistes sont condamnés à la prison à vie », *Le Monde*, 29 août 1992 (http://www.lemonde.fr/web/recherche_breve/1,13-0,37-418245,0.html)

[14] Sophie Boukhari, « Rached Ghannouchi a toujours refusé de dialoguer ; il a choisi le recours à la violence », *Jeune Afrique*, 12 juin 1991

[15] **(fr)** « Tunisie : l'islamiste Rached Ghannouchi ne sera pas candidat à la présidence », *Le Monde*, 30 janvier 2011 (http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/01/30/tunisie-l-islamiste-rached-ghannouchi-ne-sera-pas-candidat-a-la-presidence_1472796_3212.html)

[16] Azzam Tamimi est un islamiste palestinien, directeur de l'Observatoire islamique de Londres. Il a été l'interprète de Ghannouchi au Royaume-Uni dans les années 1990.

Liens externes

- **(ar)** Site personnel de Rached Ghannouchi (http://www.ghannoushi.net/)
- **(fr)** Samir Amghar, « Les mutations de l'islamisme en France. Portrait de l'UOIF, porte-parole de l'« islamisme de minorité » », *La Vie des idées*, 1er octobre 2007 (http://www.laviedesidees.fr/Les-mutations-de-l-islamisme-en.html)
- **(fr)** Jacques Girardon, « Ghannouchi : « Pour quoi je suis islamiste » », *L'Express*, 29 avril 1993 (http://www.lexpress.fr/informations/ghannouchi-pour-quoi-je-suis-islamiste_605310.html)
- **(en)** Rached Ghannouchi, « From the Village to Zeitouna. Part one », autobiographie, 1er janvier 2001 (http://www.ghannouchi.net/autobiography.htm)
- **(en)** Martin Kramer, « A U.S. Visa for an Islamic Extremist ? », *Policywatch*, éd. Washington Institute for Near East Policy, n°121, 29 juin 1994 (http://www.martinkramer.org/sandbox/reader/archives/a-u-s-visa-for-rachid-ghannouchi/)

Tarak Mekki

Tarak Mekki (طارق المكي), né le 27 juin 1958 à El Menzah I (Tunis), est un homme d'affaires et homme politique tunisien.

Biographie

Tarak Mekki naît au sein d'une famille aisée — son père Abderraouf Mekki est fonctionnaire puis homme d'affaires — puis effectue ses études secondaires entre les lycées tunisois de la rue de Marseille, Khaznadar, Bab El Khadra et des Pères blancs, où il obtient son baccalauréat. Après des études avortées en droit, il se lance dans les affaires immobilières, les travaux de construction en parallèle des affaires gérées par son père. Il crée notamment une usine de textiles dans les années 1990[1] .

En 2004, après avoir été approché par le clan des Trabelsi pour partager les bénéfices de ses affaires, il dit avoir préféré quitter la Tunisie pour le Canada et s'installe à Montréal[2] . Il se voit refuser le statut de réfugié politique par deux fois, mais devient clandestin à partir de 2008[3] . À partir de 2007, il commence à exprimer publiquement son opposition au président de la République tunisienne de l'époque, Zine el-Abidine Ben Ali, et à dénoncer la corruption du régime et les dérives du système judiciaire. Il est l'un des rares opposants à avoir demandé la destitution immédiate de Ben Ali, la fin de son régime et sa traduction devant une juridiction internationale pour corruption et actes de torture. À partir de juin 2007, il diffuse ses discours sur Internet en appelant à la fondation d'une deuxième république en Tunisie qu'il considère comme la seule alternative possible au régime actuel. Son site est suspendu au mois de juillet 2009 et son compte Facebook désactivé. Cependant, un autre blog continue de diffuser ses vidéos.

Il se rapproche en matière de politique étrangère de l'ancien président Habib Bourguiba, notamment dans son soutien à une solution pragmatique au conflit israélo-palestinien et à des relations étroites avec les pays occidentaux. Il se présente comme un modéré tout en se distinguant des autres opposants politiques, y compris les islamistes. Par ailleurs, la prolifération du port du hijab serait selon lui un acte de protestation contre la politique d'oppression et de restriction des libertés plutôt qu'une question de conviction religieuse.

L'équipe de Mekki a produit une série de sketchs politiques intitulé *Mille et une nuits* et dénigrant le président Ben Ali, son épouse Leïla Ben Ali de même que les membres de la belle-famille du président, en particulier son beau-frère Belhassen Trabelsi. À partir de juin 2008, ses discours sont diffusés sur Dailymotion et YouTube ainsi que sur un canal du satellite Nilesat chaque lundi soir en Tunisie. En octobre 2008, il annonce dans une vidéo[4] qu'il ne sera pas candidat aux élections présidentielles tunisiennes, dont celle de 2009, tant que le président serait au pouvoir ; ces élections, comme toutes les précédentes, seraient des « falsifications » selon lui.

Après la révolution populaire de janvier 2011, il annonce qu'il retourne en Tunisie et propose de marcher sur les bâtiments de la télévision nationale qui serait toujours selon lui entre les mains du régime déchu[3] . Après son retour, il dépose une demande de visa pour un nouveau parti politique, le Mouvement de la deuxième république, qui est légalisé le 30 mai[5] .

Notes et références

[1] **(ar)** Vidéo 45 (Wat.tv) (http://www.wat.tv/video/tarak-mekki-45-1n69k_2if4z_.html)
[2] **(ar)** La vérité, rien que la vérité (YouTube) (http://www.youtube.com/watch?v=SpVI8ryS1Hs)
[3] **(ar)** Interview du 19 janvier 2011 (YouTube) (http://www.youtube.com/watch?v=2Uh1wRpxPgA)
[4] **(ar)** Tarak Mekki ne sera pas candidat en 2009 (YouTube) (http://www.youtube.com/watch?v=JdOuAbomGAk)
[5] Arrêté du ministre de l'Intérieur du 30 mai 2011, *Journal officiel de la République tunisienne*, n°40, 3 juin 2011, pp. 816-817

Lien externe

- **(fr)** Vidéos de Tarak Mekki sur Dailymotion (http://www.dailymotion.com/relevance/search/Tarak+Mekki)

Sources et contributeurs de l'article

Partis politiques tunisiens *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=67310217 *Contributeurs*: (:Julien:), Abughassan, Al Zarathsutra, Alibaba, Arkanosis, Cimoi, Citizen59, Elferjani, Es2003, Fayçal braham, Gandolphe, Groshuard, Habib.mhenni, Haythem Squeals, Hbbk, Helmoony, IMehdi27, Indif, Jlm7503, Jmax, Jules78120, Laadhar, Lomita, Lovasoa, MOUNIR1200, Mder, Mestiri tn, Metoui, Moumou82, Npnt, Pj44300, Prle, Ramzihachani, Saltassine, Sebleouf, Skouratov, Surdox, مزمح42, 214 modifications anonymes

Mouvement des démocrates socialistes *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66784967 *Contributeurs*: Abjiklam, Abughassan, Alibaba, Badmood, Baronnet, Cimoi, Es2003, Fredtoc, Khayat Aziz, Moumou82, MzProf, Ramzihachani, Tunisino², 9 modifications anonymes

Parti de l'unité populaire *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=65647573 *Contributeurs*: Abjiklam, Alibaba, Badmood, Baronnet, Cimoi, Es2003, Fredtoc, Moumou82, Shaolin128, 5 modifications anonymes

Parti démocrate progressiste (Tunisie) *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66461018 *Contributeurs*: Abjiklam, Ahbon?, Alibaba, Badmood, Baronnet, Cimoi, Es2003, Fm790, Moumou82, MzProf, Orthomaniaque, Ramzihachani, Rédacteur Tibet, Shaolin128, Tunisino², Vlaam, 9 modifications anonymes

Parti social-libéral (Tunisie) *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=65647581 *Contributeurs*: Abjiklam, Alibaba, Anaemaeth, Badmood, Baronnet, Cimoi, Es2003, Moumou82, Orthomaniaque, Raddadiwael, Ramzihachani, TwoWings, Zizoufromdjerba, 4 modifications anonymes

Union démocratique unioniste *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=67048548 *Contributeurs*: Abjiklam, Alibaba, Badmood, Cimoi, Es2003, Givet, Moumou82, Polmars, Shaolin128, 7 modifications anonymes

Mouvement Ettajdid *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=65647582 *Contributeurs*: A2, Abjiklam, Alibaba, Badmood, Baronnet, Cimoi, CommonsDelinker, Fm790, Hmidh, Kai Fr, Maherdz, Mehdi.bj, Moumou82, MzProf, Piku, Ramzihachani, Sebleouf, Soman, Tunisino², Zagloun, 11 modifications anonymes

Forum démocratique pour le travail et les libertés *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66221613 *Contributeurs*: Abjiklam, Alibaba, Badmood, Cimoi, Es2003, Fm790, Fredtoc, Gede, Lomita, Moumou82, Ramzihachani, Sebleouf, Tunisino², 10 modifications anonymes

Parti des verts pour le progrès *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=65647578 *Contributeurs*: Abjiklam, Badmood, Baronnet, Cimoi, Es2003, Faten charkaoui, Jef-Infojef, Julianedm, Lysosome, Moumou82, MzProf, Ramzihachani, Seb82, Shaolin128, WikiWikinger, 4 modifications anonymes

Tunisie verte *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66784382 *Contributeurs*: Abjiklam, Cimoi, Es2003, Habib.mhenni, Helmoony, Moumou82, Pj44300, Ramzihachani, Tunisino², 5 modifications anonymes

Parti socialiste de gauche (Tunisie) *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=65647613 *Contributeurs*: Abjiklam, Es2003, Moumou82, Ramzihachani

Parti du travail patriotique et démocratique *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=65647626 *Contributeurs*: Abjiklam, Es2003, Moumou82, Ramzihachani, 2 modifications anonymes

Ennahda *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66597852 *Contributeurs*: Abjiklam, Ardus Petus, Ashoola, Badmood, Bismillah, Cimoi, Citizen59, Double.S, Haroun al Mouwahid, Leag, MNBK, Moumou82, MzProf, Omar86, Oussayd, Pierre cb, PierreSelim, Pj44300, Polmars, Shaolin128, Taguelmoust, Viper87, Wallbreaker, Yetoo, 37 modifications anonymes

Congrès pour la république *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66996939 *Contributeurs*: Abjiklam, Anaemaeth, Baoud, Ben hamidane burhan, Madhif, Moumou82, Pj44300, Ramzihachani, 5 modifications anonymes

Parti communiste des ouvriers de Tunisie *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=67150529 *Contributeurs*: Abjiklam, Anaemaeth, Badmood, Baronnet, Chris93, Cimoi, Commune57, Elcèd77, Es2003, Gede, HDDTZUZDSQ, Hedi.zaher, Moumou82, Periodikocom, Pj44300, Polmars, Ramzihachani, 9 modifications anonymes

Parti libéral maghrébin *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=67161029 *Contributeurs*: Abjiklam, Aminsifi, Anaemaeth, Dhfaouzi, Es2003, GoAskAlice, Helmoony, Moumou82, Ramzihachani, Waelderouich, 7 modifications anonymes

Al Majd *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66460078 *Contributeurs*: Moumou82, 1 modifications anonymes

Abderrazak Cheraït *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66598703 *Contributeurs*: Cimoi, Kirtap, Moumou82, Treehill, 10 modifications anonymes

Ahmed Ben Salah *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66487629 *Contributeurs*: Alitta2000, Badmood, Cimoi, Citizen59, Es2003, Lyes med elyes, Maher1971, Moumou82, Nourali, Yvan23, 6 modifications anonymes

Ahmed Brahim *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66784737 *Contributeurs*: Alankazame, Althiphika, Baghzouza, Capbat, Celette, Cheep, Cimoi, Dreamer ML, Es2003, Moumou82, PAULOM, Toto Azéro, Tunisino², 8 modifications anonymes

Ahmed Inoubli *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=65162010 *Contributeurs*: Cimoi, Es2003, Moumou82, 1 modifications anonymes

Ahmed Néjib Chebbi *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66775725 *Contributeurs*: Celette, Cimoi, Es2003, Jerome234, Jules78120, Koukou35, Moumou82, Salah Almhamdi, Tunisino², 9 modifications anonymes

Hamma Hammami *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=65460121 *Contributeurs*: Badmood, Cimoi, Darkavanger, Habib.mhenni, Hedi.zaher, Moumou82, Ytrezap, 2 modifications anonymes

Kamel Morjane *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66597476 *Contributeurs*: 7amma g, Amine.mekkaoui, Auxerroisdu68, AviaWiki, Badmood, Celette, Cimoi, Civitasmaxima, Coyote du 86, DDD DDD, Doudounety1, Freegum, Julienjig, Kamelmorjane, Mestiri tn, Moumou82, Pautard, Pj44300, Stanjourdan, Toufik-de-Planoise, Tunisienlibre, WiseTiger, 49 modifications anonymes

Maya Jribi *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=65737836 *Contributeurs*: Badmood, Cimoi, CommonsDelinker, Es2003, Midozeus, Moumou82, Rais67, Stanlekub, Tunisino², 17 modifications anonymes

Mohamed Jegham *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66784229 *Contributeurs*: Celette, Cimoi, Enis.gaaloul, Es2003, Mestiri tn, Moumou82, P1ay3r1521, Pj44300, WiseTiger, 4 modifications anonymes

Moncef Marzouki *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66760510 *Contributeurs*: Abjiklam, Acélan, Alchemica, Cheep, Cimoi, Cruks, Fabrice Ferrer, Lomita, Moumou82, OlivierFils, Saltassine, Sam Witwicky, Schutz, Sebleouf, Tunisino², Ytrezap, 21 modifications anonymes

Mustapha Ben Jaafar *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66784322 *Contributeurs*: Celette, CommonsDelinker, Es2003, Habib.mhenni, Mamasita, Moumou82, Teofilo, 5 modifications anonymes

Rached Ghannouchi *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=67370087 *Contributeurs*: Alvaro, Anaemaeth, Badmood, Bismillah, Boris grishenko, Cimoi, Citizen59, Elcèd77, GLec, Jules78120, Kintaro Oe, Malosinus, Moumou82, Sam Witwicky, Toira, Toufik-de-Planoise, Vierlio, Wallbreaker, Zetud, 38 modifications anonymes

Tarak Mekki *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?oldid=66879259 *Contributeurs*: Across.land.and.time, Adrien', Althiphika, Am13gore, Amer2005, Arria Belli, Asavaa, Asram, Badmood, Binabik155, Captainm, Cimoi, Fadup, Free.tunisia, Hercule, Lomita, Maurilbert, Moumou82, Pmlineditor, Poweranode, S. F. B. Morse, Samatounes, The tunisiano, Wajbad, ~Pyb, 66 modifications anonymes

Source des images, licences et contributeurs

Fichier:Coat_of_arms_of_Tunisia.svg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Coat_of_arms_of_Tunisia.svg *Licence*: Creative Commons Attribution-ShareAlike 3.0 Unported *Contributeurs*: FXXX

Fichier:197565_191095380927467_175813929122279_419534_5750526_n.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:197565_191095380927467_175813929122279_419534_5750526_n.jpg *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Moumou82, Ramzihachani

Fichier:Logo wahda.gif *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Logo_wahda.gif *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Shaolin128, 1 modifications anonymes

Fichier:196397_137857966285914_120072578064453_243397_4869784_n.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:196397_137857966285914_120072578064453_243397_4869784_n.jpg *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Moumou82, Ramzihachani

Image:Tunisie PDP 05.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Tunisie_PDP_05.jpg *Licence*: Creative Commons Zero *Contributeurs*: Rais67

Fichier:BN4417partisocialliberal.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:BN4417partisocialliberal.jpg *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Moumou82, Ramzihachani

Fichier:185977_184086964967156_172232316152621_412927_7062248_n.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:185977_184086964967156_172232316152621_412927_7062248_n.jpg *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Moumou82, Ramzihachani

Fichier:180077 147197905339004 147197672005694 284001 4320314 n.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:180077_147197905339004_147197672005694_284001_4320314_n.jpg *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Moumou82, Ramzihachani

Fichier:215343 10150150517302677 78316492676 6782989 5024060 n.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:215343_10150150517302677_78316492676_6782989_5024060_n.jpg *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Moumou82, Ramzihachani

Fichier:Tunisie-Verte.gif *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Tunisie-Verte.gif *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Moumou82, Ramzihachani

Fichier:197047_161432033914254_160291884028269_351204_2424681_n.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:197047_161432033914254_160291884028269_351204_2424681_n.jpg *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Moumou82, Ramzihachani

Fichier:Logo_PTPD.gif *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Logo_PTPD.gif *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Moumou82, Ramzihachani

Fichier:Nahdha.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Nahdha.jpg *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Fumoffu, Moumou82, Viper87

Image:RachedGhannouchi.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:RachedGhannouchi.jpg *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Citizen59, Heshamdiab16, Moumou82

Fichier:Logo CPR.png *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Logo_CPR.png *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Abjiklam, Moumou82

Fichier:Logo_PCOT.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Logo_PCOT.jpg *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Fumoffu, Moumou82, Partisan1917, Ramzihachani

Fichier:PLM logo.png *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:PLM_logo.png *Licence*: GNU General Public License *Contributeurs*: <PLM>

Image:Ahmed Bensalah.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Ahmed_Bensalah.jpg *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Ashoola, Moumou82

Image:BourguibaBenSalah.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:BourguibaBenSalah.jpg *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Inconnu

Image:AhmedBenSalahBourguiba1963.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:AhmedBenSalahBourguiba1963.jpg *Licence*: inconnu *Contributeurs*: Inconnu

Image:Brahim Ettajdid.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Brahim_Ettajdid.jpg *Licence*: Creative Commons Attribution-Sharealike 3.0 *Contributeurs*: Moumou82

Image:Ettajdid Meeting.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Ettajdid_Meeting.jpg *Licence*: Creative Commons Attribution-Sharealike 3.0 *Contributeurs*: Moumou82

Image:Ettajdid Brahim Meeting 4.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Ettajdid_Brahim_Meeting_4.jpg *Licence*: Creative Commons Attribution-Sharealike 3.0 *Contributeurs*: Moumou82

Image:Tunisie PDP 03.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Tunisie_PDP_03.jpg *Licence*: Creative Commons Zero *Contributeurs*: Rais67

Image:Kamel Morjane 080512-N-2855B-016.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Kamel_Morjane_080512-N-2855B-016.jpg *Licence*: Public Domain *Contributeurs*: DoD photo by Petty Officer 2nd Class Molly A. Burgess, U.S. Navy.

Image:Jegham and Cohen in Tunis.jpg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Jegham_and_Cohen_in_Tunis.jpg *Licence*: Public Domain *Contributeurs*: Benchill, Moumou82

Fichier:defaut.svg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Defaut.svg *Licence*: Creative Commons Attribution-Sharealike 2.0 *Contributeurs*: User Solensean on fr.wikipedia

Fichier:Flag of Tunisia.svg *Source*: http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Fichier:Flag_of_Tunisia.svg *Licence*: Public Domain *Contributeurs*: AnonMoos, Avala, Bender235, Duduziq, Elina2308, Emmanuel.boutet, Flad, Fry1989, Gabbe, Juiced lemon, Klemen Kocjancic, Mattes, Meno25, Moumou82, Myself488, Neq00, Nightstallion, Reisio, Str4nd, TFCforever, Ö, Фёдор Гусляров, 8 modifications anonymes

Licence

Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0 Unported
http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/